

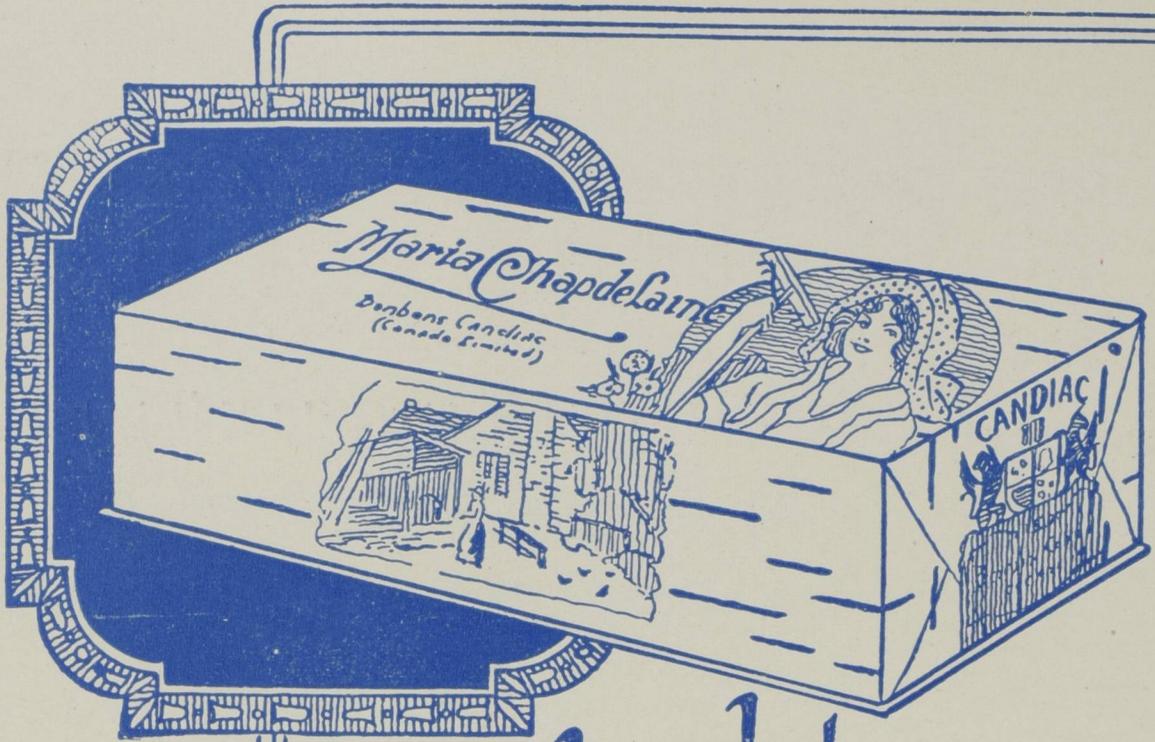
LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Mademoiselle Canada



Mlle Marie Godwin personnifiait Mlle Canada à l'Exposition Impériale des fruits qui s'est tenue à Birmingham, Angleterre, au cours de l'automne dernier. La corbeille contient des pommes "fameuses" récoltées dans la province de Québec. Il est reconnu que cette pomme est la favorite de la table royale, en Angleterre.



Les Chocolats Maria Chapdelaine

Renommés pour leur qualité supérieure, tout comme leur nom signifie excellence littéraire.

Noix et fruits, nougats et fondants . . . tous dans une même boîte! Quelles friandises délicieuses, quel choix exquis!

Ces chocolats surfinis sont en vente dans tous les établissements sérieux, - parce qu'ils sont supérieurs et possèdent un cachet d'originalité très marqué.

Bonbons Candiac
- (Canada) Limitée -



LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

108, RUE ST-JOSEPH

Téléphone: 2-1229

ADMINISTRATION:

EUDORE CARON
Président

J.-O. DUCASSE
Gérant de circulation

Melle F. DIONNE
Secrétaire

Bureau à Montréal:
5462 ESPLANADE,
Tél.: CRéscent 113
M. GEORGES BELANGER
Représentant Général

Rédaction:

ALPHONSE DESILETS

Rédacteur en chef

G.-E. MARQUIS

Gérant de la rédaction

EMILE BOITEAU, N.P.

Secrétaire de la rédaction

DAMASE POTVIN

HORACE PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu.—Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, et adressés à 108, rue St-Joseph, Québec.

COLLABORATION

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 88, avenue Lockwell, Québec.

Sommaire

	Page
Un Drapeau National	G.-E. Marquis 9
D'un mois à l'autre	Damase Potvin 11
Rire, Rire, Rire	Emile Boiteau, notaire 13
Le Canada Touristique	Alphonse Désilets 15
Charles Huot	Jules-S. Lesage 17
L'Urbanisme	G.-E. Marquis 18
Les Canadiens français et leurs critiques J.-C. Bracq	19
L'Echo Musical et Artistique	J.-H. Philippon 26
A propos d'un pèlerinage à l'école de rang C. J. Magnan	28
Reminiscences civiques	Valère Desjardins 30
Bibliographie	Alphonse Désilets 32
La Société des Arts, Sciences et Lettres	34

GERMAIN

LEPINE

LIMITÉE

(Maison fondée en 1845)

EMBAUMEURS ET
DIRECTEURS DE
FUNERAILLES

**

Chambre mortuaire à la
disposition des familles.

**

AMBULANCE
MODERNE

Service d'automobile
privée

**

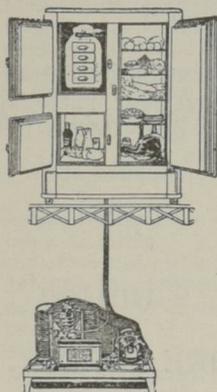
Service de jour et de nuit

TELEPHONE 2-2119-j

**

283, ST-VALIER

QUEBEC



LE CHOIX DE PLUS DE

7,500,00

CLIENTS SATISFAITS

Il n'y a qu'un seul

FRIGIDAIRE

Produit de General Motor

Vendu et installé
par

GOULET &

BÉLANGER LTÉE

8 DE LA COURONNE
Tél.: 6101-6102

Partout au Canada

Encerclant le continent américain de l'Atlantique au Pacifique — atteignant chacune des neuf capitales provinciales — desservant toutes les localités importantes et tous les ports de mer — traversant les majestueuses Montagnes Rocheuses et aboutissant aux plages les plus pittoresques — le Chemin de Fer National du Canada s'identifie avec le Canada lui-même.

Le Chemin de Fer National du Canada déroule un double ruban d'acier sur une longueur qui dépasse vingt-trois mille milles atteignant toutes les parties du territoire; il traverse même la frontière pour pénétrer aux Etats-Unis.

Parallèle à ces lignes, est le service du Télégraphe National du Canada et des Messageries du Canadien National.

Aux points stratégiques s'élèvent des Hôtels de Distinction, administrés par le Chemin de Fer National du Canada.

Le Canadien National est véritablement un précurseur en ce qui regarde le luxe et le confort dans les voyages. Il a été le premier chemin de fer au monde à installer la radiophonie dans ses wagons; il a aussi créé un service spécial de wagons-buffets à l'usage des enfants; il a inauguré les "chambrettes" (chambres privées) dans ses wagons-lits; il a également établi, sur ses trains, des solariums, des wagons-buffets avec fontaines à soda.

C'est encore le Chemin de Fer National du Canada qui a inauguré les premiers trains tout en acier, les trains mûs par l'électricité et les locomotives dites "automotives" qui, par une ingénieuse machine actionnée par l'huile minérale, produisent l'électricité qui les met en mouvement.

En un mot, le Chemin de Fer National du Canada est synonyme de confort et d'agrément, quand il s'agit de voyage.

*Que votre voyage soit long ou court,
que ce soit un voyage d'affaire ou un
voyage de plaisir; voyagez par ce che-
min de Fer National du Canada.*

Aux Annonceurs du "Terroir"

"Le Terroir", magazine illustré imprimé sur papier de luxe (organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec,) vous offre des avantages exceptionnels pour la publication d'annonces.

L'annonceur du "Terroir", atteint la majorité des hommes d'affaires, des intellectuels et des lecteurs sérieux dans la ville de Québec et les principaux centres du Canada.

L'annonceur du "Terroir", bénéficie de sa tenue littéraire, de ses articles inédits de tout premier ordre et de ses illustrations appropriées.

L'annonceur du "Terroir", contribue à favoriser l'achat des produits canadiens, et maintient la fierté des nôtres qui se sont chargés de lutter contre l'invasion, chez-nous, des magazines américains.

L'annonceur du "Terroir" bénéficie du talent des Canadiens français, contribue à leur développement et stimule leur union.

L'annonceur du "Terroir", profite de l'augmentation constante de notre circulation qui se recrute parmi le clergé, ses principaux dignitaires et des classes dirigeantes.

L'annonceur du "Terroir", bénéficie des principes établis et préconisés par ses rédacteurs: *SE CONNAITRE — S'UNIR ET PROSPERER.*

"Le Terroir", remercie sincèrement ses annonceurs et leur demande de lui continuer leur patronage et d'augmenter leurs annonces dans notre revue, il sollicite aussi de nouveaux annonceurs.

"LE TERROIR, Limitée"

Par: EUDORE CARON,

Président.

**SUR DEMANDE NOUS ENVOYONS NOTRE TARIF
D'ANNONCE**

COUPON A REMPLIR

"LE TERROIR Ltée"

108, rue St-Joseph, Qué.

Veillez m'envoyer sans aucune obligation de ma part, votre tarif pour publication d'annonces dans votre revue "Le Terroir".

NOM

ADRESSE

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec



Recettes pour Mets délicieux

(Manière facile de les préparer)

SIROP A L'ESSENCE D'ERABLE "SUPREME"

Ingrédients

2 tasses sucre granulé
1 tasse d'eau
½ cuillerée à thé d'essence d'érable "Suprême".

Manière de procéder

Faire bouillir l'eau, ajouter le sucre, retirer du feu et ajouter l'essence quand le sirop est à moitié refroidi.

BLANC-MANGER A L'ERABLE OU A LA VANILLE

Ingrédients

2 tasses de lait
½ tasse de sucre
3 cuillerées à soupe de féculé de maïs (cornstarch)
1 cuillerée à thé de vanille
1 oeuf
½ cuillerée à thé de sel
Essence de vanille ou d'érable "Suprême" au goût.

Manière de procéder

Faire dissoudre le cornstarch, le sucre et le sel dans un peu d'eau froide, ajouter au lait bouillant et remuer constamment jusqu'à consistance épaisse, ajouter l'oeuf légèrement battu et faire cuire encore quelques minutes. Retirer du feu, ajouter l'essence et verser dans un moule.

TARTE AUX POMMES A L'ERABLE

Ingrédients

2 pommes
1 tasse de sucre
4 cuillerées à table de beurre
2 cuillerées à table de farine
3 cuillerées à thé d'essence d'érable "Suprême"

Manière de procéder

Couvrir le fond d'une assiette profonde d'une bonne croûte à tarte. Peler, enlever le coeur et trancher les pommes. Saupoudrer de sucre et mêler l'essence d'érable "Suprême" aux 3 cuillerées à thé d'eau et arroser les pommes, le sucre et le beurre. Saupoudrer de farine, recouvrir d'une couverture de pâte perforée et mettre au fourneau.

PUDDING A LA REINE

Ingrédients

3 tasses de pain rassi
3 tasses de lait
3 oeufs
¾ tasse de sucre
1 cuillerée à thé d'essence de citron "Suprême"

Manière de procéder

Déposer le pain coupé dans un plat de granit et jeter dessus le lait brassé avec les oeufs, le sucre et l'essence de citron. Mêler le tout et faire cuire au fourneau environ une heure. Servir avec crème et sirop à l'essence d'érable "Suprême".

GATEAU AU CITRON OU A L'ORANGE

Ingrédients

3 jaunes d'oeufs
¾ tasse de sucre
3 blancs d'oeufs
¼ cuillerée à thé de sel
½ tasse de fleur
¼ cuillerée à thé crème de tarte
½ cuillerée à thé d'essence "Suprême", d'orange ou de citron

Manière de procéder

Battre les jaunes d'oeufs, mêler la farine, le sucre, le sel et la crème de tarte. Battre les blancs d'oeufs, ajouter l'essence et mêler aux autres ingrédients. Faire cuire environ cinquante minutes dans un four modérément chaud.

CREME A LA GLACE A L'ESSENCE D'ERABLE "SUPREME"

Ingrédients

2 tasses de crème
1 tasse de lait
2 cuillerées à soupe de gélatine
1 tasse de sucre
2 cuillerées à thé d'essence d'érable "Suprême".

Manière de procéder

Délayer la gélatine et le sucre avec un peu d'eau chaude, laisser refroidir, ajouter la crème, le lait et l'essence bien mélangés et congeler.

(Suite au verso)

LA CAISSE D'ECONOMIE

de NOTRE-DAME de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La seule Banque d'Epargne à QUEBEC

SPECIALISTES

CLINIQUE TOUSIGNANT

Yeux, nez, oreilles et gorge
par les Docteurs

J. A. Tousignant et Léo Côté

525, RUE ST-JEAN,

-:-

QUEBEC

HEURES DE CONSULTATIONS:

10 à 12 heures A.M. — 2 à 4 heures P.M.

7 à 8 heures les lundi, mercredi et vendredi soirs

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec



(Suite)

SUCRE A LA CREME A L'ESSENCE D'ERABLE OU A L'ESSENCE DE VANILLE "SUPREME"

Ingrédients

2 tasses de cassonade brune
1 tasse de lait
2 cuillerées à thé de beurre
¼ tasse de noix hachées
1 cuillerée à thé d'essence

Manière de procéder

Mettre le sucre, le beurre et le lait dans une casserole. Brasser jusqu'au point d'ébullition. Laisser cuire sans remuer jusqu'à ce qu'il forme des boules dans l'eau froide. Laisser refroidir un peu, ajouter l'essence et brasser jusqu'à transformation en crème et verser dans une assiette beurrée.

PUDDING AU CHOCOLAT

Ingrédients

2 tasses de lait
½ tasse de cornstarch
¼ tasse de sucre
¼ cuillerée à thé de sel
2 cuillerées de chocolat
1 cuillerée à thé de vanille "Suprême"

Manière de procéder

Faire bouillir le lait, ajouter le cornstarch, le chocolat, le sucre et le sel délayé avec un peu d'eau. Ajouter au lait bouillant et laisser bouillir jusqu'à ce que ce soit épais. Mettre la vanille et verser dans un moule.

FUDGE A L'ERABLE

Ingrédients

2 tasses de sucre
1 tasse de lait
4 cuillerées à soupe de crème
1 pincée de sel
1 cuillerée à thé d'essence d'érable "Suprême"

Manière de procéder

Mettre tous les ingrédients dans une casserole, sauf l'essence. Faire bouillir doucement jusqu'à ce qu'une boule molle se forme dans l'eau froide. Ajouter l'essence.

CREME POUR GATEAU A L'ESSENCE "SUPREME" D'ERABLE, FRAISE, FRAMBOISE

Ingrédients

1 tasse de sucre en poudre
¼ tasse de lait
1 cuillerée à thé de beurre
1 cuillerée à thé d'essence

Manière de procéder

Délayer le sucre avec le lait, ajouter le beurre et l'essence, et étendre sur le gâteau.

PUDDING A LA VAPEUR

Ingrédients

6 cuillerées à table de beurre
½ tasse de sucre
1 oeuf
1 tasse de lait
2½ tasses de farine
4 cuillerées à thé poudre à pâte
½ cuillerée à thé d'essence d'érable "Suprême"
¼ cuillerée à thé de sel

Manière de procéder

Défaire le beurre en crème, ajouter le sucre, l'oeuf battu, puis le lait et la farine mêlée avec le sel et la poudre à pâte. Faire cuire environ 2 heures. Servir avec sauce à l'essence d'érable "Suprême".

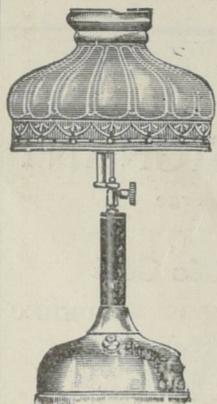
SAUCE A L'ESSENCE D'ERABLE "SUPREME"

Ingrédients

1 tasse d'eau
3 cuillerées à table de cornstarch
1 tasse de sucre
1 cuillerée à thé d'essence d'érable "Suprême"

Manière de procéder

Faire bouillir l'eau et y ajouter le sucre, le cornstarch délayé avec de l'eau froide. Laisser bouillir pendant environ cinq minutes et ajouter l'essence.



AVEZ-VOUS DES ENNUIS
au point de vue de LUMIERE, CHALEUR et CUISSON ?
UTILISEZ les produits "COLEMAN" !

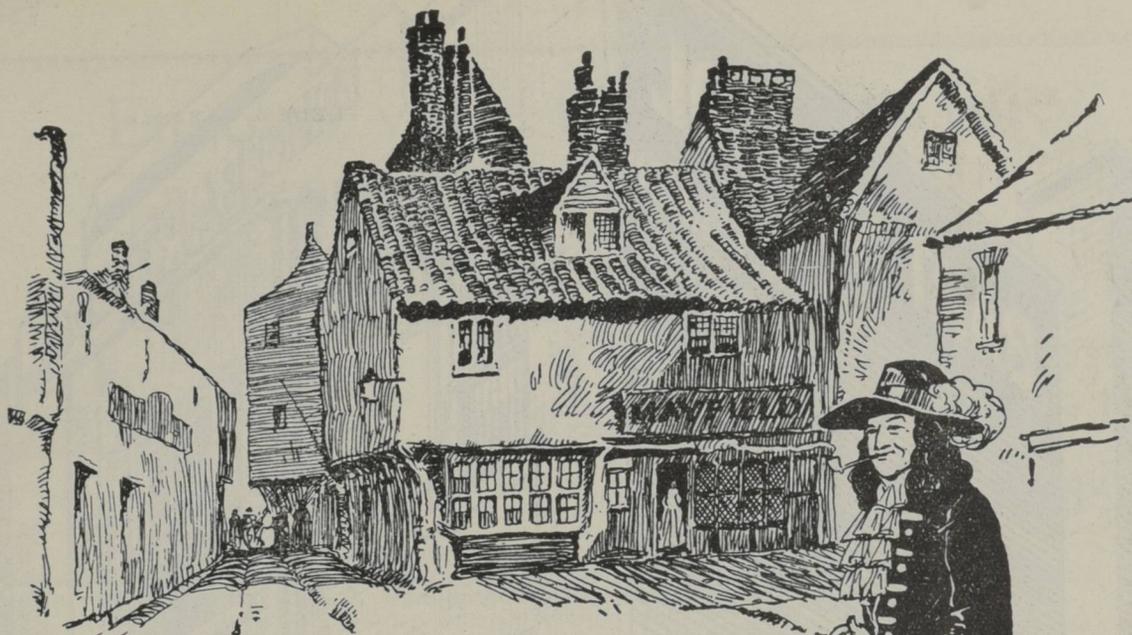
Des années d'expérience et l'abondance de clients satisfaits
ont prouvé leur efficacité.
MINIMUM de TRACAS — MAXIMUM de SATISFACTION
— Voyez-les fonctionner chez —

SAMSON & FILION. Ltée

FERRONNERIE — QUINCAILLERIE — ARTICLES DE SPORT, ETC.
343, rue St-Paul (En face gare C.P.R.) QUEBEC



Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec



Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

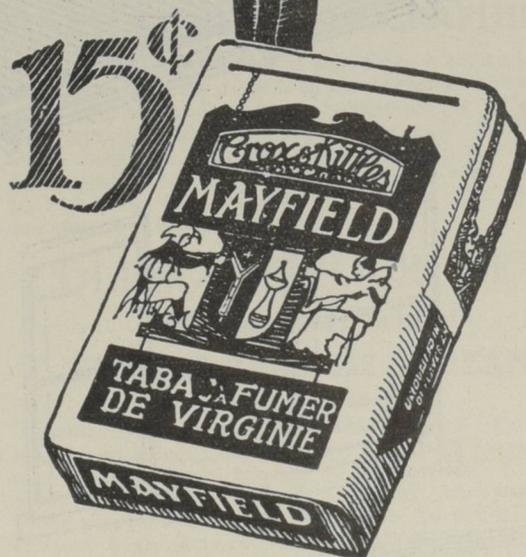
DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac qu'il est possible d'avoir en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus satisfaisante et la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield et ensuite vous en fumerez toujours.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR
ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables
contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED
QUEBEC

Myo



MAYFIELD

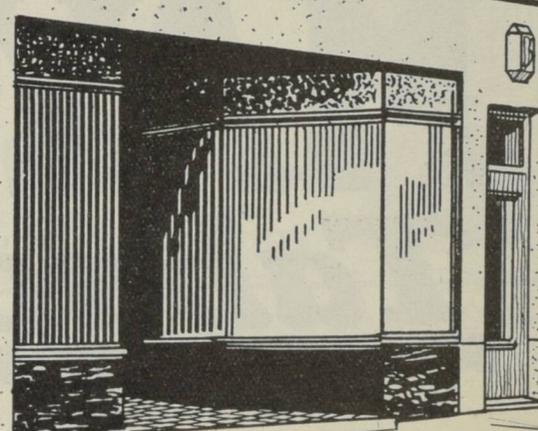
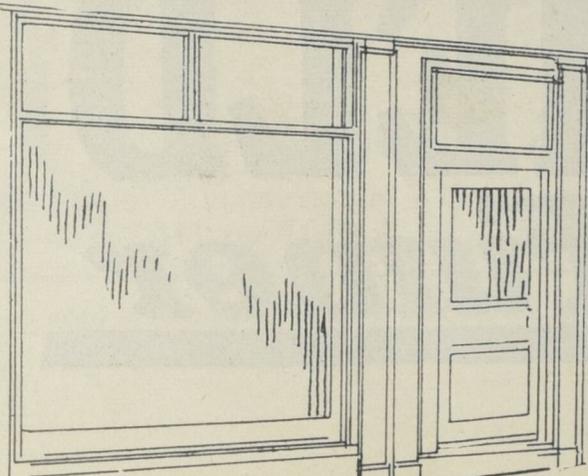
Tabac à Fumer



BART SCHOOL
CONVERSATION
ANGLAISE
STENOGRAPHIE

EDIFICE BART BLDG.

BART SCHOOL



Envoyez votre fils ou votre fille

A L'ECOLE ANGLAISE DE QUEBEC AU

BART SCHOOL

EDIFICE BART BUILDING

353 RUE ST-JEAN

COURS COMMERCIAL COMPLET
pour jeunes gens et jeunes filles.

ANGLAIS

HEURES DES

COURS SPECIAL préparatoire à
notre Cours de Finissants.COURS SPECIAL DE CONVER-
SATION ANGLAISE

COURS

STENOGRAPHIE DUPLOIE
PERREAULT perfectionnée par le
Prof. Bart. Par notre Méthode per-
fectionnée, nous amenons l'élève à
écrire la sténographie très rapide-
ment et à la relire très facilement.

Nous garantissons que n'importe
quel élève qui suit nos cours de
cinq à six mois, est en état de par-
ler l'anglais couramment. Sur six
heures de classes obligatoires, qua-
tre sont consacrées à l'étude de
l'anglais. Six spécialistes dans l'en-
seignement de la conversation an-
glaise et de l'anglais en général
sont à la disposition des élèves.

GARÇONS

De 8 à 11.15 a.m. et de 1 à 4.15 p.m.

FILLES

De 9 au dîner et de 2 à 5.30 p.m.

COURS DE COMPTABILITE et
d'Arithmétique donné en anglais.

Tous les jours nos cours réguliers (informez-vous) durent au moins deux heures de plus que dans toute autre école du genre. Ces deux heures sont employées à apprendre plus de conversation anglaise et d'anglais — et à empêcher vos enfants de passer trop de temps au jeu et à courir les rues et autres lieux semblables. Ces deux heures donnent environ cinq mois de classe de plus pour le même prix, par année.

COURS RAPIDE de STENOGRAPHIE

FRANÇAISE ET ANGLAISE

COURS DE DEUX MOIS.

Au Bart School on peut y faire un cours complet de sténographie française et anglaise dans **DEUX MOIS**. Nous avons déjà donné ce cours en cinq semaines — l'élève pouvait donner cinquante mots à la minute dans les deux langues — et obtenait un salaire de \$80.00 par mois comme sténographe bilingue.—Il est entendu que pour obtenir ces résultats, il faut connaître les deux langues, et ne pas avoir peur du travail.

Cours spéciaux de conversation anglaise

pour dames

Nous sommes certains que beaucoup de dames québécoises souffrent de ne pouvoir COMPRENDRE et PARLER L'ANGLAIS. Dans un temps relativement court, nous vous mettrons en état de comprendre et de parler l'anglais. Trois fois par semaine, dans l'après-midi, nous donnerons des cours de conversation anglaise aux dames — et cela complètement séparé des élèves plus jeunes.

VITESSE EN STENOGRAPHIE

Tous les sténographes qui sont lents à écrire la sténographie dans les deux langues devraient suivre nos cours quelques mois pour se perfectionner.—Par notre méthode d'abréviations, l'élève peut facilement écrire dans une ligne ce que les autres écrivent dans deux. Bon nombre de nos élèves ont écrit au-delà de 200 mots à la minute. Plusieurs sont devenus sténographes officiels.

COLLEGE DES BREVETS

Affilié au Bart School

EDIFICE BART 353 ST-JEAN

Téléphone 2-5889

Edifice Auditorium, tél.: 2-5889, 2-5387. Cours du jour et du soir. Cours des vacances. Préparation à tous les examens et brevets de la province. Art dentaire, médecine, droit, pharmacie, baccalauréats, cours classique, service civil, génie forestier, architecture, beaux-arts, école des Hautes Etudes, Ecole Polytechnique, comptables licenciés, mesurage de bois, lettres; français, latin, grec, histoires, anglais, espagnol, allemand, littérature française et anglaise, géographie, sténographie, etc. Sciences: physique, chimie, philosophie, arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, toisé, etc. Sans nuire nullement à la rapidité du cours, les étudiants canadiens-français auront tous les jours une heure spéciale consacrée à l'étude de la conversation anglaise. Venez nous voir de suite. Commencez maintenant.

JEUNES GENS — JEUNES FILLES

qui rêvez à une belle situation, suivez notre cours de télégraphie

Le cours n'est pas long et est très intéressant. Considérez un instant quelle position rémunératrice vous est offerte dans cette ligne. Inscrivez-vous aujourd'hui.

HAP SCHOOL OF TELEGRAPHY. — Affiliée au Bart School

Vous bâtissez sur le sable...

... Si vous négligez de mettre en règle votre succession et vos dispositions testamentaires.

Laissez-nous vous aider à le faire. Sur ce point, notre Société vous donnera sécurité, compétence et permanence.

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Exécutrice Testamentaire Fiduciaire

MONTREAL
5 Est, rue St-Jacques
Tél.: HArbour 4192

QUEBEC
72, côte de la Montagne
Tél.: 2-1139

"HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR" PLESSISVILLE

Une institution des plus modernes, située dans les Bois-Francs, comté de Mégantic, prend des dames et messieurs en pension.

Chambres avec cabinets de toilette, eau chaude, eau froide attenants.

Bonne table, confort du chez-soi, soins en cas de maladie.

Endroit idéal pour cure de repos ou convalescence.

Bons médecins, infirmières expérimentées, conditions raisonnables.

Pour plus amples informations,
s'adresser à

LA SUPERIEURE

Concours littéraire

La Société des Arts, Sciences et Lettres a déjà organisé plusieurs concours littéraires, par la voix de son organe le "Terroir". Elle ne veut pas abandonner cette coutume, et c'est pourquoi, à une récente réunion des membres de cette société, il a été décidé d'en organiser un autre sous la rubrique suivante: *hiver canadien*.

CANEVAS PROPOSE

Comme ce sujet-là pourrait donner lieu à des développements variés et infinis, suivant le point de vue où chacun se placera, il a été décidé de tracer un canevas plutôt restreint, mais qui indiquera aux concurrents les principaux points sur lesquels ils devront s'appuyer dans ce concours. *Hiver canadien* sera donc traité au triple points de vue suivants: 1o. économique, 2o. pittoresque et 3o. sportif.

LES CONDITIONS

1o. Nous croyons que l'on peut très bien traiter ce sujet dans un maximum de 3,000 mots.

2o. Prière d'employer du papier-écolé; de n'écrire que d'un seul côté de la feuille; de copier le manuscrit au clavographe.

3o. Signer le travail d'un pseudonyme et indiquer le nom véritable de l'auteur sur une carte enfermée dans une enveloppe qui portera, à l'extérieur, le même pseudonyme que le manuscrit.

4o. Les manuscrits devront être transmis au *Secrétaire-correspondant de la Société des Arts, Sciences et Lettres*, 9 Avenue Désy, Québec, au plus tard le 1er mars prochain (1930).

5o. Sur un total de 10 points que les juges prendront comme base maximum de la valeur du manuscrit, il sera accordé 5 points pour le fond, 3 points pour la forme et 2 points pour illustrations inédites, ce qui veut dire que les amateurs de photographies qui auraient de jolies scènes d'hiver, soit de natures-mortes ou de scènes de sports ou autres, feront bien de les ajouter à leur concours, car il serait très intéressant de publier des illustrations en même temps que le texte des vainqueurs, dans le "Terroir".

PRIX OFFERTS

La Société s'engage à accorder trois prix pour les meilleurs manuscrits qui lui seront adressés, à condition qu'il s'en trouve trois de réellement méritants: premier prix: \$25.00; deuxième prix: \$15.00 et troisième prix: \$10.00.

*La Société des Arts, Sciences et Lettres,
de Québec.*

—Du *Terroir* de déc. 1929.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XI No 9

— BUREAU : 108, rue St-Joseph, QUÉBEC —

Février

Un Drapeau National

Depuis des années, l'on agite la question de la création d'un drapeau qui serait purement canadien. Nous logeons à une enseigne qui prête à l'ambiguïté.

Pour représenter notre pays, nous n'avons d'autre emblème que l'Union Jack emprunté de l'Angleterre, ou le pavillon de la marine. Toutes les colonies britanniques possèdent aujourd'hui un drapeau qui leur est propre et que l'on voit flotter à la façade de leurs ambassades ou agences commerciales.

Quand un représentant du Canada, demeurant à l'étranger et occupant un poste officiel, veut indiquer qu'il est Canadien, par un insigne bien caractéristique, il n'a d'autre drapeau à arborer que l'Union Jack ou celui de la marine canadienne, qui n'est ni plus ni moins qu'un autre emprunt à la marine britannique.

Pourtant, depuis quelques années, l'on nous a assez chanté que le Canada est devenu un pays autonome, pour que nous ayons le souci d'avoir un drapeau bien à nous.

L'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine, Terre-Neuve, la Rhodésie, l'Île Ceylan, la Jamaïque, la Guyanne et le Kenya sont des colonies anglaises qui possèdent un drapeau bien distinctif.

Plusieurs provinces réclament, depuis des années, un drapeau canadien et un grand nombre de sociétés se sont exprimées bien clairement à ce sujet, entre autres les Native Sons of Canada, à une grande assemblée tenue l'automne dernier, à Winnipeg.

Bien des modèles ont été soumis à l'attention du public, et il n'y a pas très longtemps, un grand journal de Montréal a organisé un concours à ce sujet. Plusieurs projets furent présentés à un jury spécial. Il était composé de M. Arthur G. Dougherty, M. A., C. M. G., M. S. R. C., R. R. C. I., Archiviste du Canada; M. P.-G. Roy, LL. D., M. S. R. C., Archiviste de la province de Québec; M. Z. Massicotte, LL. D., M. S. R. C., président de la Société du Folklore Canadien, chef des Archives judiciaires de Montréal; M. Samuel-B. Baylis, littérateur et ancien président de la Société Littéraire St. James, vice-président de la Société Numismatique de Montréal; M. Victor Morin, N. P., LL. D., M. S. R. C., président de la Société Historique de Montréal. Après étude, il a arrêté son choix sur un drapeau à fond blanc, symbolisant l'histoire de la première période du Canada, de cette période héroïque pendant laquelle les pionniers d'origine française ont joué un si grand rôle. Dans le premier quart, à gauche et en haut, l'on voit l'Union Jack avec ses couleurs caractéristiques, nous rappelant les libertés dont nous sommes redevables à la Grande-Bretagne, et au centre de la partie blanche, à droite, se dresse une feuille d'érable verte exprimant bien nos espérances et nos aspirations comme Canadiens, puisque déjà depuis longtemps la feuille d'érable a été adoptée comme emblème national. En effet, dans les armoiries du Canada, entrées en vigueur par proclamation le 21 novembre 1921, l'on voit la feuille d'érable figurer au-dessous de la couronne royale et portée bien en évidence par un léopard d'or. Dans les mêmes armoiries, sur la partie inférieure du bouclier, l'on remarque encore trois feuilles d'érable tigées au naturel.

Il semble que cela devrait suffire pour amener le gouvernement canadien à prendre une décision, afin que nous ayons non seulement des armoiries qui soient bien canadiennes, mais aussi un drapeau qui serait bien nôtre et que toutes les races au Canada pourraient agiter avec fierté lors des grandes démonstrations nationales.

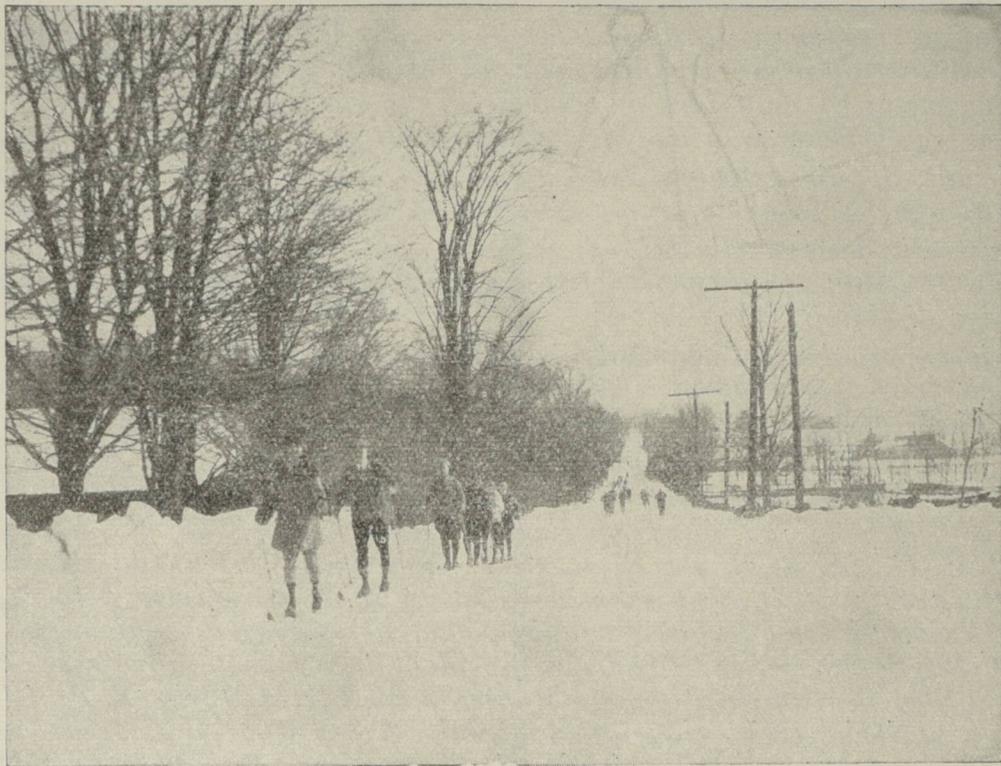
Nos représentants à l'étranger se feraient ensuite un devoir de l'arborer sans équivoque et avec orgueil à la façade de leurs bureaux.

Nous souhaitons donc ardemment que l'un de nos députés de la province de Québec soulève cette question à la Chambre des Communes et propose la formation d'un comité chargé de faire une étude approfondie de ce problème.

Notre intérêt économique l'exige et notre fierté nationale le réclame.

G.-E. MARQUIS.

Sports d'hiver à Québec



*Nos skieurs ne manquant pas de collines, à Québec!
Les sports d'hiver font les hommes... et les femmes vigoureux, forts,
énergiques. Les races nordiques se sont toujours distinguées par leur
esprit d'entreprise, leur virilité et leur bravoure.*

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

La presse n'a pas assez signalé la perte douloureuse qu'a faite, tout récemment, le Canada Français dans la personne de notre artiste national, Charles Huot. Jusqu'à présent l'on a tout simplement annoncé sa mort; on lui a consacré quelques notes biographiques; on a publié son portrait. Et ce fut tout. Espérons que ce ne sera pas tout.

Espérons que notre province sera, un jour, reconnaissante à ce fils distingué qui lui a fait honneur, à cet artiste si bien doué, si consciencieux, si respectueux pour toutes les belles traditions de son pays qu'il aimait si profondément.

Les travaux de la présente session ont, sans doute, distrait de lui plusieurs de ses amis et quelques-uns de nos hommes publics qui retardent de rendre hommage d'une façon digne de l'objet à ce bel artiste à qui nous devons peut-être la plus belle collection de tableaux d'histoire que la peinture canadienne nous ait donnée.

Quoiqu'il en soit, jusqu'à présent, seul, nous avons vu son très sincère ami M. Hormisdas Magnan, rendre l'hommage mérité à cette belle vie de travail et de probité; nous dire son oeuvre, ses aspirations, ses derniers moments, ses dernières paroles, expression de sa belle âme qui fut toujours si assoiffée du beau et du bon; sa fin digne de sa vie.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer Charles Huot un mois à peine avant sa mort. Nous étions loin de penser alors que la féroce camarade allait abattre si tôt cette belle tête blanche, si fine, si expressive qui était toujours levée bien haut, vers l'idéal. Alors, il travaillait à son grand tableau d'histoire "Le Premier Conseil Souverain" que lui avait commandé depuis deux ans, le gouvernement de la province pour orner la salle du Conseil Législatif. Comme toujours, il était tout à l'oeuvre présente. Rien n'existait en dehors. Il était, ce jour-là, quelque peu déprimé: "Quel travail!" nous avait-il dit. "Songez donc, pas le moindre document ni sur les figures, ni sur les costumes, à peine un portrait de l'époque; rien. Et pourtant, il faut que "je dise la vérité".

C'était l'artiste consciencieux qui parlait, qui s'inquiétait. Un mois plus tard, il devait laisser là sa chère oeuvre du Conseil Souverain pour paraître devant le Tribunal Suprême qu'il ne craignait pas, d'ailleurs: "Je meurs en paix", a-t-il dit, "avec mon créateur. Je n'ai pas peur de la mort. J'ai une grande confiance en la miséricorde de Dieu".

Car Charles Huot ne fut pas seulement un grand artiste, il fut aussi un grand chrétien. Il a été, on le sait, un peintre remarquable de tableaux religieux et peu d'églises dans notre district ne possèdent pas quelques-unes de ses toiles. Et l'on peut juger de sa conviction et la foi qu'il mettait dans ses tableaux religieux par l'une de ses dernières paroles: "Je crois avoir, sur mes tableaux religieux, un droit de royauté spirituelle dans les prières des fidèles dont Dieu saura me faire profiter".

Et son dernier vœu, exprimé à sa fille, est celui d'un bon chrétien, d'un artiste, d'un patriote: "Je

veux être enterré dans le cimetière de Sillery, au pied de sa grande croix, et, si possible, au pied des sapins qui dominent la rive de notre beau grand fleuve Saint-Laurent".

* * * *

C'est durant une session provinciale, en face du programme annuel du gouvernement, que l'on peut concevoir le rôle important de la Législature et la précieuse influence de son action.

Dire que les Législatures provinciales sont la sauvegarde, la garantie des libertés et des droits des provinces, c'est énoncer une banalité tant cela paraît évident. Pour la province de Québec, que des circonstances antérieures ont placée dans une situation particulière au milieu de la Confédération, le gouvernement local est, en outre, la forme naturelle et sensible de cet heureux équilibre que la prévoyance des hommes d'Etat autant que la sagesse des deux populations, a su et saura conserver pour le bien de chacun et l'intérêt général. L'autonomie provinciale et le gouvernement de la province sont une seule et même chose.

Lorsque à cette conception essentielle de la vie provinciale l'on se rappelle la liste des matières vitales dont le gouvernement a la direction absolue, tout habitant de la province de Québec ne peut s'empêcher de reconnaître la nécessité des pouvoirs locaux, car de leur administration dépendent nos intérêts immédiats les plus chers.

L'on ne saura donc jamais trop s'intéresser aux travaux de nos législateurs comme l'on n'appréciera jamais assez l'oeuvre accomplie par nos hommes publics, qu'ils appartiennent à quelque parti que ce soit. Ils ont mis notre province au premier rang de la Confédération. Puisse-t-on ne l'oublier jamais; quel que soit le rôle que l'avenir nous réserve, quelque constitution que nous ayons plus tard, nos législatures locales restant debout, nous serons maîtres chez nous. Et, dans tous les cas, le plus sûr moyen de gouverner, comme le plus aisé et le plus digne, c'est de faire estimer et respecter le pouvoir local, de quelque couleur qu'il soit.

Au commencement de chaque session, nous sommes un peu comme le sculpteur de la fable qui, devant un bloc de marbre, se demandait: "Sera-t-il dieu, table ou cuvette?" Que sera celle qui est déjà commencée depuis un mois? L'ordre du jour est moins chargé que de coutume de gros projets de loi publique; mais il y a nombre de motions prometteuses de débats piquants, d'interpellations etc. Avec la fin du débat sur le discours du budget, c'est le travail législatif qui commence pour de bon. C'est aussi un peu le signal des feux d'artifice de l'opposition grâce à la présentation de motions pour production de documents et au vote des subsides qui donne lieu aux amendements. Il y a eu déjà quelques bonnes fusées. Mais généralement, les gros pétards, les feux de Bengale, les caprices chinois, les gerbes, les cascades, les boums-boums sont menagés pour la fin.

Ces jours derniers, nous relisons quelques-unes des anciennes chroniques laissées par Hector Fabre et écrites, pour la plupart, vers 1867. On dirait que quelques-unes sont d'hier. Ainsi, dans une causerie qu'il faisait à Montréal, le 5 novembre 1866, au profit des incendiés de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, — même les grands feux de Québec ne changent pas, — notre spirituel chroniqueur fait un tableau saisissant et des plus fidèles de la Terrasse et de ses promeneurs, un soir d'été. Il est donc vrai que ce qui se passe aujourd'hui est la photographie à peu près exacte de ce qui se passait voilà soixante-dix ans. Une seule chose a changé: c'est le nom populaire de la Terrasse. On l'appelait, autrefois, la Promenade.

Puis, voici, le 10 mai 1866, une pittoresque description du marché, un samedi. C'est bien exactement en tous points ce qui se passait, disons, un de ces derniers samedis, même quand c'était en hiver et qu'il ne pouvait être question des primeurs du printemps. Mais voilà bien les mêmes gens avec les mêmes procédés de vente et d'achat, et avec les mêmes attelages: menagères affairées, braves gens économes marchandant sur tout, gourmets exigeants discréditant les produits, scrutant au fond des voitures, à la recherche des merveilles etc. Il y avait peut-être alors un peu plus d'acheteurs venus au marché en automobile, lors du dernier marché, qu'en 1867...

Nous sommes encore assez loin, Dieu Merci, de l'époque des démenagements mais nous sommes sûrs qu'au mois de mai prochain ce sera la même chose qu'au mois de mai 1866 alors qu'Hector Fabre écrivait une chronique, sur ce sujet, disait: "Il y a eu, cette année, à Québec, encore plus de démenagements que de coutume."

Même dans son "avis au lecteur", Hector Fabre, présentant un recueil de chroniques, nous montre que rien n'a changé depuis lui jusqu'à nous. Il commence: "Notre littérature est en pleine floraison. Chaque saison voit naître un ouvrage nouveau, en prose ou en vers". Il y a cependant cette petite différence que aujourd'hui l'on devrait dire "chaque jour" au lieu de "chaque saison". N'importe, voilà soixante ans, notre littérature était en pleine floraison. Chaque année donc, depuis plus d'un demi-siècle, nos livres canadiens s'accumulent, d'abord de saison en saison, puis, de mois en mois, probablement de semaine en semaine, et, aujourd'hui, de jour en jour. Comptons alors le nombre de volumes canadiens parus durant ce demi-siècle. Et il y a encore des gens qui osent dire que la littérature canadienne-française n'existe pas. Ceux-là, aussi, ne changeront donc jamais!...

* * * *

Et, puisque nous sommes dans le passé, restons-y. C'est, en certaines circonstances, reconfortant. Remontons encore à une cinquantaine d'années en arrière. Voici une feuille de l'état du marché vers 1871. Il est vrai qu'en notre siècle de "bougeotte" cela n'est pas d'hier. Mais n'empêche que la comparaison que l'on peut faire de cette feuille de marché avec celles d'aujourd'hui est assez intéressante non pas tant cependant au point de vue de la différence incommensurable entre les prix d'autrefois et ceux d'aujourd'hui qu'au point de vue de la situation de ceux que l'on croirait en état de souffrir de l'augmentation qui s'est manifestée, depuis plusieurs années, dans les prix des mêmes articles.

Ainsi, sur cette "feuille de marché" d'autrefois, nous voyons les pommes de terre marquées à 25 sous le minot; le porc frais, 7 sous; le boeuf, 7 sous; le mouton, 8 sous; le sucre d'érable, 7 sous; un poulet, 30 sous, et ainsi de suite. On croit rêver, n'est-ce pas? On voit comme la comparaison, de ce côté, est facile.

Aujourd'hui, hélas! point n'est besoin de donner les "cotes" du marché. Il s'agit de manger pour les avoir constamment à l'esprit.

Mais là, en toute franchise, en toute bonne foi, est-ce qu'on était plus riche parce que l'on payait moins chères les premières nécessités de la vie? L'argent, évidemment, n'avait guère de valeur. Autrefois, l'on ne comptait pas deux pianos par comté tandis qu'aujourd'hui il y en a des centaines par paroisses. Nous nous rappelons même en avoir vu un, naguère, dans l'humble "campe" d'un colon. L'on déposait dessus, sans cérémonie, les ustensiles de cuisine. Autrefois, les "buggies" étaient rares dans une paroisse et seuls les fils de fortunés cultivateurs pouvaient avoir le bonheur de faire une promenade, le dimanche, avec la "blonde" dans cette voiture de luxe. Aujourd'hui, les automobiles sont plus nombreuses chez nos cultivateurs que les "voitures légères" l'étaient autrefois.

Avait-on plus d'argent autrefois? Dans la filière des journaux où nous trouvons cet état de marché dont nous venons de parler, nous relevons en même temps une liste de souscriptions que l'on avait publiée par tout le district de Québec pour venir en aide à la population du Saguenay dont la grêle et la gelée, vers 1870, avaient complètement détruit les récoltes. Après des semaines et des semaines d'appels et de sollicitations, l'on avait recueilli la somme de \$27,28 et l'on trouvait que "ça marchait bien."

Pourtant, l'on était aussi généreux qu'on l'est aujourd'hui. Mais malgré que l'on payât les pommes de terre 25 sous le minot, l'on avait moins d'argent. Aujourd'hui, une famille dépense en "scopes", en une année, une somme supérieure à celle que tout le district pouvait, naguère, offrir à toute une population en détresse. Tout est relatif. Nos éternelles plaintes et nos sempiternelles jérémiades on-t-elles toujours leur raison d'être?

Le pays de Québec

O Pays de Québec, tu sais rester fidèle
A garder tes chansons, un parler qui rappelle
Le fin dire de France au temps de ses grands rois.
Ton peuple est orgueilleux d'avoir brodé ces rives
De champs et de cités où les âmes pensives
Évoquent les grandeurs d'un épique d'Autrefois.

Qui n'aurait de l'orgueil d'écouter dans l'aurore
La voix de tes clochers dans leur salut sonore,
Carillonner ta foi comme aux jours du berceau,
Ou d'entendre le soir la tendresse des mères
Fredonner aux petits quelques chansons légères,
Notre "Claire Fontaine" ou la belle Isabeau?

La France baptisa tes caps vierges, ton fleuve;
Tu vis passer son Rêve avec de Maisonneuve
Et Vimont et Champlain, Marguerite Bourgeoys.
Tu gardes sa douceur, son âme au Nouveau Monde;
Tu restes le témoin de sa trace profonde;
Toujours sur tes clochers l'on voit le coq gaulois...

Albert FERLAND.

Rire, Rire, Rire

Par Emile BOITEAU, notaire

“Un coeur joyeux vit longtemps”, disait Shakespeare.

Le poète anglais s'est fait souvent l'apôtre de la gaieté qui provoque le rire, la bonne humeur, la joie. Et Walter Scott disait à son tour : “Parlez-moi d'un franc rieur” ! Il était lui-même un des hommes les plus gais du monde. Pour chacun il avait un mot aimable et un sourire engageant.

Les deux estimaient sans doute que le prix de la vie est en proportion de la somme des heures gaies que l'on peut vivre.

Quand elle est gaie, la vie paraît si courte !

Il faudrait pouvoir bannir de nos existences, le chagrin, le souci, la crainte, le découragement, la tristesse, la mélancolie, en un mot tous les ennemis de la gaieté. Car la gaieté, c'est la santé, c'est la force, c'est l'influence souveraine.

Etre gai, c'est être artiste, c'est faire oeuvre sociale.

Cultivons donc dans nos esprits cet état merveilleux.

Que l'enfance soit gaie. N'allons pas briser l'élan joyeux des jeunes.

Et si le rire n'a qu'un temps, comme le chante Sully Prud'homme, entourons de nos rires joyeux ou plutôt sourions doucement à ceux pour qui la saison du rire est passée.

* * * *

La santé par le rire, voilà une médecine pour tout le monde et à bon marché.

Elle a été prescrite de tout temps puisqu'il existe un proverbe hébreu qui déclare qu'“un coeur joyeux est un bon remède”.

“La gaieté est le remède de Dieu, écrit le Docteur Holmes : chacun devrait en user. Le souci, l'anxiété, l'humeur chagrine, toute la rouille de la vie devrait être enlevée par l'huile de la gaieté”.

Et il ajoutait en badinant :

“L'attitude sereine d'un médecin vaut mieux parfois que ses pilules !”

Je lis dans une revue médicale, que “le rire stimule les centres vaso-moteurs et la contraction spasmodique des vaisseaux sanguins accélère la circulation du sang. Le rire accélère aussi la respiration et communique de la chaleur à tout l'organisme. Il donne de l'éclat aux yeux, augmente la transpiration, élargit la poitrine, expulse l'air vicié des cellules pulmonaires et tend à rétablir cet équilibre bienfaisant que nous nommons la santé et qui résulte de l'harmonie de toutes les fonctions du corps.”

Le rire tonifie la santé et prolonge la vie !

Un aliéniste affirme “qu'un bon rire fait plus de bien à la santé mentale que les meilleurs appels à la raison”.

N'est-il pas vrai qu'une âme déprimée, aigrie, mélancolique, une vie qui a cessé de croire à sa valeur sacrée, à sa puissance, à sa mission, une vie qui se

confine dans l'égotisme ou dans l'inertie, n'a plus aucune utilité.

Nous devrions combattre en nous toute influence qui tend à déprimer l'esprit, car celui-ci aurait la puissance de prolonger la période de la force, de la maturité et de la beauté, en préservant et en renouvelant la vie physique par une vigoureuse santé mentale.

Notre attitude dépend de notre humeur. Un coeur joyeux donne une allure gaie.”

La joie conserve jeunes le coeur et le visage.

“Je trouve les bouffonneries singulièrement rafraîchissantes” disait Talleyrand.

Et Lyeurgue ne faisait-il pas placer le dieu du rire dans les salles à manger des Spartiates ?

Le rire serait un merveilleux appétitif et le grand remède à la dyspepsie !

La santé par le rire, voilà un remède numéro un que ne désapprouverait pas l'Abbé Warré !

* * * *

La gaieté augmente notre puissance de travail. Combien plus facile nous apparaît notre tâche journalière quand nous sommes de belle humeur.

La gaieté crée de l'énergie.

Les soldats qui marchent au son de la musique sentent moins leur fatigue.

“Donnez-nous un homme qui chante en travaillant disait Carlyle ; il fera plus d'ouvrage, il le fera mieux et travaillera plus longtemps.”

La puissance de la gaieté est merveilleuse et son endurance défie tous les calculs.

“La santé et la bonne humeur disait Massillon, sont pour le corps ce que le soleil est pour la végétation.”

Celui-là est un homme fort dont la bonne humeur résiste aux petites vexations, aux piquûres, aux insinuations journalières. Il faut savoir s'amuser d'un bon éclat de rire parti à nos dépens et ne pas s'irriter des légères moqueries dont sont coutumiers certains esprits joyeux.

Il faut entendre à rire, en riant soi-même.

* * * *

Voulez-vous devenir influents et faire des heureux ? Soyez des gens gais !

La bonne humeur est contagieuse et un franc rieur à vite fait de dérider les plus sérieux.

L'empire de la gaieté est plus fort que celui de la beauté.

Ne préfère-t-on pas, à la compagnie d'une belle personne qui ne sait pas rire et faire rire, celle d'une personne moins belle, voire même laide, mais enjouée ?

Et puis la beauté passe et la gaieté reste.

Voulez-vous obtenir une faveur ? Demandez-là avec un sourire !

On connaît la gaieté coutumière des voyageurs de commerce. Il est admis que pour être un bon ven-

deur, il faut être un gai luron. Le sourire imperturbable de certains orateurs leur ont valu souvent de gagner la confiance d'un auditoire longtemps rebelle à écouter leurs discours.

L'influence d'un homme aimable est toujours plus décisive que celle de celui dont l'attitude rebute.

C'est un art que de savoir sourire.

Et ceux-là font du bien qui savent par leurs plaisanteries et leurs bons mots provoquer la gaieté autour d'eux.

* * * *

Cultivons donc la gaieté.

Il faut, dès le bas âge habituer les enfants à être gais.

Un éducateur écrit : "Encouragez votre enfant à être gai et à rire à gorge déployée. Je n'entends pas qu'il rie sous cape, mais d'un bon rire qui résonne dans toute la maison. Cela ne fera pas du bien seulement à votre enfant mais à tous ceux qui l'entendront et la mélancolie sera bannie de votre demeure. Un rire joyeux est une harmonie délicieuse; en vérité, c'est la meilleure de toutes les musiques."

Des enfants sans gaieté ne donnent pas grand chose. "Les arbres sans bourgeons ne portent jamais de fruits."

Il faut savoir organiser la récréation des enfants. L'enfant qui ne joue pas ne me dit rien qui vaille.

Il faut féliciter ceux qui, en ces dernières années, ont pris l'initiative des terrains de jeux pour les enfants. Les parents qu'énerve trop le tumulte des enfants, au lieu de les assujettir à une tranquillité souvent néfaste, devraient les laisser fréquenter ces lieux d'amusements absolument sains sous tous rapports.

Les plus gais sont d'ordinaire les jeunes gens. Ils sont pleins d'initiative pour organiser le plaisir. Ils doivent comprendre cependant que le plaisir n'est pas le but de la vie et qu'une existence uniquement occupée par les plaisirs est un mal.

Nous prêchons la gaieté; nous blâmons l'abus du plaisir.

La gaieté vraie part d'ordinaire d'une bonne conscience.

Et si l'on s'efforce de rire pour l'étourdir, on manque son but et l'on rit jaune.

* * * *

Pendant un séjour qu'il faisait en Amérique, le prince Wolkonsky appréciait ainsi les moeurs américaines : "Les affaires sont l'alpha et l'oméga de la vie américaine."

"Il n'y a ni plaisir ni joie, ni satisfaction ni idéal en dehors du profit. Aucun autre pays n'estime la valeur d'un homme en dollars. Ailleurs on vit pour jouir de la vie; ici on existe pour les affaires."

Le prince exagérait peut-être un peu. Mais n'existe-t-il pas, en fait, beaucoup de gens affairés et que tue le souci? Un club se fondait à New-York, il y a quelques années sous le nom de "La Société des Insoucieux" où devait régner la gaieté. Réaction nécessaire, je suppose.

Il ne faut pas abuser de la machine humaine et savoir de temps à autre en huiler les rouages par une hygiénique récréation. C'est le but des vacances.

Défions-nous du surménagement et sachons convenablement nous récréer.

A ce propos combien songent à faire "la maison" gaie?

Pourquoi habiter un local sombre dans un quartier caniveux quand, pour le même prix souvent, le "chez nous" peut être installé dans un logement ensoleillé, dans un quartier spécialement résidentiel.

Et que l'aménagement intérieur provoque la gaieté. Sachons, au milieu d'un décor agréable, en compagnie d'amis joyeux, faire de la musique, une partie de cartes, causer, chanter, rire et rire souvent.

Et puis organisons le tourisme. Accueillons ceux qui voyagent chez nous très bien; mais sachons à notre tour aller voir du pays.

Participons à ces voyages intelligemment organisés à travers notre Canada, voire même en Europe.

Et à ceux qui seraient tentés de dire : "N'est pas gai qui veut" je laisse à méditer la pensée suivante : "Les hommes se plaignent de ce que Dieu a mis des épines aux roses; ne vaudrait-il pas mieux le remercier de ce qu'il a mis des roses aux épines?"



SPORTS D'HIVER A QUEBEC

Nos amateurs de ski s'en donnent
à coeur joie. C'est un de nos sports
favoris à Québec.

Le Canada Touristique

Par Alphonse DESILETS.

Les pays comme les individus ont intérêt à établir entre eux des liens d'ordre économique, intellectuel et de sympathie. Les missions officielles, les visites de groupes voyageurs et les voyages particuliers ont toujours contribué dans une large mesure à resserrer ces liens pour le profit mutuel des visiteurs et des visités.

Le Gouvernement du Canada en accueillant la Mission et le train-exposition de France en 1921 réalisait l'importance considérable des résultats d'une telle démarche. Et lorsqu'en 1923 il chargea le Sénateur Charles-Philippe Beaubien d'organiser une réplique de cette mission, lorsqu'il délégua en France et en Belgique, avec un convoi-exposition imposant, une vingtaine de représentants de ses services de ressources naturelles, de son industrie, de son commerce, de son agriculture et de ses institutions éducationnelles et financières, le Gouvernement du Canada voulut ajouter un nouveau rayon lumineux au prestige dont pouvait jouir notre jeune pays devant la vieille Europe.

Nous savons que cette attente n'a pas été déçue. Témoin journalier de toutes les manifestations publiques et privées d'intérêt que suscita la présence de notre convoi, nous avons éprouvé la fierté bien naturelle d'appartenir à ce pays du Canada, le plus beau et le plus vaste dans sa nature, le plus riche peut-être par ses ressources naturelles, et, sûrement le plus vigoureux et le mieux préparé à réaliser ses promesses d'avenir.

Le Français et le Belge, peu voyageurs par tempérament, ne connaissaient pas au point de vue touristique notre immense Canada. Nous avons voulu leur donner un aperçu de ses attraits divers. Nos camions et leurs exhibits, nos dioramas et nos projections cinématographiques, sur les places de villes et aux Tuileries de Paris, nos conférences populaires, ont retenu l'attention de plus de deux millions et demi de visiteurs. Les nombreuses publications que nous leur avons laissées restent entre leurs mains comme des documents précieux qui leur parleront de nous longtemps après le départ.

Cette propagande, visuelle, orale et écrite, fut une révélation évidente chez le plus grand nombre. Nous nous sommes présentés, et comme l'accueil fut spontané, enthousiaste et généreux, nous n'avons pas manqué d'inviter nos visiteurs à venir eux-mêmes au pays canadien.

Le contraste, entre la vie intense et tapageuse des grandes villes européennes d'une part et la douceur silencieuse de nos paysages encore vierges, d'autre part, l'accommodation facile de nos voies de transport maritime et ferroviaire, la courtoisie du personnel, la beauté variée des décors propres à chaque municipalité et E. H. Walling, décédé, il y a quelques années, recherché du touriste européen comme il l'est depuis

Chaque fois qu'il viendra chez nous, nous savons que le touriste français ou belge aimera nos rivières, nos lacs, nos forêts, nos prairies, qu'il se complaira dans l'atmosphère historique des vieilles villes cana-

diennes et dans la beauté imposante des cités modernes, toutes également hospitalières.

Une caractéristique particulière le captivera : ce voisinage du passé qu'on adore et du moderne qu'on recherche. Peu de pays, en vérité, offrent des aspects plus variés au touriste voyageur que notre immense pays. Le Canada attire par son histoire dont les souvenirs sont encore vivaces et par son merveilleux développement.

Il y a quatre siècles, un hardi navigateur français, Jacques-Cartier, longeait les côtes orientales de l'Amérique, depuis la Floride jusqu'à Terre-Neuve. Puis, pénétrant au coeur du continent, il prenait possession du pays au nom du Roi de France. Et depuis cette époque, malgré les guerres d'attaque et de défense qui ont préparé et suivi la nouvelle allégeance, le vaste territoire qui domine géographiquement la République la plus peuplée du Nouveau-Monde s'est couvert d'établissements industriels, agricoles, financiers, éducationnels, déjà nombreux et très prospères.

Or, à côté des villes absolument modernes, où le visiteur étranger peut se donner le repos et le confort dont l'Amérique, seule peut-être, possède tout le secret, la grande nature, âpre sauvage, imposante et sans limites d'horizons, l'impressionnante nature canadienne offre des charmes incomparables. La majesté puissante de ses monts verdoyants et de ses glaciers éternels, de ses lacs profonds, de ses îles, de ses fleuves, de ses rivières et de ses cataractes imposantes; la superbe grandeur de ses forêts et de ses parcs nationaux peuplés de pins, de chênes, de mélèzes et de toutes les essences ligneuses, d'animaux indigènes et d'oiseaux innombrables; ses vastes prairies et ses rochers tourmentés, puis ses vallées fertiles et son sous-sol aux richesses inépuisables, tout cet ensemble de beautés et d'attraits veut que le Canadien soit orgueilleux de son ciel et désire qu'on partage son enthousiasme et son admiration.

Pour celui qui visite notre pays avec un souci autre que les simples constatations économiques ou géographiques, le Canada apparaît comme un ensemble merveilleux de décors naturels, d'applications scientifiques, de créations diversifiées du génie et de la pensée de deux races qui se complètent harmonieusement.

Il faut visiter notre immense Dominion pour mesurer à son aune possible la valeur des intelligences qui président à son développement comme à la conservation de ses richesses naturelles.

* * * * *

Le Canada est le plus grand état du monde après la Chine; son territoire est seize fois plus étendu que celui de la France. Le trajet par voie ferrée, traversant le continent de Halifax sur l'Atlantique à Vancouver sur le Pacifique, couvre une distance à peu

près égale à la traversée de l'océan, de Cherbourg à Québec.

La Puissance du Canada est divisée en neuf provinces et deux territoires annexés : Québec, Ontario, Colombie-Anglaise, Alberta, Manitoba, Saskatchewan, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard, Territoires du Nord-Ouest et Yukon. La population totale est de plus de 9,000,000 d'habitants. La capitale fédérée est Ottawa. Les deux langues, anglaise et française, sont officielles en ce pays.

On peut traverser la moitié du territoire par voie de navigation. Le fleuve St-Laurent, le plus considérable du pays, met en communication l'océan Atlantique avec les grands lacs intérieurs : Ontario, Erié, Huron et Supérieur. D'innombrables rivières viennent s'y jeter ou se déversent sur le littoral : ce sont le Yukon, le Fraser, le Colombia, le Mackenzie, l'Athabaska, la Grande-Rivière, le St-Jean, le Hamilton et l'Abitibi. D'autres principaux lacs, petites mers intérieures dont l'étendue est proportionnée à celle du vaste territoire, sont : le Grand-Ours, le Winnipeg, le lac du Renne, le lac des Bois, le Nipigon, le Mistassini, le lac St-Jean et le lac Champlain.

Une infinité de lacs plus petits et de rivières moins importantes baignent les régions boisées et les terres cultivées. Ces eaux sont peuplées de saumon, truite, brochet, carpe, anguille, flétan et autres familles aquatiques. Rien n'est plus agréable ni plus réconfortant qu'un séjour de quelques semaines sur les bords enchanteurs de nos rivières et de nos lacs. La pêche et la chasse y abondent, et la nature, de juin à novembre, s'y fait des amants passionnés.

Les grandes chaînes de montagnes sont : les monts Notre-Dame, les Laurentides au nord du St-Laurent, les monts Rocheux dans l'ouest et la chaîne côtière des Cascades sur les bords du Pacifique. La chaîne des Rocheuses était appelée par les Sauvages "l'épine dorsale du monde".

Les zones forestières occupent la moitié de la surface territoriale du Canada. Les grandes forêts sont celles de la Colombie, réputées par la richesse de leurs pins et autres conifères géants; celles de l'Alaska où abondent la pruche, le sapin et l'épinette; celles du Québec, de l'Ontario et des Provinces Maritimes où les réserves de sapin, d'épinette, de cèdre, d'orme, d'érable, de merisier et de chêne rouge, sont inépuisables.

Des pouvoirs hydrauliques, d'une puissance formidable, activent les pulperies et les usines électriques, dont l'agencement et l'outillage sont le dernier cri de la physique moderne.

Ces forêts sont peuplées d'une faune variée : orignal, caribou, chevreuil, ours, renard, hermine, écureuil, martre, perdrix, outarde, bécasse, et d'oiseaux de proie : aigle, milan, épervier.

Les grandes chasses, contrôlées par des lois sages et protectrices, laissent aux nemrods la libre jouissance des dons généreux que Diane a profusés aux fervents de ce sport si recherché de tous les peuples.

Le gouvernement canadien a mis en réserve de grandes étendues de forêts, encadrant de beaux lacs, et gardés comme parcs nationaux; tels sont : le parc Yoko et sa double cataracte dite des Jumeaux, au nord-ouest du pays; le parc Jasper, en Alberta, encore inexploré; les parcs Nipigon et Algonquin en Ontario; le parc des Laurentides au nord de Québec, et celui de la Gaspésie dans notre Bretagne canadienne.

Les citoyens de la vieille Europe, désireux de retremper leurs forces physiques et morales au sein d'une nature encore vierge, voisinée de cités paisibles et confortables, ne trouveront nulle part ailleurs qu'au Canada l'idéal du repos et du vrai réconfort.

* * * * *

La longueur totale de nos voies ferrées est égale à une fois et demie le tour de la terre. Deux grands réseaux se partagent cette partie du continent américain : le Canadien National et le Pacifique Canadien. Nos chemins de fer transportent annuellement en moyenne 33,000,000 de voyageurs et leurs recettes globales s'élèvent à plus de 120 millions de dollars en douze mois.

L'activité commerciale de nos grandes villes, de nos ports de mer et de nos moindres cités, la diversité des industries, et la constante émulation qui anime nos institutions d'enseignement varié, mettent dans notre vie quotidienne un mouvement qui capte l'attention des observateurs. C'est un pays qui monte vers le progrès et rien ne réjouit tant l'étranger que ces manifestations du génie en travail chez une nation jeune et vaillante.

Il faut visiter en détail nos villes principales : Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Vancouver, puis Québec, Ottawa, Halifax, St-Jean, Calgary, Victoria et Edmonton. Des centaines d'autres, moins peuplées, ne sont pas moins captivantes par leurs sites avantageux et par leurs attraits particuliers. Plusieurs ont leurs syndicats ou offices de tourisme et ces institutions, municipales, régionales ou provinciales, s'emploient à faire apprécier chacune sa localité en en facilitant la visite et en procurant à nos hôtes les moyens de se renseigner et de recueillir sur place les impressions qui donnent à un voyage sa valeur instructive et documentaire.

* * * * *

Enfin, sous un climat sain, agréable, tempéré, un sol généreux et fécond étale les beautés multiples de sa flore naturelle et de sa végétation cultivée. Chaque province a ses caractéristiques propres. C'est la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard, paradis des vergers et des grandes plantations horticoles et fruitières. C'est le Québec, riche vallée du plus beau des fleuves, sur les versants duquel s'échelonnent des paroisses agricoles où florissent toutes les cultures. C'est l'Ontario, avec ses fermes laitières, ses prunes, ses pommes et ses raisins. C'est le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, où le blé et l'avoine couvrent des étendues sans limites, comme de véritables mers d'épis mouvants. C'est enfin la Colombie Anglaise où les pics élevés, habillés de sombre verdure, se coiffent d'éternels bonnets de neige, tandis qu'à leurs pieds les prairies s'émaillent de mille fleurs aux teintes éclatantes. Et dans ce panorama la nature se montre dans toute sa splendeur et sa sauvagerie beauté.

Le Canada réunit, dans les larges cadres de son territoire, tout ce que la topographie du territoire européen peut offrir d'attrayant et de varié. Depuis les fiords de la Norvège et les rochers audacieux de la Suisse, depuis les monts boisés de la chaîne vosgienne jusqu'aux plateaux des Andes, depuis les lacs, les rivières, les îles et les jardins, jusqu'aux sables les plus doux de la grève siliceuse, tout rappelle les plus beaux endroits des autres pays. Le voyageur ne se lasse point de contempler tant de beautés accumulées par la nature en un seul point du globe, et l'impression qu'il en rapporte a quelque chose de bienfaisant et d'impérissable.

IN MEMORIAM

CHARLES HUOT

Avec le décès du regretté Charles Huot disparaît une des personnalités les plus remarquantes de notre monde artistique canadien-français. Il était, en effet, de la brillante lignée des Falardeau, des Plamondon, des Hamel, des Taché, des Lemoine, laissant après lui des oeuvres remarquables, qui perpétueront son souvenir, empreintes sont-elles de cette rayonnance d'âme, magnifique symbole d'idéal et de beauté.

Artiste-peintre consciencieux, il n'admettait pas la formule de "l'art pour l'art", et tout son effort consistait non-seulement à rendre sur ses toiles les multiples beautés de la nature, mais aussi et surtout à y ajouter le cachet de sa personnalité; un paysage pour lui était un état d'âme.

Aussi, chacune de ses oeuvres marque-t-elle une évolution, comme elle est l'expression d'une pensée, d'un sentiment, d'un culte véritable qu'il avait pour ces choses et la terre de "chez nous" qu'il peint amon nos plus légitimes aspirations, comme une strophe vincts.

A l'instar de nos poètes du terroir, il l'a chanté par une vivante symphonie en couleurs, dont chaque note parle au plus profond de notre être et fait écho à nos plus légitimes aspirations, comme une strophe vibrante de notre hymne national.

Au reste, chacune de ses "créations, véritables tranches de nature", sont-elles empreintes d'un réalisme saisissant qui ne descend jamais jusqu'à la trivialité contre laquelle d'ailleurs le défendait la noblesse et la sincérité de son inspiration. La liste de ses tableaux serait trop longue à énumérer, car il s'est exercé dans tous les genres avec un égal bonheur d'expression, une touche large et aisée, une pâte onctueuse et sans lourdeur; bref, une façon de spiritualiser le réel qui l'apparente à un Corot ou à un Millet, dont les tableaux rustiques demeurent des chef-d'oeuvre de l'école française dédiés à la gloire de la terre. Témoins, son "Sanctus", qui évoque en sa rustique mysticité toute la grandeur du divin sacrifice et qui rappelle aussi la touchante scène champêtre dans "Maria Chapdelaine", récitant elle aussi son chapelet dans l'humble demeure du colon "au pays de Québec", où parlait si haut à son oreille "les voix de la terre".

En outre, il est l'auteur de plusieurs portraits qui ornent nos édifices publics, toute une galerie pris dans tous les milieux sociaux, tous de bonne facture et très ressemblants.

Nous disons à son éloge, artiste dans l'âme, il était surtout un modeste et abhorrait rien tant que la réclame tapageuse faite autour de certaines oeuvres étrangères mises en vedette dans des expositions locales.

Dans ses relations sociales, il était d'une loyale et entière sincérité, soulignée parfois d'un fin sourire qui dénotait chez lui l'observateur avisé autant que l'homme de bonne camaraderie que tous ceux qui l'ont

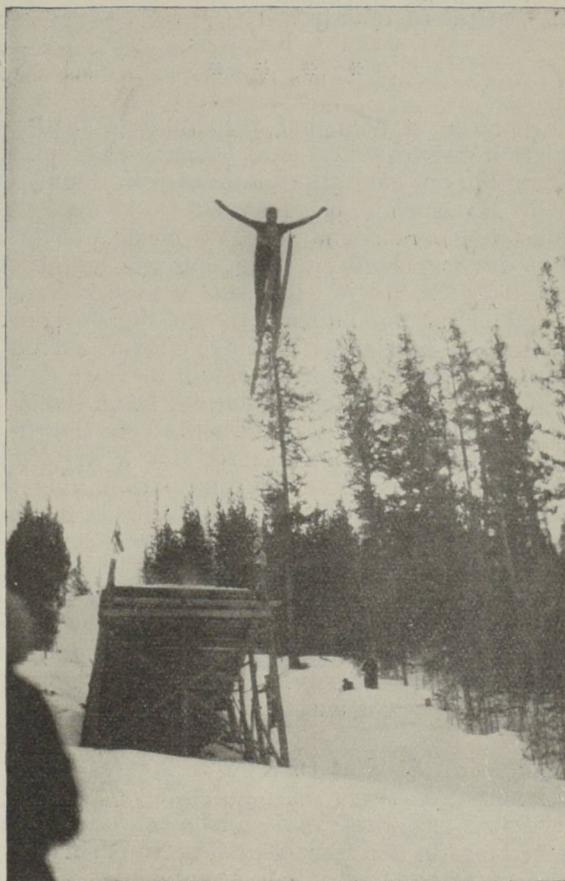
connu s'accordent à louer et qui vivra encore longtemps dans leur mémoire, type parfait de l'artiste et du bon compagnon.

Sur cette tombe entr'ouverte, nous avons déposé cette gerbe de fleurs d'un souvenir ému, humble témoignage d'admiration due à une vie tout entière consacrée à l'art et à rendre l'idéale beauté des êtres et des choses, auguste et digne reflet de son âme chrétienne qui recueille maintenant, sous les célestes parvis, les promesses d'éternité.

Jules-S. LeSage.

Février 1930.

SPORTS D'HIVER A QUEBEC



Cliché du C.N.R.

Saut en hauteur sur ski. — Chaque soir et les jours de congé, nos collines sont couvertes de skieurs. C'est le sport en honneur.

L'URBANISME

(*Simple notes suggérées par une causerie de M. N. Cauchon, I.C.C.,
donnée à Québec, le 27 janvier dernier.*)

Voilà une science qui fait son petit bonhomme de chemin tout doucement et sans révolution.

Quand on se rend compte que la ville de Québec possède aujourd'hui une Commission d'Urbanisme et de Conservation, l'on n'est pas loin de penser à un déclanchement général, car la capitale est reconnue pour son conservatisme, lequel lui fait prendre avec un grain de sel tout ce qui s'appelle nouveauté, quelle que soit sa bannière ou son étiquette.

La Société des Arts, Sciences et Lettres avait invité un expert en urbanisme à venir, il y a plus de cinq ans, donner une conférence sous ses auspices, à l'Hôtel de Ville. M. Noulan Cauchon, ingénieur civil fut le premier conférencier qui traita ce sujet, à Québec, sous les auspices de notre Société.

Depuis, il y est revenu à maintes reprises et, tout récemment encore, devant la Société des Ingénieurs Civils, il prononçait une autre causerie sur ce sujet et, en particulier, sur le système hexagonal, dont il est en quelque sorte le père.

* * * *

L'urbanisme a pour but principal de faciliter la circulation des véhicules, dans les rues, et d'empêcher la congestion des habitations à un endroit donné. Comme le dit M. Cauchon, la congestion des véhicules, dans certains quartiers d'une ville, de même que la congestion des logements où sont entassés les ouvriers, cette congestion, dis-je, constitue le cancer des grandes agglomérations humaines; elle est devenue, en plus, un signe particulier de notre époque, surtout depuis que la vitesse ou que le besoin de faire de la vitesse s'est emparé de la population. Dans l'aménagement des villes modernes ou dans la réfection de celles qui ont été bâties au hasard, il y a des règles à observer pour permettre une circulation plus facile et plus rapide du flot humain, ainsi que des nombreux véhicules qui s'y croisent. Il serait trop long de les énumérer, mais c'est sur ces principes à observer qu'à roulé la causerie de M. Cauchon, et c'est à la suite de cette causerie qu'il a fait quelques commentaires sur le système de zonage et l'emploi de certains procédés techniques servant à prévenir les maux dont on a parlé au commencement, ou pour en amener la guérison.

La ligue du Progrès Civique de Montréal, qui, depuis longtemps étudie cette question, a préparé une loi modèle d'urbanisme et de zonage, qu'elle a soumise à l'attention du gouvernement de cette Province. Espérons qu'elle donnera lieu à un débat intéressant chez nos députés, afin que les échos de cette étude se répercutent jusque dans les endroits les plus éloignés de la Province où la lumière n'est pas encore complètement faite au sujet de cette science, nouvelle pour nous, mais qui ne l'est pas dans d'autres pays.

A propos de la ville de Québec, M. Cauchon a mis en relief le cachet de ses vieux murs, que nous devons conserver précieusement et empêcher qu'ils soient l'objet de tout vandalisme. "Ces murs ne sont pas seulement, dit-il, un monument national historique, mais ils constituent, de plus, ce que peu de gens savent, un monument technique de l'art de la guerre du passé".

La restauration de ces murs dans un avenir prochain fait encore l'objet de quelques commentaires de la part du causeur, qui déclare qu'ils ont une valeur d'au moins \$200,000,000 et que les touristes qui affluent à Québec paient un gros intérêt, attirés qu'ils le sont par cet héritage historique que nous devons conserver précieusement. Il rappelle que les vieux murs de York, en Angleterre, de même que ceux de Carcassonne, en France, sont l'objet de grands soins, que leurs falaises sont dégagées et recouvertes de verdure.

* * * *

Dans la dernière partie de sa causerie, M. Cauchon a parlé du système hexagonal dont il est l'inventeur et qu'il a perfectionné après vingt ans de travail ardu. Il a exposé la technique de ce système et en a fait saisir tous les détails par des dessins appropriés.

M. Cauchon a été exposer ce système dans certaines villes d'Angleterre et d'Allemagne, au cours de l'année dernière et il a reçu, dans chacun de ces pays, l'accueil le plus favorable. En Allemagne, le principe et la technique de son système ont été adoptés d'emblée, le printemps dernier. On l'étudie aussi en France, dans les milieux où l'on s'occupe d'urbanisme et il est tout probable qu'avant longtemps l'on en fera l'essai.

Nous ne pouvons que féliciter M. Cauchon de son activité et de la tenacité qu'il met à développer la science de l'urbanisme, aussi de son habileté à en faire saisir l'importance, dans les milieux où il est appelé à prendre la parole.

D'autre part, nous pouvons nous féliciter, nous de la Société des Arts, Sciences et Lettres, d'avoir attiré l'attention publique sur cette science, il y a déjà quelques années, preuve que nous ne sommes pas les rêveurs et les spéculateurs philosophiques dont on a parlé jadis.

Si les lettres occupent la majeure partie de nos activités, nous avons aussi prouvé, en plusieurs occasions, que les arts ne nous laissent pas insensibles, puisque nous avons organisé plusieurs expositions de peinture, fait ériger certain monument en l'honneur d'un écrivain, et que, de plus, la science de l'urbanisme, entre autres, continue, comme jadis il y a cinq ans, à faire l'objet de nos études.

G.-E. M.

Les Canadiens Français et leurs Critiques

Par Jean-Charlemagne Bracq, docteur ès-lettres, LL. D.,

Auteur de "L'Evolution du Canada Français."

Je donne à ce peuple de gentilshommes son nom légitime de "Canadiens" tout court, comme le veut non seulement la tradition française, mais aussi la désignation anglaise, jusqu'à l'union des deux Canada, et lord Durham lui-même.

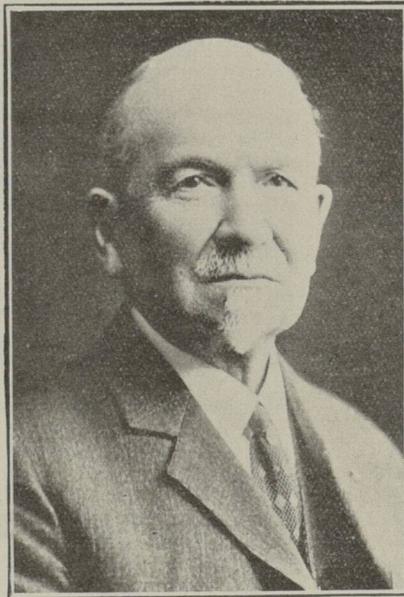
Au point de vue historique, l'on compte trois sortes de

Canadiens : le Canadien proprement dit, de la province de Québec, le Canadien Anglais, d'origine anglaise et de langue anglaise, qui demeure dans les autres provinces, et le Canadien Américain, qui réside dans le pays à la bannière étoilée. Les Canadiens d'origine française ont été sujets à de fortes vagues de critiques. Les Orangistes ont employé à leur endroit les expressions les plus violentes, et prouvé leur antagonisme passionné à un tel point qu'ils se sont nui à eux-mêmes plutôt qu'aux Canadiens Français. La législation contre les écoles françaises dans Ontario a été rappelée. Un livre faisant connaître leur esprit et leur manque de délicatesse. "The Tragedy of Quebec", par R. Sellar, aurait jeté sur eux beaucoup de discrédit s'il eut été plus répandu. Un professeur dans l'un de nos meilleurs collèges de femmes a récité plusieurs pièces de vers du Dr Drummond, vers remarquables, mais qui sont des plus injustes dans la peinture qu'ils font des "habitants" ou des cultivateurs des provinces laurentiennes. Elle, (ce professeur), car c'est une femme, leur met dans la bouche une sorte de jargon anglo-saxon, comme si c'était là le langage parlé couramment par ces paysans, et c'est pourquoi plusieurs de ses auditeurs en ont conclu que tel était l'idiôme du peuple. Comme résultat de plusieurs témoignages venus des meilleures régions de la France, une réaction s'est produite et maintenant un nombre toujours grandissant d'étudiants dont la langue maternelle est l'anglais, vont à Montréal et à Québec pour étudier le français. Il semble que le dicton de Burke représente bien la situation : "Un

adversaire ou antagoniste constitue notre meilleur assistant". (On antagonist is our best helper).

Plusieurs Américains (lisez habitants des Etats-Unis, bien que nous soyons aussi américains qu'eux) ont tenté d'écrire sur différents sujets canadiens, entre autres, M. A. R. M. Lower, qui a fait un article intitulé : "New

France and New England", dans le "Canadian New England Quarterly", où il fait un historique bien incomplet de la migration des Canadiens français dans ce pays (Etats-Unis). Cet article est injuste parce qu'il n'expose pas sous son vrai jour ce mouvement migratoire, qui s'imposait alors. Il affirme que les prêtres désirent remplacer les protestants par des catholiques, comme si la position renversée n'était pas aussi l'idéal de ceux-là. Il expose plusieurs raisons pour lesquelles les Canadiens se sont exilés aux Etats-Unis, mais il ne fait aucunement mention de la principale, à savoir l'abrogation du traité de réciprocité avec le Canada, en 1854. A son point de vue, l'émigrant n'est qu'un pauvre paysans exploité (a poor exploited peasant) affligé d'une grande fécondité (cursed with great fecundity), comme si tel n'était pas le cas des Yankees mêmes, autrefois. Cet écrivain se signale surtout par son manque de compréhension sympathique. Le Dr Robert Cloutman Dexter, de la Unitarian Association dans le World's Work, à l'occasion de certaines assemblées au Williams College, a aussi exprimé des jugements inexacts et, par conséquent, sujets à critique. Un des points saillants de ses assertions comme professeur de sociologie, c'est qu'il sépare complètement les Canadiens américains de ceux qui sont restés attachés à leur patrie. Les Canadiens forment un tout, une entité, un organisme montrant des caractéristiques communes. En les sortant de leur milieu ethnologique ou historique, il défigure les traits du peuple le plus intéressant et dont je vais vous exposer l'importance dans les lignes suivantes.



M. J.-C. BRACQ

romanes pendant plus de trente ans, dans un collège de la république voisine. Bien que retiré aujourd'hui et jouissant d'une retraite bien méritée, il s'emploie encore à nous défendre contre tous ceux qui veulent nous attaquer et nous représenter sous des couleurs qui ne sont pas les véritables.

La conférence que nous reproduisons ici est une traduction d'un travail présenté par M. Jean-Charlemagne Bracq, à la 35^e assemblée annuelle de la Franco American Historical Society, de Boston, Mass., au mois de novembre dernier. Elle a paru dans "New-York Magazine", revue mensuelle de langue française, mais qui contient aussi, parfois, quelques études de langue anglaise.

Il serait à souhaiter que la province de Québec possédât un Institut ou une Académie ayant le droit de décerner des récompenses honorifiques à ceux de ses fils ou de ses défenseurs qui ont mérité sa reconnaissance pour services rendus à nos compatriotes. La France épingle souvent sur la poitrine de quelques-uns des nôtres des palmes, comme celles de l'Académie, de l'Instruction publique, et pour les plus méritants, la croix de Chevalier, d'Officier ou de Commandeur de la Légion d'honneur. Nous serions trop heureux, à la Société des Arts, Sciences et Lettres, de recommander M. J.-C. Bracq pour l'une de ces décorations, à cause du mérite des ouvrages qu'il a publiés à notre égard et aussi à cause du désintéressement et de l'impartialité dont il a fait preuve dans ses écrits. M. Bracq est un optimiste. Bien qu'âgé et valétudinaire, dans sa villa des "Ombrages", à Keene, N. H., il utilise ses loisirs de rentier de la façon la plus méritoire, comme on pourra le voir en lisant sa conférence.

Au nom de la Société des Arts, Sciences et Lettres, je lui offre nos remerciements les plus vifs et lui exprime notre vive gratitude pour l'intérêt qu'il nous porte depuis si longtemps, et les belles et vigoureuses pages qu'il a écrites à notre endroit.

G.-E. MARQUIS

Nos anciens lecteurs se rappellent encore sans doute l'étude que nous avons publiée dans le "Terroir", au sujet du volume intitulé "Evolution du Canada Français", par Jean-Charlemagne Bracq. Cette étude de M. Bracq était le fruit de plus de quinze ans de recherches, de voyages et de travail intense. Ecrit en anglais tout d'abord, il fut traduit en français et il ne contribua pas peu, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, à mieux faire connaître nos compatriotes et à redorer en quelque sorte notre blason, dans certains quartiers où, par ignorance ou préjugés, l'on nous méconnaissait. M. Bracq, qui est canadien de naissance, a été professeur de langues

Etes-vous au courant du fait que moins de 10,000 émigrants français se sont établis au Canada? Maintenant, en y ajoutant les Canadiens américains, leur nombre excède 5,000,000. Les premiers mouvements d'expansion sont ceux de leur missionnaires, hommes remarquables par leurs exploits évangéliques et leur esprit d'héroïsme. Le coureur de bois, comme ensemble, constitue un type d'homme différent des autres, et c'est ainsi qu'ils firent preuve d'un courage remarquable et qu'ils réussirent à gagner l'estime des Peaux-Rouges et à faire connaître ceux-ci. La vie de ces pionniers en a été une de combats avec la nature, avec les officiers français, avec les Anglais et surtout avec les administrateurs anglais à l'esprit rapace. A certains points de vue, leur histoire constitue quelque chose qui ressemble un peu à un martyrologe. Le Gouvernement avait organisé la vie économique du pays de façon à enrichir ses nationaux. C'eût été un miracle si les Anglais ne s'étaient enrichis pendant que les Canadiens demeuraient pauvres. Toutefois, au point de vue politique, ils étaient servis par des compatriotes d'une rare valeur de caractère. Lafontaine, grand avocat constitutionnel fut, avec Baldwin, un Anglais canadien, le plus grand artisan de l'établissement du gouvernement responsable au Canada. Cartier, un meneur d'hommes à l'esprit conservateur, a fait plus que tout autre pour amener la fédération des provinces, le fait le plus important dans l'histoire politique du pays. Laurier, homme de grande distinction naturelle, d'un caractère fascinateur, politique génial, réussit à adoucir la violence des luttes politiques et contribua à donner à son pays une place plus en vue dans l'Empire Britannique. Il n'y a pas d'homme qui a plus fait que lui pour exposer sous son vrai jour, la grandeur de cette puissance universelle. De nos jours, son compatriote, l'honorable Philippe Roy, ambassadeur du Dominion en France crée à Paris un nouveau chaînon non seulement entre la France et le Canada, mais entre la Vieille et la Nouvelle-France. Le sénateur Dandurand, ancien président de la Ligue des Nations, a été l'une des figures les plus remarquables de cette mémorable institution, qu'il a servie de différentes façons, ainsi que le Canada et l'Empire; l'honorable Ernest Lapointe a signé, à Washington, le premier traité avec les Etats-Unis. Cinq autres Canadiens (français) font partie du Cabinet et près de trente siègent au Sénat. Une figure très remarquable dans la vie nationale et même dans l'Empire, est celle de l'honorable Rodolphe Lemieux, plusieurs fois ministre sous l'administration Laurier, aujourd'hui Orateur à la Chambre des Communes. Comme Roosevelt et le président Nicholas Murray Butler, il fait partie de l'Institut de France. Des hommes d'Etat ont aussi joué un rôle remarquable dans le gouvernement de Québec et tout spécialement sir Lomer Gouin, pendant longtemps premier-ministre et qui mourut lieutenant-gouverneur. Avant qu'il se retirât de la vie active, sa tâche fut assumée par le premier-ministre Taschereau, qui a déjà à son crédit un dossier public le plaçant au premier rang parmi les leaders du Dominion. Avec un rare sens politique, il sait faire face aux plus grands problèmes et quand il a pris une décision il va droit au but, sans hésitation.

A propos d'instruction publique, les Canadiens eurent longtemps à faire face à de grandes difficultés. L'aristocratie française, au contraire de la noblesse anglaise, était sous l'impression qu'il était dangereux, au point de vue politique, d'instruire les masses et que la pauvreté constituait le meilleur moyen de les empêcher de réclamer de grandes réformes. L'Eglise fut une pionnière dans ce champ particulier. Aujourd'hui, les Canadiens se sont mis résolument à la tâche et ont presque complètement fait disparaître les illettrés chez eux; ils ont créé des écoles publiques, un grand nombre de collèges classiques, et ils continuent à développer rapidement deux grandes universités. Un des côtés remarquables de ces institutions, c'est qu'elles reçoivent les femmes et que, de plus, elles touchent à tous les problèmes se rapportant à la formation des hommes et des femmes. Leurs facultés de droit sont tout à fait modernes dans leur enseignement. Celle de McGill compte toujours parmi son personnel un grand nombre de professeurs et d'étudiants canadiens (français). De même encore, leurs facultés de médecine accomplissent un beau travail et elles exigent maintenant que tous leurs étudiants soient des gradués de collèges; à Québec, le cours est de cinq ans et, à Montréal, de six. Elles ont, de plus, fait pénétrer dans leur

enseignement les méthodes françaises, la science française et la culture française. Leur école de pharmacie est renommée. Elle possède encore des facultés de sciences appliquées pour le génie civil, le génie forestier, l'agriculture, et l'on y compte encore deux écoles des beaux-arts, le tout constituant des armes puissantes pour combattre l'ignorance.

Dans les cercles intellectuels plus élevés, les arts sont indispensables et, à cause de cela, ces écoles forment un grand nombre d'étudiants. Les Canadiens s'enorgueillissent de posséder quelques artistes de valeur. Philippe Hébert est l'un des plus grands sculpteurs que ce continent ait produits. Ses oeuvres sont remarquables. Sa statue de l'évêque Laval, à Québec, de sir John A. McDonald, à Ottawa, et des héros et héroïnes de l'Histoire du Canada, sont très belles, mais celle du roi Edouard est incomparable, à cause de sa vigueur et de la majesté et de la dignité du roi. Alfred Laliberté, après plusieurs travaux importants dans le domaine national, donne le jour, si l'on peut dire, à son *magnum opus*, le monument de Dollard, le grand héros français qui s'est immortalisé dans un combat mortel contre de nombreux Peaux-Rouges. Dans cette oeuvre, l'artiste a exprimé, avec un rare talent, l'héroïsme idéalisé dans l'art. La figure de Laocoon n'est pas plus tragique. En architecture, Marchand occupe le premier rang. Il a bâti la cathédrale de St-Boniface, ville qui s'élève en face de Winnipeg, au-delà de la rivière Rouge. C'est une des plus belles constructions que l'on rencontre dans l'Ouest canadien; elle n'offre jamais de plus beau spectacle que lorsqu'elle est remplie de fidèles. C'est là que l'on comprend mieux la puissance de l'esthétique de cette basilique, quand on voit s'unir son architecture, ses sculptures, sa musique et ses prières pour édifier les âmes. En outre du beau monastère des Dames de la Congrégation, dont il est l'auteur, il a aussi fait des plans pour les Sulpiciens, d'une chapelle de toute beauté, poème en pierre dont l'exécution est parfaite au point de vue de l'art.

En poésie, Crémazie a été leur premier harde. Ses poèmes ne sont pas nombreux, mais ses meilleurs écrits dans l'esprit de l'époque, passeront à la postérité: "Le Vieux Soldats Canadien", "Le Chant du Vieux Soldat Canadien", "Le Drapeau de Carillon", "L'envoi Aux Marins de la Capricieuse", sont les joyaux de ce genre de poésie exprimant de façon immortelle le chagrin de ses compatriotes d'être séparés de la France. Fréchette, adoptant, lui aussi, le thème national, fut longtemps reconnu pour son grand talent par Longfellow, avant que l'Académie Française songeât à le couronner. Avec ces deux poètes, une nouvelle inspiration plus vigoureuse pénétra avec force dans la littérature canadienne. Des douzaines de poètes, dont plusieurs remarquables, ont fait entendre la voix de la France dans le Nouveau-Monde. L'ambiance a joué, chez certains sujets d'origine anglaise, un rôle tout spécial, en leur faisant apprendre non seulement la langue française et en oubliant la leur, mais en leur apprenant à cultiver la poésie française. Chapman a accompli une oeuvre poétique remarquable, qui lui a valu, un jour, le titre de lauréat de l'Institut de France. Nelligan a approfondi le lyrisme canadien avec ses poésies suggestives. W.-A. Baker a écrit plusieurs pièces patriotiques. Charles Gill, descendant d'un prisonnier américain qui préféra demeurer au Canada, possédait une âme capable des plus belles ascensions avec les esthètes de l'art poétique. Le juge Gonzalve Desaulniers est l'un de ceux qui ont touché avec le plus de dextérité le clavier de la poésie canadienne. Ses vers ont une légèreté, une grâce, une limpidité remarquables, et expriment des sentiments bien balancés. L'on rencontre encore de la vraie poésie dans la prose de l'abbé Groulx, du juge Rivard, de Charles Gill, de Mgr Roy et de l'honorable Athanase David.

Nous avons des historiens remarquables. Garneau figure au premier rang. Son histoire fait époque dans les lettres canadiennes. Nul ne l'a surpassé et il est bien probable que bien peu le feront d'ici longtemps. Il a donné une grande impulsion à leur historiographie, qui s'enrichit d'année en année, non seulement grâce aux historiens éminents comme Mgr Amédée Gosselin et l'honorable Thomas Chapais, mais parce qu'il a su ajouter aux études auxiliaires de l'histoire.

On n'a jamais rendu justice entière aux femmes canadiennes. "La Canadienne et ses jolis yeux doux" est rarement mise en vedette à cause de ses vertus de premier

ordre et de son caractère. Lorsqu'elle contracte mariage, elle promet obéissance et, de fait, elle est soumise, mais quand, dans son nouveau foyer, elle dit: "Mon vieux, veux-tu taire ceci pour moi?" — "Mais oui, ma vieille!" Avec modestie, à cause de sa gentillesse et de son tact, elle a une grande influence morale sur son mari, puis sur leurs enfants et sur tout ce qui se rapporte à l'économie domestique. Sir E. W. Watkins, un ancien président du chemin de fer du Grand-Tronc, vint au pays et écrivit un livre dans lequel il parle de la province française dans les termes suivants: "There, the grey mare is the better horse". Je n'aime pas beaucoup la métaphore, mais c'est une vérité qu'elle renferme. Quand, durant la guerre, les soldats américains firent leur première parade dans les rues de Paris, ils reçurent une ovation formidable de la part d'un demi-million de spectateurs, mais entrecoupée par des alternances de silence. Au cours de l'un de ces moments, un ouvrier de basse extraction s'écria: "Ah, ça c'est l'armée du salut". En effet. La femme canadienne a été l'armée du salut de la nationalité française et du foyer français au Canada. Le président Hillen, de l'Université de Princeton, recommandait récemment aux femmes de conserver la vie familiale. C'est ce que font les Canadiennes, de façon admirable. Au-dessus des classes pauvres s'élève une élite de femmes distinguées. Laure Conan était un écrivain exquis, que l'abbé Casgrain a qualifiée d'Eugénie de Guérin du Canada. Madame Dandurand a été l'un de leurs meilleurs esprits et écrivains. Son meilleur travail, "Nos Travers", révèle une intelligence peu ordinaire, une grande indépendance d'esprit, un rare sens philosophique et des dons littéraires remarquables. Plusieurs femmes sont journalistes. Quelques-unes d'entre elles ont mis en volume un choix de leurs meilleures pages. Dans chacun de ces volumes, l'on voit des preuves d'un catholicisme intense, de beaucoup de sincérité, de hautes vertus domestiques, exprimées avec plus de chaleur, plus de naturel et plus de grâce que celles des hommes formés d'après le classicisme du pays. Une personnalité féminine des plus remarquables de la Province, c'est Soeur Ste-Anne-Marie, qui a plus fait pour la formation supérieure des femmes au Canada que toute autre personne de notre époque. A elle principalement, les Canadiens doivent la fondation du Collège de Notre-Dame et de l'Institut Pédagogique. Comme institutrice, elle exerce une grande influence. Elle est non seulement aimée et vénérée de ses anciennes élèves reconnaissantes, mais aussi des maris de celles-ci, qui lui sont redevables de la formation qu'elle a donnée à la reine de leur foyer. L'Académie Française a souvent couronné des livres canadiens et, tout dernièrement, celui d'une femme. La grande valeur de ces fils éloignés de la France a souvent été signalée par des décorations du gouvernement français.

Leur esprit d'initiative est devenu prodigieux. Ils n'hésitent devant aucune grande entreprise. Dans la ville de Chicoutimi, ils ont construit un barrage qui doit produire au moins un million de chevaux vapeur hydrauliques. Le réservoir Gouin, à la Loutre, autre ouvrage colossal, contient 160 billions de pieds cubes d'eau et il est destiné à alimenter les usines en aval. La variété de leurs établissements industriels étonne les étrangers aussi bien par leur nombre que par leur importance. Les frères Caron, fabricant d'articles de joailleries, des plus fins aux plus communs, ont employé, pendant la guerre, 4,500 hommes et femmes à fabriquer des insignes et des ornements métalliques pour les soldats américains. Les frères Casavant manufacturent les plus belles orgues du continent. M. J.-A. Dubuc a développé l'industrie de la pulpe et du papier sur une échelle considérable. La famille Roland s'est fait une réputation renommée dans la fabrication du papier fin, ce qui lui a valu de nombreux prix dans les différentes expositions, entre autres à celle de Chicago, de même qu'une médaille d'or, à celle de Paris. Les entreprises commerciales jaillissent d'un peu partout. La ville de Québec renferme 38 manufactures de chaussures et 225 autres établissements industriels. La vie agricole semble prendre un nouvel essor, pendant que les forêts inépuisables produisent d'abondantes récoltes.

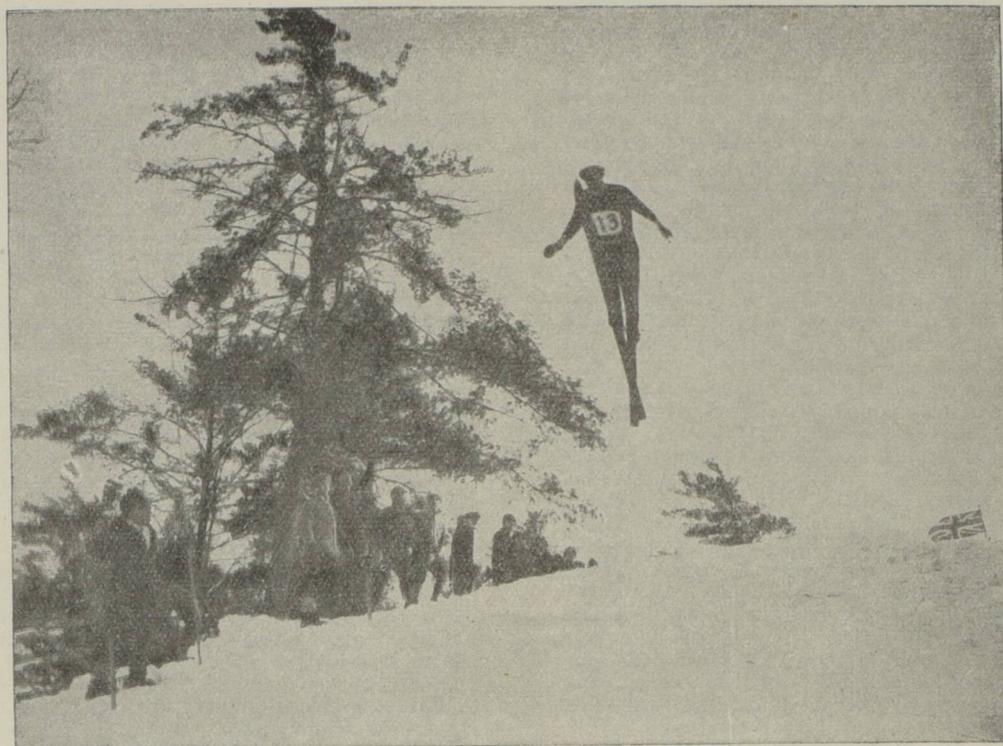
L'habileté de ces petits-fils de France n'est pas même soupçonnée par la plupart des gens. Au commencement de la Grande-Guerre, Louis-A. Gosselin, fabricant d'explosifs, a assemblé et chargé 8,000,000 d'obus. Sir Eugène Fiset, qui se distingua pendant la guerre Sud-Africaine, fut, au cours de la dernière Grande-Guerre, sous-ministre

de la Milice et de la Défense. Il ne faudrait pas oublier le brigadier-général Lessard, le brigadier-général Lebel ni le lieutenant-colonel Panet, mais je me contenterai de mentionner sir Edward Percy Girouard, dont la vie aventureuse se lit comme un roman de fée. Parti au pied de l'échelle comme mesureur dans les arpentages du C. P. R., il devint lieutenant dans les ingénieurs royaux, puis on lui confia d'importantes fonctions à l'Arsenal de Woolwich; fut directeur des chemins de fer durant l'expédition au Soudan, président des chemins de fer égyptiens, haut-commissaire et gouverneur de la Nigérie au Nord, gouverneur de l'Afrique Orientale, pendant la guerre, directeur du dépôt général des munitions, puis directeur gérant de sir W.-J. Armstrong Whitworth et compagnie. Est-il carrière plus admirable?

Les Canadiens, longtemps restés attachés à leurs coutumes et à un certain ordre établi qui semblait immuable, se sont depuis longtemps adaptés aux nouvelles idées. Le clergé, à qui autrefois on a fait le reproche d'être trop conservateur, s'est depuis identifié avec notre époque. Il a une meilleure compréhension de ses fidèles et remplit avec diligence ses devoirs religieux. Leurs moines, sous diverses formes de services religieux et avec leur foi simple, s'efforcent de jeter du baume sur toutes les souffrances morales, avec un esprit de sacrifice qui n'a jamais été surpassé. On voit, à la direction des tribunaux, des hommes à l'esprit large, d'une culture profonde, pendant que le barreau possède des juristes renommés. Quand les Anglo-Canadiens protestants voulurent s'unir, en faisant appel au parlement fédéral pour avoir une charte, il ne jetèrent pas leurs regards sur des avocats de leur foi ou de leur langue, mais sur deux avocats canadiens: Aimé Geoffrion et Eugène Lafleur; le premier avait déjà été choisi comme arbitre d'un litige entre le Mexique et les Etats-Unis. Il fut aussi recommandé au gouvernement britannique comme candidat au tribunal international de la justice, à La Haye. Ces disciples de Thémis ont souvent été délégués pour plaider des causes devant le Conseil privé à Londres. L'administration de la justice est grandement allégée, dans ce pays, par la rareté des crimes résultant de la conscience éclairée du peuple. Ceci est tellement le cas qu'il y a 1,200 villages ou petites villes de la Province où il n'y a pas d'agent de police. Il est encore reconnu que c'est dû à leur connaissance de la loi que les Canadiens français ont été capables, au commencement de la colonie, d'obtenir et de conserver leur liberté. Le Dr Dexter dit que le Quebec Act (1774) avait une tendance à faire d'eux un peuple séparé au Canada. Avant cette date, ils avaient déjà beaucoup de cohésion. Le "Quebec Act" n'y a rien ajouté, tout au plus leur a-t-il donné un statut légal qui leur assurait en même temps une base pour leur liberté et leur tranquillité. Ces messieurs auraient-ils voulu voir se continuer ce régime qui était insupportable, ou encore, comme l'a fait lord Durham, essayer le mélange forcé des deux peuples, politique qui s'est terminée par une faillite bien méritée?

Le genre de vie que mènent les Français des provinces laurentiennes est tel que les Anglais de la classe de ceux qui jadis leur étaient hostiles, se montrent aujourd'hui sympathiques et prêts à coopérer avec eux. "The Montreal Gazette" leur a rendu justice dans un article intitulé "A Sane People" (Une population saine), en le comparant aux autres provinces. Sir Andrew McPhail, adressant la parole devant le Club Canadien de Montréal, rendit le témoignage suivant: "La province de Québec est le dernier refuge, en Amérique, du bon sens politique, de l'ordre, de la liberté et de la civilisation". "The Montreal Star", en épilogramme sur ce discours, qualifie la Province de "Balance wheel" du Dominion (la roue qui maintient l'équilibre entre les provinces). Leur histoire, au cours de longues épreuves, aussi bien que pendant les meilleurs jours du régime anglais, prouve que, politiquement parlant, nous pouvons compter sur leur habileté aussi bien que sur leur fidélité. Il n'y a pas de peuple au monde qui s'est montré plus loyal dans ses engagements politiques.

L'énergie créatrice et les progrès réalisés que je viens de décrire ont été importés dans la Nouvelle-Angleterre par leurs fils exilés. Leur culture intellectuelle enrichit les Canadiens américains, bien qu'il ne faille pas oublier ce que fut la vie des premiers émigrants, lorsque forcés de quitter leur pays par la misère provoquée à la suite de l'abrogation du Traité de Réciprocité. Ces premiers



Courtoisie du C. N. R.

GELÉE "SUPRÊME"

La gelée "SUPREME" vous permet de préparer d'une manière facile, plusieurs desserts différents et délicieux ayant le goût du fruit naturel. Cette saveur étant produite par l'emploi du véritable jus de fruits dans sa fabrication.

La gelée "SUPREME" est préparée à la gélatine la plus pure et de la meilleure qualité.

Elle procure un dessert exquis et nutritif. Elle est recommandée par les médecins et les hôpitaux comme aliment sain, très digestif.

Exigez la gelée "SUPREME" de votre fournisseur.

Fabriquée à Québec par

LES ESSENCES "SUPREME" ENRG.

RECETTES POUR DESSERTS

MANIÈRE FACILE DE LES PRÉPARER

POUR FAIRE UNE GELEE ORDINAIRE

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" dans une chopine d'eau bouillante. Versez dans un moule et mettez dans une glacière ou au froid. En été, réduisez de $\frac{1}{4}$ de tasse la quantité d'eau. N'employez pas de moules en fer-blanc. Quand la gelée est prise, placez le moule dans l'eau chaude un instant et renversez sur un plat. La gelée "SUPREME" conserve toujours sa qualité, même si elle durcit dans le paquet.

GELEE AUX FRAISES

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée aux fraises "SUPREME" dans une chopine d'eau bouillante. Versez dans un moule une partie de cette gelée et mettez au froid. Lorsque cette gelée est presque ferme, placez dessus une couche de fraises fraîches ou en conserves. Prenez le reste de la gelée et versez sur les fruits. Déposez sur un plat et garnissez de fruits frais. Servez seul ou avec de la crème fouettée, aromatisée à l'essence de vanille "SUPREME".

COCKTAIL AUX FRUITS

Coupez des fruits frais ou conservés, déposez dans des verres et saupoudrez de sucre. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'orange ou au citron dans une demi chopine de liquide. Quand la gelée commence à épaissir, versez-là sur les fruits et laissez refroidir. Mettez dessus de la crème fouettée et servez.

SALADES AUX FRUITS

Coupez en petits morceaux une orange, une banane, ajoutez-y quelques cerises. Mettez dans un moule et saupoudrez de sucre. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'essence désirée, mettez refroidir.

Battez lorsque la gelée est froide mais encore liquide. jusqu'à la consistance de la crème fouettée. Versez sur les fruits, mettez refroidir une demi-heure et servez.

SORBET SUPREME"

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" aux framboises dans une chopine d'eau bouillante. Quand elle est refroidie mais encore liquide, remplissez aux deux-tiers, des verres à sorbets et mettez au froid. Faites alors dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée aux ananas, laissez refroidir jusqu'à la consistance de la crème fouettée, remplissez les verres, garnissez avec des noix hachées ou des cerises et servez.

DELICIEUSE GELEE AUX ORANGES

Faites dissoudre dans une chopine d'eau bouillante $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'orange. Mettez-en la moitié dans un moule, laissez refroidir, couvrez de tranches d'oranges et versez de la gelée. Mettez refroidir de nouveau, enlevez du moule, garnissez de tranches d'oranges et servez avec une crème fouettée aromatisée à l'essence d'orange "SUPREME".

GELEE AUX ANANAS ET AUX FRAMBOISES

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée au citron dans une demi chopine d'eau bouillante, ajoutez une demi chopine de jus d'ananas en conserves. Lorsque ce mélange sera froid mais encore liquide battez jusqu'à la consistance de la crème fouettée. Ajoutez en remuant légèrement deux ou trois tranches d'ananas coupées en petits morceaux. Versez dans un moule carré, le remplissant à moitié. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" aux framboises dans une demi chopine d'eau chaude, ajoutez-y une demi chopine de jus de framboises fraîches ou en conserves, battez lorsque ce sera refroidi. Ajoutez les fruits. Versez dans le moule après que la gelée au citron sera devenu bien ferme. Servez avec de la crème fouettée aromatisée à l'Essence de Fraise "SUPREME".

Fabriquées par:

Les Essences "SUPRÊME", Enrg.
QUEBEC

émigrants, après avoir dit un adieu éternel à leurs foyers pauvres mais chérie quand même, choisirent au hasard une localité pour s'y établir. C'est à cause de ces pègrinations qu'on les a longtemps critiqués et appelés "un peuple errant". Cette instabilité diminua graduellement avec leur développement intellectuel. Bientôt une meilleure classe suivit, aidée de ses prêtres, missionnaires et religieuses, qui contribuèrent beaucoup à mettre plus de confiance dans leur cœur, en bâtissant des églises, des écoles et des hôpitaux pour eux. Ensuite vinrent des hommes de professions libérales. Plusieurs médecins gradués des universités canadiennes émigrèrent et forment un corps très important, bien qu'aujourd'hui celui-ci se recrute principalement dans les institutions américaines. Des pharmaciens servirent non seulement comme tels, mais devinrent bientôt propriétaire de pharmacies. Des dentistes, dont la plupart formés dans la Nouvelle-Angleterre, occupèrent une large place dans cette profession. Les avocats augmentèrent en nombre et en qualité. A l'heure actuelle, il est intéressant de constater leur ascension rapide dans l'administration de la justice. Le défunt juge Dubuque, de l'Etat du Massachusset, a laissé le souvenir d'un grand esprit juridique, reconnu pour son courage, ce qui lui a permis de servir de façon remarquable et sans faiblesse, les fins de la justice. Le juge Raoul Baudrau, son successeur, possède, dit-on, les mêmes traits que son prédécesseur. L'honorable Léonidas Pouliot est un homme très estimé de la Cour supérieure du Rhode-Island et l'honorable Henri Burque est proclamé le membre le plus éminent du barreau du New Hampshire. Deux Canadiens américains furent gouverneurs du Rhode Island et le sénateur Hébert, du même Etat, fait maintenant partie du Sénat. M. Elie Vézina, le secrétaire général de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, donne une réponse péremptoire et victorieuse aux accusations du Dr Dexter quand il déclare que "Il y a des maires d'origine française à Woonsocket et Central Falls, dans le Rhode Island; à Fall River, South Bridge, Chicopee, Fitchburg, Massachusetts; à Manchester et Somersworth, dans le New Hampshire; à Waterville, Lewiston et Biddeford, dans le Maine". Il ajoute que "Ils peuvent encore s'enorgueillir du fait qu'environ cent de leurs compatriotes siègent dans les différentes législatures de la Nouvelle-Angleterre". Dans leur évolution, ils se distinguent encore dans d'autres sphères. M. Alphonse Gaulin, après avoir rempli de façon brillante les fonctions de consul des Etats-Unis au Havre, à Marseille, à Rio-de-Janeiro, résignait récemment sa position enviable comme consul général à Paris, bien que cette situation lui eut permis, plus tard, de monter encore plus haut. M. George Prew Savoy fut pendant quelque temps, à Washington, aviseur légal de la Commission Mixte représentant les Etats-Unis contre l'Allemagne et l'Autriche. Il est maintenant aviseur spécial au Trésor.

A l'affirmation du Dr Dexter que "ils fournissent à nos employeurs du travail musculaire plutôt qu'intellectuel, à petits salaires, mais ils sont faciles à conduire", je répondrai que les Canadiens américains sont aimables dans leurs relations mêmes avec leurs employés. J'ajouterai de plus que, d'une manière générale, leurs occupations, au début, furent ce qu'elles sont d'ordinaire chez tous les immigrants; bûcherons, hriquetiers, journaliers en construction de chemin de fer. Plus tard, ils entrèrent dans les moulins, usines, manufactures, et l'on en vit un bon nombre devenir mécaniciens et surveillants de métiers à tisser. L'un de ceux qui travaillaient dans une filature, a inventé plusieurs pièces destinées à rendre plus efficace le travail des métiers, et fait enregistrer ses inventions. Il y a, chez eux, de nombreux cultivateurs du sol, des marchands, des commis, des forgerons, des maçons, des charpentiers, des peintres, des décorateurs, des constructeurs, des tailleurs et des bijoutiers. D'autres s'occupent de blanchissage et quelques-uns possèdent des établissements de nettoyage à sec. Dans quelques villes, ils monopolisent le métier de coiffeur. Plusieurs autres sont boulangers. Tout récemment, il y en a qui sont devenus propriétaires de garages, mécaniciens d'automobiles et chauffeurs.

Un fait qu'il importe de se toujours rappeler, c'est qu'une instruction générale de plus en plus considérable leur vient de leur patrie au delà de la 45e parallèle, de leurs propres écoles. De plus, la vie américaine a fait pénétrer dans leurs veines une dose d'énergie à peine soupçonnée. Voilà qui ouvre des horizons nouveaux à leurs activités comme commissaires; l'un d'eux est agent de

chemin de fer; un autre a été promu récemment à la position de surintendant de la "Motive Power of the Northern District" de la "Seaboard Air Line Railway"; plusieurs font de l'assurance, sans parler de ceux qui s'adonnent au journalisme et qui écrivent même dans les journaux américains. Ils sont aussi entrés dans le champ de la culture intellectuelle et de la littérature. Henri d'Arles, de Manchester, New Hampshire, a publié, entre autres volumes, ses "Estampes", recommandées hautement par l'Académie Française comme étant un ouvrage d'un talent supérieur, modèle de bon goût et d'urbanité et, au point de vue philosophique, l'un des meilleurs livres de langue française publiés sur ce continent. M. Robert Choquette a aussi publié un volume de vers intitulé "A Traveurs les Vents", renfermant la poésie la plus spontanée, la plus vigoureuse et la plus suggestive qui soit, et qui constitue un contraste frappant avec le genre rigide, bien que riche, de la poésie des Canadiens. Ce jeune homme, qui est né poète, possède en même temps une véritable personnalité comme tel. Je pourrais faire mention de plusieurs autres disciples des muses de ce pays, mais je me permets de signaler ce qui est encore plus important: c'est que leur poésie s'infiltrait graduellement dans leur prose. C'est un régal que d'entendre notre président remplir ses devoirs en employant une prose teintée de poésie. Napoléon Aubin, critiquant les poèmes de Crémazie, disait: "C'est de la prose dans laquelle les vers se sont mis; ici, nous avons la belle poésie à l'image riche et lumineuse sans vers d'aucune sorte". La plupart des orateurs canadiens, tels que Laurier, Chapleau, Rinfret et Bourassa, furent ou sont encore des poètes. Les Canadiens américains, comme leurs parents de l'autre côté de la frontière, ont le goût du beau ou du moins du joli, mais à venir jusqu'à tout récemment plusieurs n'avaient pu satisfaire leur ambition de développer leur goût artistique. Cependant ceci ne fut pas le cas de M. Lucien-H. Gosselin, un sculpteur de Manchester, N. H., qui a été plus heureux, et a prouvé ses talents d'une façon remarquable dans les monuments dont il est l'auteur. Les chanteuses admirables qui s'appellent Albani et Eva Gauthier sont deux de leurs plus grandes artistes, dont le génie a gagné maints lauriers dans toutes les parties du monde. Je ne ferai pas mention de plusieurs autres artistes de renom qui se sont fait entendre dans les théâtres lyriques de Londres, de Paris, de St-Petersbourg et même ici (Etats-Unis). Les Canadiens sont, d'ordinaire, doués d'un tempérament riche, dont le développement permet d'atteindre les sommets dans l'art.

Quiconque veut avoir une idée juste des Canadiens américains, ne devrait pas oublier la vie intense et variée que j'ai notée jadis. On devrait les voir chez eux, dans leurs foyers, à l'église, bien mis, souvent même avec élégance, et absorbés dans leurs prières ou méditations. Ce spectateur devrait être présent à l'une de leurs réunions sociales. Il constaterait qu'il y a parmi eux des hommes de grande valeur et de culture. Il pourrait apprendre de vous que vous avez créé une organisation bilingue, constituant un actif pour vous et pour votre race. Il aurait dû être présent lorsque 700 de nos compatriotes se rassemblèrent pour présenter leurs hommages à un compatriote distingué, le sénateur Hébert. A ce banquet, un Américain présent, fit la déclaration suivante: "Ce fut la plus belle assemblée à laquelle j'ai jamais assisté; un beau groupe d'hommes et de femmes remarquables surtout par leurs bonnes manières et leur exquise politesse française". Une semaine plus tard, il aurait dû être présent encore à une réunion semblable, à Bancroft, dans Worcester, en l'honneur de Mlle Corinne Rocheleau, une femme encore au printemps de la vie, sourde et muette, qui a appris à parler et à penser, à écrire de beaux livres, dont l'un rappelle comment elle s'est libérée de ses infirmités "Hors de la Prison"; lequel constitue une autobiographie de valeur, reconnue comme telle par l'Académie Française, qui lui a accordé une médaille. Et ce spectateur aurait dû voir ces 250 convives, hommes et femmes, faisant un contraste frappant avec ceux décrits jadis par leur critique injuste.

Les traits les plus remarquables des Canadiens américains sont leur sociabilité, leur vivacité et leur jovialité. Ils sont fortement attachés à leur religion; aussi à leurs foyers. Bien que profondément traditionalistes, de plus en plus ils savent se mettre au courant du progrès moderne. Ils se soutiennent les uns les autres dans le commerce ordinaire de la vie, bien que, lorsque vient la lutte pour

l'existence, chacun s'efforce de faire son chemin par lui-même et pour lui-même. Ils sont aussi loyaux envers notre république, que les Canadiens le sont envers la Couronne britannique. Durant la guerre civile, ils servirent ce pays (Etats-Unis) aussi bien que durant la Grande-Guerre. Bien que naturellement ils tiennent à se grouper, ils ne forment pas de clans et se mêlent facilement aux autres. Ils sont idéalistes, mais non pas eutopistes. Les toqués sont rares parmi eux. Les crimes commis avec violence y sont plutôt l'exception. Bien qu'ils travaillent pour gagner leur pain quotidien, ils ne prêchent pas l'évangile du communisme (dinner pail). Bien que les circonstances ne leur aient pas toujours été des plus favorables et que la marche vers leur destinée n'ait pas été précédée d'une colonne de feu, à tout prendre, la note générale de leur mentalité est sans contredit l'optimisme. Ils désespèrent très rarement et ils ne s'en font pas. Ils ont sans doute leurs défauts, comme aussi leurs qualités, à l'exemple des autres nationalités, mais, en somme, ils constituent un peuple honnête et vigoureux.

Les chefs de police que j'ai consultés dans les villes canadiennes-anglaises de l'Ouest et dans la Nouvelle-Angleterre, au sujet des Canadiens français, sont unanimes à déclarer qu'ils sont loyaux et paisibles. Après avoir donné son témoignage ouvertement et sans restriction, le chef de police de Lowell, Mass. ajoutait: 'Et ils sont gentils'. Le Dr Dexter n'est pas aussi aimable. Incapable de juger cette population avec justice, il semble craindre une union possible entre les Canadiens d'ici et leurs compatriotes vivant sous le drapeau britannique; crainte puérile, quand on songe que ce groupe forme le septième de la population de la Nouvelle-Angleterre et qu'il est éparpillé. De plus, chaque groupe est isolé des autres, et les Canadiens sont enveloppés dans une population de 120,000,000 d'Anglo-saxons qui n'auraient pas

de peine à empêcher une telle union. Il ne produit pas une ombre de preuve pour justifier ses craintes. J'ai été plus ou moins en contact avec les compatriotes de Laurier, pendant soixante ans, et je n'ai jamais entendu aucun d'eux suggérer tel projet comme chose possible ou tout simplement comme un idéal. Nous laissons au Dr Dexter la responsabilité de sa déclaration lorsqu'il dit que les Canadiens américains sont les Chinois de l'Est. Pendant une controverse de Pascal avec un Ordre bien connu, ses membres déclarèrent qu'il était une torche enflammée dans un puits sans fond. Le grand penseur français répondit: "Si ces révérends messieurs m'accusent d'être une torche enflammée dans un puits sans fond, il m'est impossible de prouver le contraire." Quand le Dr Dexter fit cette déclaration que les Canadiens français étaient les Célestes de l'Est, je ne fus pas capable de prouver le contraire et il me fut impossible aussi de comprendre comment une telle affirmation pouvait venir d'un coreligionnaire de Channing, de James Freeman Clark, du Dr Edward Everett Hale, du président Eliot, toujours si réservés en parlant des autres hommes et des autres croyances. Comme la critique aujourd'hui doit plutôt être constructive que destructive, nous devons nous rappeler les paroles des Canadiens anglais qui ont été les défenseurs de ces descendants de Français: "The Canadian types of the old regime", par le professeur W. C. Colby; "The Clash" de W. H. Moore; "French Canada and the St. Lawrence", de John Castell Hopkins; "The Laurentian Province", de Beckles Willson; "The Birthright" de A. Hawkes; les nombreux témoignages sur la valeur et la loyauté des Canadiens français, par le professeur Stephen Leacock, aussi bien que les plaidoyers éloquentes de sir Andrew McPhail, qui nous forcent à accepter la conclusion, que les qualités physiques et morales de ce peuple sont un gage assuré de la grande prospérité qui l'attend dans l'avenir.



L'Écho Musical et Artistique

Par J. Horace Philippon, Avocat

LA MUSIQUE ET L'ÉDUCATION :

Tel est le titre de la conférence publique donnée sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le 23 janvier dernier à l'hôtel de ville, salle du recorder, par M. l'abbé Chrysologue DesRochers.

Actuellement directeur de la fanfare du Séminaire, ex-maître de chapelle à la Basilique, et membre distingué de la Société Symphonique de Québec, M. l'abbé DesRochers est encore l'un des principaux organisateurs des activités musicales du Séminaire et de l'Université Laval. Le conférencier avait donc toute autorité pour traiter, de façon magistrale, du rôle de la musique dans l'éducation.

Après avoir établi que la "puissance morale d'un art détermine sa force éducatrice", le savant conférencier a démontré par les témoignages et par l'histoire, l'attention toute spéciale que le monde a toujours eue pour la musique. C'est elle qui "endort l'enfant au berceau", qui "entraîne le guerrier au combat". A l'église, "elle aide à prier", au théâtre elle amplifie les impressions qu'elle doit appuyer", et, de nos jours, grâce au radio, "les harmonies de la terre se mêlent à celles des sphères célestes." C'est grâce à son éloquence, continua le conférencier, que "nous parlons à la nature et que la nature nous parle, et Beethoven n'avait pas tout à fait tort de dire qu'il se sentait plus près de Dieu que les autres hommes, au cours de l'audition d'une pièce musicale".

"La musique est un art que Luther plaçait après la théologie, et il l'estimait comme un don fait par Dieu à l'homme pour l'aider à le comprendre dans sa forme". — Puis, tout à tour, Solon, Lycurgue, Platon, et maints autres viennent proclamer le rôle moralisateur de la musique. Il devient alors indubitable que la musique a, de tous temps, et dans tous les pays, servi merveilleusement au redressement moral des peuples et des individus. L'Eglise elle-même s'est préoccupée de la musique, Par le souffle pieux qu'elle lui a transmis, ses harmonies deviennent pour les âmes un baume consolateur. "La religion et la musique ne sont-elles pas, d'ailleurs, deux soeurs descendues du ciel, et qui ne peuvent aucunement se séparer" ?

Il nous fait plaisir de rappeler, en substance, ce qu'a dit, incidemment, M. l'abbé DesRochers sur la théorie de l'art pour l'art: théorie fausse et athée, dit-il, car l'art doit nécessairement attirer vers l'éternel foyer. — Aussi, certains genres de musique sont-ils une déformation de cet art musical, un terre à terre qui ne peut aider à l'éducation."

Et pour terminer, le conférencier signala à l'auditoire l'encouragement véritable donné par nos institutions à l'enseignement de la musique chez nous: ses bons mots de la fin contenaient une invitation discrète au public d'aider, dans toute la mesure du possible, au progrès rationnel de l'art musical dans notre Province.

Au cours de la soirée, nous eûmes l'avantage exceptionnel d'entendre un quatuor à cordes, formé de membres très distingués de la Société Symphonique de Québec: MM. Jules Payement, Henri Talbot, M. McGee, et Eugène Simard. Ces artistes, dont la réputation n'est plus à faire, ont rendu avec brio: 1o. Andante Cantabile, de Tschaiakowski, et 2o, en rappel Interlude, de Glazounov. Ce concert fut pour tout l'auditoire un vrai régal artistique. Et si l'on veut bien nous le permettre, nous dirons à ces messieurs revenez encore, et souvent.

Monsieur le Commandeur C.-J. Magnan, fut chargé de remercier le conférencier et les artistes. Il s'acquitta de sa tâche avec tact et éloquence.

Après avoir évoqué magnifiquement les souvenirs de charmantes veillées d'autrefois, veillées de chant ou de musique, il eût des mots très justes pour protester, comme il convient, contre l'enjouement des nôtres pour le jazz et le tam tam américain. Au nom du bon sens, de l'art, et des traditions qui nous sont chères, il souhaita aux nôtres de revenir exclusivement à la bonne chanson et à la bonne musique.

Et ce nous était plus qu'un réconfort d'entendre une voix aussi autorisée dire franchement et avec tant d'à-propos son admiration et son attachement pour la *bonne musique* et la *bonne chanson*. Dans ses remerciements il déclara à l'auditoire qu'il "se sentait devenir artiste, et que la conférence de M. l'abbé DesRochers était celle d'un professeur et d'un maître tel qu'il devrait s'en rencontrer partout dans l'éducation".

Le conférencier avait été présenté habilement par M. le Commandeur J.-Eugène Corriveau, président de la Société, qui rendit à l'Université Laval, au cours de son allocution, un magnifique hommage en reconnaissance du rôle éducatif qu'elle joue chez nous, et si brillamment, au triple point de vue des Arts, des Sciences et des Lettres.

Un nombreux auditoire, dont plusieurs prêtres, s'était donné rendez-vous à la salle du recorder. Nous eûmes même le regret, l'espace manquant, de ne pas trouver place dans la salle, pour tout le monde.

Nous donnons ci-dessous, en nous inspirant du compte-rendu d'un journal, les noms de quelques-uns des assistants: Président, Monsieur le Commandeur J. E. Corriveau, le conférencier, M. l'abbé C. DesRochers, l'honorable M. Cyrille-F. Délage, M. le Commandeur C.-J. Magnan et Mlle Magnan, M. le Commandeur Georges Bellerive et Mme Bellerive, le Commandeur G.-J. Ernest Côté et Mlle Côté, Mme Horace Philippon, le capitaine Pierre Dugal, MM. les abbés Cyrille Gagnon, Arthur Robert, Emile Beaudry, C. Foy, Odilon Gauthier, G. Duval, J. Gervais, Gustave Richard, le major Légaré, M. Lavoie, le colonel G.-E. Marquis, M. le Notaire Emile Boiteau et Mme Boiteau, M. Robert Talbot, M. Henri Fortier, M. Horace Philippon, Avocat, Dr Ls.-Philippe Roy, M. Gingras E.E.M., etc., etc.

LA BONNE CHANSON :

Par les temps actuels, n'y a-t-il pas chez nous réel enjouement pour la chanson américaine et pour une espèce de Folklore d'inspiration insignifiante et banale?

Prenons une marche de distraction, le soir dans nos rues de la ville, si nous avons tant soit peu l'oreille aux écoutes, nous entendrons avec un déplaisir profond, s'échapper de nos demeures québécoises toute une litainie d'airs américains: du jazz, du tam tam, des balivernes et, bref, toutes les sortes de pamoisons imaginables et imaginées, toutes à la mode, et de moins en moins musicales. Et sur la rue, sur les places publiques, ou encore en attendant le tramway, vous entendrez les gamins siffler ou chanter... les mêmes balivernes!...

Que faisons-nous donc de la bonne chanson française ou canadienne? Notre langue, notre fierté nationale, nos traditions nous disent pourtant assez haut la place d'honneur qui leur revient de droit?

N'y aurait-il pas chez nous, actuellement, toute une

oeuvre à accomplir en faveur de la bonne chanson française ou canadienne? Répétons-le s'il le faut: nous n'avons pas le droit, nous Canadiens Français de chanter pour le seul plaisir d'émettre des sons ou pour exprimer... n'importe quoi!. Nos chansons doivent être faites d'idées et comporter une leçon ou un enseignement: *bonnes, instructives et agréables*, voilà, sans recherche de mots, quelles sont, à notre sens, les principales qualités qui doivent caractériser nos chansons. Bonnes: — si elles interprètent fidèlement l'âme canadienne dans ses sentiments les plus nobles; instructives: — si elles fixent dans nos esprits les plus beaux faits de notre glorieuse histoire, et diffusent les leçons qui s'en dégagent logiquement; agréables: — certes, la chanson doit plaire si on veut quelle se répande ici et là, c'est presque une vérité de la Palisse.

Ainsi qualifiées nos chansons accompliront, chez nous, un véritable rôle éducatif. Mais pour cela, nous disons avec Boileau qu'"Il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art".

Québec, Février, 1930.

Les Sports d'hiver à Québec

Le ski est devenu l'un des instruments de sport les plus populaires. Les nombreuses collines, et côtes à pentes douces de Québec se prêtent admirablement bien à la pratique de sport que pratiquent jeunes gens et jeunes filles.

(Cliché C. P. R.)



A propos d'“un pèlerinage à l'école de rang”

(suite)

Voici ce que les *municipalités scolaires rurales catholiques* ont dépensé chaque année, depuis 1918-19 pour reconstructions et réparations de leurs écoles :

1918-19	\$ 644,810.00	(non compris Montréal et Québec).
1919-20	851,603.00	” ” ” ”
1920-21	1,135,695.00	” ” ” ”
1921-22	1,062,119.39	” ” ” ”
1922-23	1,123,642.04	” ” ” ”
1923-24	1,532,595.73	” ” ” ”
1924-25	1,260,536.37	“ Montréal, Verdun, Qué., T. - Ri.
1925-26	1,067,968.93	” ” ” ”
1926-27	771,965.63	” ” ” ”
1927-28	1,192,345.00	” ” ” ”

Total \$ 10,603,281.09

En dix ans, de 1918-19 à 1927-28, les municipalités scolaires rurales catholiques ont donc dépensé plus de dix millions pour la construction et la réparation des écoles rurales, y compris les villages et les petites villes, mais non comprises les grandes cités et villes. Sur ce montant, le Gouvernement a fourni sa généreuse quote-part, qui ne dépasse pas en moyenne, 50%. Il reste donc à l'acquit des municipalités rurales plus de \$5,000,000.

Avec ces dix millions les municipalités scolaires rurales ont reconstruit ou réparé 2,263 écoles en dix ans. La décade précédente avait aussi été remarquable dans le domaine de l'amélioration matérielle des écoles. C'est entendu, il y a encore un trop grand nombre d'écoles qui ne paient pas de mine; néanmoins il faut tenir compte du progrès réalisé depuis une vingtaine d'années.

Quant au matériel “pédagogique” des classes: tableaux noirs, cartes murales, globes, bouliers-compteurs, les inspecteurs obtiennent facilement ces améliorations dans la plupart des cas.

En parlant de “cabanes scolaires”, M. Lapalme ne rend pas justice à la population rurale qui s'impose de lourds sacrifices chaque année pour renouveler plusieurs écoles. Il commet aussi une injustice à l'égard de la masse des commissions scolaires rurales qui est loin d'être aussi mesquine que celle dont il trace le portrait.

Quant à l'architecture des écoles, nous souhaitons avec M. Lapalme, qu'un concours soit ouvert aux architectes canadiens-français, afin de donner à notre province un type d'école rurale s'inspirant de nos vieilles maisons Nouvelle-France.

V

Avec raison, M. l'abbé Lapalme insiste sur la correction du langage, sur l'acquisition d'un vocabulaire plus varié, sur le bon goût et la politesse. Mais en rendant responsable l'école de rang de toutes les lacunes et défauts qu'il se plaît à accumuler, là encore il exagère. Certes nous admettons l'importance de la première éducation, mais il ne faut pas pour cela

l'accuser des imperfections qui peuvent se rencontrer chez les élèves des universités. Ces derniers, au sortir de l'école primaire, ont bénéficié de huit longues années d'études secondaires et de trois, cinq ou six années d'université. Pendant ces douze ou treize années de collège ou d'université, comment se fait-il qu'ils n'aient pu apprendre à bien parler en même temps qu'à bien penser. Le coupable, ici, ne saurait être uniquement l'école de rang.

Depuis plusieurs années, les méthodes et les manuels de lecture ont été améliorés, et des efforts sérieux se poursuivent dans les écoles primaires, les couvents et les écoles normales pour perfectionner le langage et mieux écrire notre belle langue française.

Ignorer ce généreux mouvement, c'est commettre une injustice.

Les doléances de M. l'abbé Lapalme sur le langage, doléances judicieuses dans une large mesure, je l'admets, je les retrouve souvent dans les revues pédagogiques françaises.

Tout récemment encore, 28 janvier 1928, un Inspecteur général de l'Instruction publique, M. Aubin, écrivait dans *L'Ecole et la Vie*, publiée à Paris :

Les programmes de 1887 assignaient à l'enseignement primaire un double but: “donner à ses élèves une somme de connaissances appropriées à leurs besoins immédiats, ensuite et surtout de bonnes habitudes d'esprit, une intelligence ouverte et éveillée, des idées claires, du jugement, de la réflexion, de l'ordre et de la prestesse dans la pensée et dans le langage”; les instructions de 1923 soulignent que les deux fins ne sont pas exclusives l'une de l'autre: “Le souci des réalités urgentes ne nous fera pas oublier le culte de l'idéal”.

Mais de bons esprits se demandent si, au contraire, dans beaucoup de nos écoles, ce n'est pas “le culte de l'idéal” qui fait oublier les “réalités immédiates”. Y a-t-il une nécessité plus “immédiate” et plus pressante que d'apprendre à nos élèves la lecture, l'écriture et le calcul? Pourtant, les résultats constatés au Certificat d'études ne sont pas rassurants. Beaucoup d'élèves lisent mal encore; non seulement la lecture expressive est défectueuse, mais quelques-uns en sont restés à la phase de la lecture hésitante; dans la première année des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires, il n'est pas rare de trouver de cinq à dix élèves sur trente qui ne savent lire ni avec expression ni même couramment. Savent-ils écrire? Oui, sans doute, mais d'une façon gauche et lente, en suivant péniblement les lignes tracées sur leur papier, en commettant, même lorsqu'ils copient un texte, des fautes d'orthographe grossières, en accumulant dans leurs modestes compositions françaises les incorrections grammaticales et les erreurs de conjugaison. Quant à l'arithmétique, on possède le mécanisme des quatre règles, on sait faire quelques problèmes, mais le calcul mental n'est nullement assuré: cette dernière épreuve, si elle était conduite d'une façon rigoureuse, serait fatale à beaucoup de candidats au Certificat d'études; au Cours moyen même, des en-

fants s'exercent longuement à des problèmes assez difficiles pour leur âge, qui possèdent mal la table de Pythagore ou le mécanisme de la table d'addition. Or, il faut songer que, parmi les élèves munis du certificat d'études, ce sont les meilleurs qui passent dans l'enseignement primaire supérieur; que ces élèves reçus au certificat d'études constituent eux-mêmes une élite, puisque, en fait, et malgré tous nos efforts, il n'y a sans doute pas plus de 40 p. 100 des enfants qui obtiennent ce modeste diplôme au sortir de l'école... Que penser des autres?

Dans le volume des *Programmes officiels des Ecoles primaires élémentaires* de la France, dont l'auteur est M. Gay, directeur de l'École normale de la Seine, volume publié à la librairie Hachette, Paris 1924, nous lisons ce qui suit à la page 45:

Nul n'ignore les difficultés que rencontre l'instituteur dans l'enseignement de la langue française. Lorsque les enfants lui sont confiés, leur vocabulaire est pauvre et il appartient plus souvent à l'argot du quartier, au patois du village, au dialecte de la province qu'à la langue de Racine ou de Voltaire. Le maître doit se proposer pour but d'amener ces enfants à exprimer leurs pensées et leurs sentiments, de vive voix ou par écrit, en une langage correct.

Qui ne connaît le précieux ouvrage de E. Legrand, *la Stylistique Française*? Dans les premières lignes de son livre, l'auteur dit:

Parmi tant de crise de toute espèce qui désolent notre pays (la France), malheureux et angoissé jusque dans sa victoire, il en est une déjà ancienne aujourd'hui au maximum d'intensité, crise douloureuse pour des vrais patriotes, alarmante pour tous les amis des belles-lettres et du clair bon sens, *la crise du français*.

Nos élèves écrivent mal notre langue, de plus en plus mal. C'est un fait incontestable et incontesté."

L'éminent écrivain, Charles Baussan, dit ce qui suit au sujet de *la langue française en France*, dans le *Noël* de Paris, du 18 juillet 1929: "Que devient aujourd'hui la langue française? On ne lui garde plus le respect qu'on lui doit. Nous ne parlons plus comme nos mères, et si nos arrière-grand-mères nous entendaient, il y a bien des mots dont nous servons tous les jours qu'elles ne comprendraient pas, et pas seulement les mots de cinémas, de téléphone et de toutes nos inventions... Nous n'avons plus le respect de notre langue, nous n'en avons plus assez l'amour; nous n'avons plus le souci de bien parler."

Les petits Canadiens français ne sont donc pas seuls à mériter des reproches, quant à la pauvreté de vocabulaire, *l'argot* et le *patois* en moins.

M. le juge Rivard, dans les conférences qu'il a données récemment aux instituteurs d'Ontario, réunis au nombre d'une centaine au couvent de Sillery, dirigé par les Soeurs de Jésus-Marie a démontré que les Canadiens français parlent un français classique. "Notre vocabulaire, dit M. Rivard, a pour fond le français classique, le français académique, mais il a des particularités, des formes spéciales, comme tout parler régional". Le conférencier a aussi ajouté, après avoir cité de nombreux exemples de nos expressions dialectales: "Notre peuple de paysans parle mieux que le peuple paysan français parce qu'il a conservé un plus grand nombre d'expressions anciennes auxquelles il a ajouté de nombreux néologismes, nés de circonstances propres à notre pays."

Après avoir parlé des archaïsmes conservés par le peuple dans la phonétique, M. Rivard termina sa dernière conférence en disant que "les fautes dans le parler des Canadiens français sont cent fois moins fréquentes que chez les Français. Le parler des Canadiens français de la Province de Québec, c'est le français, non pas le français d'ici ou de là, le français de Paris ou de Province, c'est le français tout court, mais comme toute langue, il a des particularités qui en font un langage régional. Quant au parler des gens instruits, nous n'avons pas le timbre de voix des Français. Cela dépend d'influences climatologiques. Mais quand il s'agit de notre parler familier, c'est un français régional que nous parlons, voilà tout!" (1)

Dans son livre, si intéressant par ailleurs, M. Lapalme, n'a-t-il pas trop l'unique souci du culte de l'idéal, oubliant les "réalités immédiates". Ce n'est pas moi, certes, qui reprocherai à l'auteur distingué d'"Un Pèlerinage à l'École de Rang" de proposer à nos écoles rurales un idéal noble et élevé. Mais encore faut-il garder la mesure et ne pas leur demander ce qui dépasse de beaucoup le but pour lequel elles sont créées. Ce but est fixé judicieusement dans les Règlements du Comité Catholique, page 59:

1. L'école primaire est l'école des éléments; elle donne les notions fondamentales des connaissances indispensables à tout homme avant d'aborder aucune spécialité fait suite à l'école primaire. 2. En outre, elle doit créer les initiatives d'esprit, par les habitudes d'observation, de jugement, de réflexion qui assurent une base au travail intelligent, à la vie intellectuelle. 3. Elle doit créer les initiatives morales en donnant aux enfants les quelques principes qui dirigent la vie du chrétien et du citoyen, et en lui faisant contracter les quelques principes qui dirigent la vie du chrétien et du citoyen, et en lui faisant contracter les quelques habitudes qui orientent toute sa vie morale. Le programme n'est pas une fin à atteindre, une masse à observer; c'est un moyen rationnel d'orienter sûrement la vie intellectuelle et morale de l'enfant.

C'est à la réalisation de cet idéal possible que les autorités scolaires en notre province consacrent leurs efforts. Et à mesure que les vœux du Comité catholique et les suggestions du département de l'Instruction publique seront mis en vigueur, nos écoles de rang se rapprocheront elles-mêmes de plus en plus de cet idéal.

IV

Un *Pèlerinage à l'École de Rang* a créé une pénible impression chez plusieurs. Dans la *Revue Dominicaine* de février 1929, M. l'abbé Joseph-Marie Melançon, appréciant l'ouvrage de M. Lapalme, va jusqu'à dire:

Est-il possible que notre Province de Québec, dont on ne manque pas d'être si fier et de faire tant d'éloges aux jours de faconde! — soit, en notre siècle de progrès, si arriérée au point de vue de l'enseignement rural? Si tout est vrai, dans l'inventaire du curé Lapalme, je ne suis plus surpris, pour ma part, de la désertion des campagnes et de l'exode vers les villes.

(A Suivre)

C.-J. MAGNAN.

(3) Les résumés substantiels des intéressantes conférences de M. le juge Rivard ont été publiés dans les journaux quotidiens de Québec, du 29 juillet au 3 août dernier.

—De l'Enseignement Primaire, sept. 1929.

Réminiscences Civiques

Deux événements importants, dans le domaine municipal de Québec, ont marqué les années 1912 et 1913, respectivement; ce sont la réduction du nombre des échevins et l'annexion de la municipalité de la ville de Montcalm.

Il y a alors longtemps que l'on se plaint de la durée interminable, littéralement, des séances des comités et de celles du conseil de ville. Les discussions se multiplient et se prolongent outre mesure à l'Hôtel de Ville, sur la plupart des questions soumises à l'étude, de sorte que l'on attend en vain, trop souvent, la solution des problèmes d'intérêt public. Les citoyens soucieux du progrès de leur ville, cherchant la cause de cette déplorable situation, en viennent à la conclusion que la réduction du nombre des membres du conseil de ville est un moyen efficace d'y remédier. La Législature Provinciale exprime le même avis, quand on lui soumet le cas, et, comme résultat, onze quartiers perdent leur troisième représentant, en 1912.

LE CONSEIL DE 1912

L'élection du premier magistrat de Québec est alors le fruit du suffrage populaire, depuis 1908. S. H. le maire Drouin est élu, par acclamation, pour un second terme d'office. Les membres du conseil de ville qui sont appelés à le seconder dans son administration sont MM. P. Campbell et le Dr N. A. Dussault, de St-Louis; MM. L. A. Cannon et le Dr A. Lantier, du Palais; MM. M. Madden et J. N. Beaumont, de St-Pierre; MM. J. A. Collier et P. Dignan, de Champlain; MM. H. E. Lavigneur et Uld. Gauvin, de St-Jean; MM. Oscar Morin et C. J. Lockwell, de Montcalm; MM. J. W. Guillot et Jos. Côté, de St-Roch; MM. F. X. O. Pouliot et le Dr V. Martin (plus tard Maire de Québec), de Jacques-Cartier; MM. le Dr Jos. Gosselin et Ls Emond, de St-Sauveur; MM. le Dr M. Fiset et Tél. Verret, de St-Valier; M. Jos. Plamondon, de St-Malo; MM. E. P. Bérubé et Tél. Trudel, de Limoilou.

LE QUARTIER BELVEDERE

En 1913, l'annexion de la ville de Montcalm ajoute un quartier, en grande partie résidentiel, à la Cité de Québec. Le nom qu'on lui donne est celui de Belvédère. Les premiers échevins sont élus le 17 décembre de la même année. Ce sont MM. Chs A. Paquet (aujourd'hui député de Montmagny à la Législature Provinciales).

L'entrée au conseil de MM. Paquet et Walling porte à vingt-cinq le nombre total des échevins, à la fin du terme de 1912 à 1914.

LES SIX QUARTIERS

En 1918, la tendance à restreindre la représentation populaire à l'Hôtel de Ville s'accroît, mais elle se manifeste, toutefois, d'une autre manière. Mainte-

nant, au lieu de réduire le nombre des échevins, on diminue celui des quartiers.

Une rude bataille se livre à la Législature Provinciale, après de vives discussions au conseil de ville, entre les partisans de la subdivision en huit quartiers et ceux de la répartition en six seulement. Ce dernier groupe l'emporte et, dès février, aux élections municipales, la nouvelle organisation est mise en pratique.

Ces six quartiers se composent de la façon suivante: CHAMPLAIN, des quartiers St-Louis, du Palais, St-Pierre et Champlain; ST-JEAN, des quartiers St-Jean et Montcalm; MONTCALM, du quartier Belvédère dont les bornes sont avancées jusqu'à l'Avenue de Salaberry; ST-ROCH, des quartiers St-Roch et Jacques-Cartier; ST-SAUVEUR, des quartiers St-Sauveur, St-Valier et St-Malo; JACQUES-CARTIER, du quartier Limoilou.

LE CONSEIL DE 1918

Le conseil de ville de 1918, dirigé par S. H. le maire H. E. Lavigneur qui vient d'être réélu, par acclamation, se compose de MM. J. A. Collier et le Dr A. Lantier, de Champlain; de MM. le Dr P. H. Bédard et Uld. Gauvin, de St-Jean; de MM. Jos. Mercier et J. A. Lesage, de Montcalm; de MM. J. A. Boucharde et le Dr V. Martin, de St-Roch; de MM. le Dr M. Fiset et P. Bertrand (plus tard député à la Législature Provinciale), de St-Sauveur; de MM. E. Boucharde et J. J. Séguin, de Jacques-Cartier.

UN TREIZIEME ECHEVIN

Bientôt, on se rend compte que le quartier St-Sauveur tel que reconstitué en 1918 est trop peuplé pour n'avoir que deux représentants, surtout en comparaison du nombre d'électeurs dans les autres subdivisions municipales. Les partisans du projet des huit quartiers avaient pourtant fait ressortir que l'on consacrerait avec six quartiers une disproportion entre les arrondissements municipaux; mais il a fallu que l'expérience vint dessiler les yeux des majoritaires en justifiant ces appréhensions. En 1922, on donne donc un troisième échevin au quartier St-Sauveur. Le premier titulaire à ce siège est M. Chs N. Paradis dont l'élection a lieu le 10 avril.

LE CONSEIL DE 1922

Le conseil de 1922, sous la direction de S. H. le Maire Joseph Samson, réélu, par acclamation, se compose ainsi: De MM. J. A. Collier et le Dr A. Lantier, de Champlain; de MM. le Dr P. H. Bédard et Chs Delagrave, de St-Jean; de MM. E. A. Tremblay et J. A. Lesage, de Montcalm; de MM. J. Emond et le Dr V. Martin, de St-Roch; de MM. A. Drolet, P. Bertrand et C. N. Paradis, de St-Sauveur; de MM. J. M. Desureault et le Dr J. P. Paradis, de Jacques-Cartier.

LIMOILOU

En 1924, le 25 février, par un règlement, le conseil de ville décrète que, désormais, le quartier Jacques-Cartier portera de nouveau le nom de LIMOILOU.

UNE NOUVELLE ADMINISTRATION

Un changement radical dans le mode d'administration de la ville est opéré en 1928. Au lieu le sept comités appelés à se répartir le soin des intérêts des dépar-

tements civiques, on aura désormais un comité administratif, dont le maire sera le président, lequel se composera de quatre échevins élus par leurs collègues du conseil de ville. Onze départements sont créés, sous les titres suivants: Des Finances, du Greffe de la Cité, de l'Auditeur, des Travaux Publics, de l'Aqueduc, de la Santé, de la Police, du Feu, du Contentieux, du Greffe de la Cour du Recorder et des Archives et des Statistiques.

*L'Archiviste Statisticien
de la Cité,
V. DESJARDINS.*



BIBLIOGRAPHIE

Par ALPHONSE DESILETS

“*Jours Eteints*”, par Jean Bruchési, avocat, professeur à l'Université de Montréal. Un volume, 270 pages, prix \$1.00. L'Action Canadienne-Française, Montréal, 1929.

Je confesse que j'ai savouré, avec un appétit tout à fait particulier, ce journal de voyages de mon ami Jean Bruchési. Nous avons fait ensemble, de juin à novembre 1923, notre premier tour de France. Il me tardait de retrouver quelques-unes des impressions qu'éprouvent naturellement à l'identique deux poètes voyageant au pays des ancêtres.

Les “*Jours Eteints*” sont un bréviaire de chambre, que relieront avec piété, onction et béatitude, les Canadiens, au cœur français, qui ont connu la France et qui l'ont aimée. Styliste distingué, poète observateur et coloriste, Jean Bruchési est aussi un délicieux conteur.

Le livre se divise en deux chapitres : “*Par Etapes*”, où l'auteur décrit ses impressions et ses souvenirs sur tels coins de pays que la poésie imprègne, et, “*Des Faits et des Hommes*” où il relate les meilleures leçons du passé comme celles du présent, au pays de notre âme latine et de notre esprit français. Car de tous les nôtres qui ont visité la France, il en est assez peu qui l'aient mieux connue et qui sachent l'aimer mieux. Son livre fera aimer la France en la faisant connaître par ses décors incomparables, ses vieux monuments témoins de la grandeur de son passé, ses hommes de haute culture et de pensée créatrice.

Comme il en avise ses lecteurs, le livre de Jean Bruchési, en rappelant des “*Jours éteints*”, annonce à nos cœurs de Français d'autres lendemains lumineux.

A. D.

* * * *

“*Vie de la Vénérables Mère D'Youville*”, fondatrice des Soeurs de la Charité, (Soeurs Grises) : préface de S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. Un volume, 256 pages, broché 75 sous; relié \$1.25, en librairie, ou à l'Hôpital Général des Soeurs Grises, 1190 Rue Guy, Montréal.

La multiplication du dévouement et ses fruits inappréciables n'ont de valeur tangible que par l'exemple où sont entraînées des âmes hautes et généreuses. C'est pourquoi il est bon que soient mises sous nos yeux les vertus héroïques des pionniers, des fondatrices et des nobles conquérants.

Madame Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, en instituant à Ville-Marie la communauté des Soeurs Grises, il y a près de deux cents ans, dotait notre pays d'une pépinière et de femmes de charité, qui a poussé des racines fécondes en terre canadienne.

D'innombrables maisons ont été fondées par ses Filles spirituelles, qui ont formé une phalange de pionnières, de fondatrice et de conquérantes. On ne compte plus maintenant le nombre de Soeurs de la Charité qui, du nord au Sud de ce continent, ont dépensé leur vie pour le bonheur des autres. Elles sont

partout dans les cités les plus populeuses connu dans les missions les plus lointaines et les plus isolées. Et quiconque n'a point connu l'inlassable bonté, l'inconcevable dévouement, le courage et l'abnégation d'une Soeur Grise, ne sait pas le sens véritable de la charité chrétienne. Que d'orphelins, que d'abandonnés, que de malades et combien de nécessiteux doivent à la Soeur de Charité leur réconciliation avec la vie et la paix de leur existence.

La “*Vie de la Vénérable Mère D'Youville*” est l'un des plus beaux livres qui aient été écrits à la gloire du dévouement et de l'éducation. Nous le recommandons instamment à nos Ecoles Ménagères, à nos Cercles de Fermières, à nos femmes d'oeuvres et à quiconque s'intéresse à l'histoire éducationnelle. Cet ouvrage est illustré de gravures historiques qui ajoutent à sa valeur documentaire. Il enrichit élégamment notre bibliothèque d'histoire religieuse et canadienne française.

A. D.

* * * *

“*Derrières la Scène*”, billets et chroniques par Mlle Françoise Gaudet; avant-propos de P. E. Rioux, illustrations de Simone Routier. Un volume de 156 pages: “*La Parole*”, Drummondville, 1930.

L'introduction de ce charmant petit livre nous avertit qu'il n'est ici nullement question de la scène théâtrale. Et la lecture des premières pages nous rassure déjà sur le ton et l'esprit des enseignements qui s'en dégagent et qui n'ont rien de conventionnel.

Au théâtre de la vie et sur la scène du monde le menu quotidien oscille rapidement de la comédie à la tragédie. Mais derrière la scène, dans l'intimité de la vie familiale, dans la paix des jours champêtres, au village de chez nous, comme au fond des cœurs simples et des joies intérieures, il y a tant vu monde qui vaut d'être mieux connu, plus souvent rappelé et justement applaudi par nos poètes et nos écrivains.

Mademoiselle Gaudet appartient à une race qui justifie le bon sens, la mesure et la saine philosophie de l'éducation nicolétaine. Idéaliste par élévation naturelle de son esprit, elle est pratique par conséquence d'éducation et de milieu. Chaque page de son livre est un enseignement sans prétention pédagogique. La pensée en est juste et le sens en est vrai. Une distinction native ajoute à la noblesse des sentiments que son style traduit avec grâce et simplicité. On perçoit à travers son langage clair et net la discipline bienfaisante des admirables éducatrices que sont les Soeurs de l'Assomption, et, l'influence douce et jeune du philosophe qui a pétri tant de cœurs au vieux collège de Nicolet.

Il faut lire ce beau livre et en faire profiter nos filles, qui grandissent dans le besoin d'une nourriture réconfortante et saine pour l'âme et pour le cœur.

A. D.

“*Première Moisson*”, par Adalbert Trudel, recueil de poésies; 188 pages, Québec 1929. Edition du “Soleil”.

M. Adalbert Trudel est journaliste au “Soleil” de Québec. Il a pris part au concours de la Société des Poètes en 1929, et une collection de ses poèmes a remporté la médaille de l’honorable Cyrille F. Delâge, surintendant de l’Instruction Publique.

Monsieur Trudel est un poète de la toute jeune génération. Son talent s’est affirmé avant la vingtaine. Sous le pseudonyme de Jean de Volga il a publié dans les pages littéraires du “Soleil” et autres journaux, depuis deux ou trois ans, des poèmes très remarquables. On peut dire justement que si ce jeune écrivain n’a pas voulu monter bien haut, il est pourtant bien arrivé et, comme dans *Cyrano*, il a monté tout seul. Ceux qui l’ont suivi depuis ses débuts savent tout le mérite qui est dû à son idéal et à sa tenacité.

On a reproché à sa “*Première Moisson*” de rappeler trop facilement des influences lamartiniennes, dont l’auteur se départira de lui-même en vieillissant. Adalbert Trudel n’eût guère de choix dans les auteurs à pratiquer; Lamartine a été trop longtemps son compagnon de veille et son livre de chevet. Il variera désormais ses études et s’entraînera bien vite à vendre ses états d’âme par une expression plus personnelle. Et j’entends qu’il ne peut pas chicaner un débutant qui se souvient de ses maîtres, quand ses maîtres sont des Maîtres et quand le disciple a du talent. La Société des Poètes n’est tenue par personne de récompenser l’oeuvre avant l’ouvrier.

A. D.

* * * *

“*Le Pays Natal*”, poèmes de Casimir Hébert, Montréal 1929. Edition hors commerce.

M. Casimir Hébert, linguiste émérite et bibliophile des mieux autorisés, avait donné déjà, à notre littérature poétique, d’excellentes traductions en vers français de poèmes grecs, latins, et autres. Il avait également remis en lumière toute l’oeuvre choisie du vieux poète canadien Joseph Lenoir.

Aujourd’hui M. Casimir Hébert nous apporte une édition intime de ses propres poésies à la gloire du pays natal. Il célèbre le sol, le village natal, la petite patrie, l’église, le cimetière, l’école du rang, la vie familiale, la cabane à sucre, les occupations champêtres et toute la vie campagnarde du terroir laurentien.

Plusieurs de ses poèmes sont écrits pour la musique et nous savons déjà qu’ils sont chantés, notamment dans les familles Hamelin, Hébert, Paquin, Marseille, et autres de souches anciennes, dans Portneuf, saint-Maurice et Maskinongé.

Les Livres d’Or de familles nombreuses présentent un intérêt croissant à mesure que se multiplient les générations. Ils deviennent plus précieux encore et plus attrayants lorsqu’ils sont rédigés en vers de belle et bonne facture.

A. D.

* * * *

“*L’Oiseau Bleu*”, revue illustrée, mensuelle, pour l’enfance et la jeunesse. Publiée par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

L’Oiseau bleu, pour célébrer le 10e anniversaire de sa fondation, paraît ce mois-ci à 24 au lieu de 16 pages. Il faut se procurer et lire ce numéro.

Sur la couverture, illustrée par M. James McIsaac,

l’Enfant-Dieu dans un atelier de charpentier, fait s’envoler *l’Oiseau bleu*, porteur de souhaits de bonne et heureuse année.

Guy Silouot récapitule le travail accompli depuis 1929 et invite les jeunes à une forte offensive: *Toujours mieux! Toujours plus haut!* Mlle Marie-Rose Turcot, raconte avec brio la *Confession d’un soldat de plomb*.

L’honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l’Instruction publique, accorde son encouragement sympathique à la Revue et la recommande aux éducateurs de la jeunesse. N. S. résume la vie édifiante du général de Sonis, ce vaillant soldat du Christ. Etienne de Lafond fait visiter à ses jeunes amis le monument de Jacques Cartier, à Montréal. M. l’Abbé Etienne Blanchard dans *J’apprends par l’image* donne le mot propre qui désigne quelques vêtements et articles religieux. Faisons fête à l’année nouvelle, exhorte Fauvette.

Mlle Marie-Claire Daveluy, dans son nouveau conte *la Révolte des sorcières*, décrit les quartiers généraux des rebelles et les préparatifs de la bataille.

La *Ballade des Rois Mages*, de Marthe Dupuy, la *Correspondance* de Fauvette, une page, de M. l’abbé Lionel Groulx, sur 1867, une lettre de Louis Veillot à sa nièce Marguerite, *ce qu’il faut lire* et le résultat du concours de décembre 1929 complètent cet intéressant numéro.

Numéro gratuit sur demande. On s’abonne moyennant 50 sous par année en écrivant au *Secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

* * * *

“*De ce qui passe à ce qui demeure*”, poèmes St-André Snerval; préparé du baron de Maricourt; éditions Figuière, à Paris, 1929.

Le poète dont l’inspiration est servie par une facilité de prosodie, une culture étendue et de multiples impressions cueillies au cours de beaux voyages, peut offrir aux raffinés des Belles Lettres des oeuvres poétiques délicieuses. C’est le privilège dont jouit l’heureux auteur du présent recueil.

André Snerval chante les beautés, les joies et les douleurs humaines avec un accent pur et vibrant qui impressionne, avec une note juste et sur une tonalité distincte qui l’élève au-dessus des écrivains fantaisistes modernes. Néanmoins, il reste un poète de son temps, mais qui garde la mesure et la lucidité des meilleurs maîtres classiques.

A. D.

* * * *

“*Poèmes de Juin*”, par Eugène Figuière; des *Anthologies du XXe siècle*, de J.-L. Aubrun, Paris 1929.

Ces poèmes, d’inspiration jeune et fraîche, comptent parmi les meilleures oeuvres du poète éditeur que toute la France connaît et aime en Eugène Figuière. Celui qui contribue à répandre par le monde intellectuel, la gloire des écrivains de son pays mérite bien que ses propres productions littéraires soient connues et propagées chez les amis du Beau. Nous lirons avec délices les beaux vers d’Eugène Figuière et nous admirerons en ce Français de noble souche l’infatigable travailleur, l’écrivain, le sociologue, le philanthrope et l’homme d’affaires. Tant il est vrai qu’une culture générale centuple les capacités de l’homme actif et de l’esprit cultivé.

A. D.

La Société des Arts, Sciences et Lettres

Nos Lettres Patentes

L.-P. BRODEUR

(Ici figure le grand sceau de
la province de Québec)

LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES

Avis est donné qu'en vertu de la troisième lecture partie de la loi des compagnies de Québec, 1920, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-neuvième jour de novembre 1923, constituant en corporation sans capital-actions : Georges Morissette, publiciste, Damase Potvin, journaliste, Georges-Émile Marquis, fonctionnaire, tous de Québec, dans les buts suivants :

Promouvoir et protéger de toutes façons la culture des arts, des sciences, des lettres chez les Canadiens français ;

Donner des cours, conférences, causeries, concerts, représentations théâtrales et cinématographiques de toutes sortes, donner des prix, des bourses, instituer des concours, des musées, des expositions, artistiques, scientifiques et littéraires, former des cercles d'études, donner des certificats de compétence, publier des livres, périodiques, revues, tracts, journaux ;

Pour l'avantage et le bénéfice de ses membres, leur donner, suivant les règlements établis à cet effet, le logement, la nourriture, les rafraîchissements ;

A ces fins posséder les meubles et les immeubles nécessaires pour atteindre les objets projetés, sous le nom de "La Société des Arts, Sciences et Lettres".

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que la corporation peut posséder, est de vingt mille piastres (\$20,000.00).

Le bureau principal de la compagnie sera dans la cité et district de Québec.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-neuvième jour de novembre 1923.

Le sous-secrétaire de la province,

6459

C.-J. SIMARD.

Nos Règlements

Les nouveaux règlements de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

L'année des activités de la société commence le premier octobre.

Tout amendement aux règlements est adopté par la majorité absolue des directeurs et devient en vigueur quinze jours après sa publication dans l'organe de la société.

MEMBRES

Pour être membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, il faut :

A — Être majeur ;

B — Être admis par le bureau de direction réuni en assemblée régulière ;

C — Ne pas devoir d'arrérages ;

Tout membre, qui déroge à l'honneur, qui discrédite la société, qui refuse de se soumettre à ses règlements ou aux ordres du président à une assemblée, peut être expulsé de la société par le vote des deux tiers des directeurs présents à une assemblée spéciale convoquée à cet effet.

Il faut un vote des deux tiers des membres présents, à l'assemblée générale suivante ou à une assemblée générale spéciale, convoquée à cet effet en la manière ordinaire, pour casser cette décision d'expulsion ou annuler l'amendement aux règlements adopté.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DES MEMBRES

La première assemblée générale aura lieu le deuxième samedi qui suivra l'émission des lettres patentes.

Les assemblées générales annuelles ont lieu le premier samedi de novembre (1).

Le quorum des assemblées est de dix (2).

1o — On y donne connaissance :

A — Du rapport du secrétaire sur l'activité de la société pendant l'année ;

B — Du rapport du trésorier sur les opérations financières de l'année et du bilan, qui auront été au préalable remis aux membres ;

C — Du rapport des vérificateurs ;

2o — On y procède :

A — A l'élection des directeurs ;

B — A la nomination d'un ou de deux vérificateurs.

3o — On y discute le bien général de la société.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SPÉCIALES DES MEMBRES

Sur avis du bureau de direction, par convocation écrite du secrétaire, mise à la poste trois jours avant, une assemblée générale spéciale est tenue.

Sur requête écrite de cinq membres, faites au secrétaire, précisant les motifs de la convocation d'une assemblée générale spéciale, ce dernier doit, dans les cinq jours suivants, convoquer telle assemblée en la façon usuelle.

RÈGLES POUR TOUTES LES ASSEMBLÉES DES MEMBRES

Ces assemblées sont présidées par le président ou le vice-président ou, en leur absence, par un membre du bureau de direction choisi par l'assemblée.

On n'y délibère que sur les objets mentionnés dans l'avis de convocation.

Le vote est pris au scrutin à moins que les deux

(1) Amendé le 23 oct. 1923, de façon à changer "le 1er samedi d'octobre" en "1er samedi de novembre."

(2) Amendé le 12 janvier 1924 : quorum réduit de 15 à 10 membres.

tiers des membres présents n'en décident autrement.

Le président de l'assemblée ne vote que s'il y a égalité des voix.

On procède à toutes les assemblées suivant l'ordre du jour :

- A — Lecture du procès-verbal ;
- B — Rapport du trésorier ;
- C — Lecture des communications ;
- D — Motions ;
- E — Avis de motions ;
- F — Interpellations ;
- G — Suggestions.

LES DIRECTEURS

Quinze directeurs forment le bureau de direction dont le quorum est de cinq.

Peut être élu directeur tout membre inscrit sur proposition écrite signée par dix autres membres ou par le bureau de direction réuni en assemblée régulière, sur le tableau préparé six jours avant l'assemblée générale annuelle.

Les directeurs réunis en assemblée régulière remplissent eux-mêmes les vacances dans le bureau de direction.

Les cinq derniers ex-présidents de la société sont ex-officio directeurs.

ASSEMBLEE DES DIRECTEURS

Les directeurs se réunissent aussi souvent que nécessaire sur convocation verbale douze heures à l'avance.

Lorsque le bureau de direction doit délibérer sur une résolution dont l'objet est l'aliénation ou l'hypothèque des biens de la société ou l'emprunt d'une somme dépassant \$200.00, l'assemblée est convoquée par

écrit de la même façon qu'une assemblée générale des membres.

La déclaration du secrétaire sur l'honneur fait preuve de la régularité de la convocation des assemblées.

POUVOIRS DES DIRECTEURS

Les directeurs ont l'administration des biens de la société, et tous les pouvoirs nécessaires pour en atteindre l'objet.

Ils ne peuvent aliéner \$500.00 en valeur des biens de la Société sans l'assentiment de l'assemblée générale des membres.

Ils nomment leurs officiers, leurs serviteurs et fixent les rémunérations sous forme de salaires ou boni.

Ils établissent le quantum de la contribution annuelle et imposent les contributions additionnelles nécessaires.

Ils peuvent expulser les membres pour les motifs mentionnés au chapitre des membres.

Ils examinent les rapports des officiers avant qu'ils soient soumis à l'assemblée des membres.

Pour cesser d'être membre, il faut donner avis au secrétaire en tout temps avant le commencement d'une nouvelle année d'activité de la société.

Tout directeur doit être assidu aux séances du bureau de direction et assumer de bonnes grâces les devoirs que comporte cette charge et les devoirs particuliers qui peuvent lui être attribués.

A chaque directeur doit être attribuée une tâche spéciale pour les manifestations régulières de même qu'un rôle particulier pour les organisations exceptionnelles et si toutefois il ne peut être présent il doit se désigner un substitut parmi les membres de la société et s'assurer de sa présence (3).

(3) Les deux derniers paragraphes ci-dessus ont été ajoutés par un amendement voté le 2 février 1924.

Tours de pierre sur le terrain des MM. de Saint-Sulpice, à Montréal. Elles faisaient partie d'un mur d'enceinte protégeant cette propriété contre les Iroquois, jadis.



Cliché C. N. R.

600,000 FRANCS PAR MOIS

Par J. DRAULT

(Suite de la dernière livraison)

—Et puis, le soir de notre arrivée à Nice, elle a été enlevée pendant que tu naviguais.

—Enlevée?

—Par un autre Américain... Mais elle a crié, et la police est venue.

—Ah! ça... fit Galupin, fronçant les sourcils. Si j'avais été là, on aurait vu de quel bois je me chauffais!... Enlever ma fille!... Non! Mais! Comme au cinéma!... Comme dans les *Chevaliers de la nuit?* Et pourquoi qu'elle s'est laissée enlever?

—On l'a attirée par ruse... Ton Américain, celui du pari, a boxé l'autre qui l'avait enlevée. Elle ne lui en a pas su gré. Elle l'a accusé de connivence avec l'autre...

—Enfin, elle l'a dans le nez, quoi!... J'aime autant ça. J'ai un ami, avec qui je fais de bons paris. Si elle épousait cet ami, elle le retournerait, elle ferait déchirer le papier qu'on a signé devant notaire...

—Ça tu peux en être sûr.

—J'aime autant pas... Je veux gagner mon pari.

—A moins que tu ne sois auparavant étripé en auto, esquinaté par tes excès, assassiné dans un train ou noyé dans un *yoque*... S'il y avait eu une tempête, pourtant, pendant que vous dormiez et que votre bateau s'en allait à la dérive, en pleine mer.

—Sûr qu'on était bouloté tous par les requins. Mais j'ai démissionné comme amiral. Finie, la navigation!... Tout ce que tu viens de m'apprendre me fatigue... Laisse-moi dormir...

—Pas avant que je t'aie dit ce que M. l'abbé Loquin m'a appris que ton Américain est peut-être ruiné...

—Il le connaît, l'abbé Loquin?

—Ils se sont vus deux fois!...

—Non!... Mais que le monde est petit!... Pour l'argent du pari, te bile pas!... M. Colchester a mis dans une banque de quoi marcher quatre mois. Les services sont assurés... Le tout, c'est que j'aie mieux...

—Pour pouvoir recommencer à te rendre malade... Dors!... Tiens!... Ça vaudra mieux que de dire des bêtises...

Pendant trois mois, Galupin suivit un régime lacté. Mais aucune amélioration ne se fit remarquer dans son état. En cachette de sa femme il allait, trop souvent boire quelques litres avec les anciens copains du P.-L.-M. Ah! que ces petites parties le reposaient des joies représentatives de la grande vie!... Ah! les manilles sur un coin de table, chez un bistro bien caché aux yeux des épouses, des mères, des soeurs! Quelles heures exquises! Seulement, Galupin fatiguait son estomac délabré, et puis la somme à dépenser augmentait dans de telles proportions qu'il fermait les yeux pour ne pas la voir, même en rêve. Fin avril, il était en retard de plus de deux millions, simplement.

Alors, il prévint M. Colchester dont la lune de miel, à la suite de son mariage avec Elise Maringot, était terminée depuis longtemps, qu'il reprenait le harnais de l'homme riche pour aller faire sa cure à Châtel-Guyon. Il se fit faire vingt complets et trois smokings, il acheta des robes à sa femme, il acheta une nouvelle auto, prit un chauffeur et emmena toute sa smala à Châtel-Guyon, où le Grand Hôtel du Parc, ouvert de la veille, lui réserva trois de ses plus belles chambres.

Comme il étrennait l'établissement pour la saison, on lui offrit une réduction. Il la refusa. Au médecin qui lui prescrivit une cure de vingt et un jours chaque année pendant trois ans, il répliqua qu'il ferait une cure de soixante-trois jours d'affilée pour pouvoir dépenser plus d'argent d'un seul coup. Au cecere du casino, il joua et perdit pas mal d'argent.

—Tiens! Tiens! dit-il. La chance revient!... C'est mieux organisé qu'à Monte-Carlo.

Alors, on le prit pour un fou. Sa cure finie, il resta pour jouer. Mais jamais il ne put arriver à être à jour.

M. Colchester vint à Châtel-Guyon avec sa jeune femme pour apurer les comptes de Galupin. Il lui dit:

—Ecoutez: vous vous épuiserez inutilement la santé. Votre pari est perdu!... Ça n'avance pas! Tous les jours, vous rendez des points! Vous êtes encore en retard de 1,800,000 francs!

C'était à la fin de juillet. Galupin avait également perdu tout le bénéfice de sa cure d'eau en se remettant au régime du champagne et des plats coûteux et pimentés. Son entérite revint avec plus de force. Son hôtelier et son médecin auraient bien voulu le voir partir, car il constituait pour leur ville d'eaux le contraire d'une réclame, puisque sa maladie s'y était aggravée. Mais il résistait. Il luttait pour gagner son pari. Non! Tout n'était pas perdu, en dépit des affirmations de M. Colchester.

A la table de baccarat du Casino de Châtel-Guyon, Galupin s'était lié avec un Auvergnat scientifique à longs cheveux et à lunettes grosses comme des phares d'auto, un homme du pays qui avait fait fortune dans les charbons, à Paris, et qui s'adonnait à l'astrologie. Il proposait à Galupin un voyage avec lui dans la lune à l'aide d'un obus-aéroplane de son invention. Seulement, il ne savait pas comment on reviendrait sur la terre. Il lui fallait un million. Galupin offrait 1,800,000 francs. Comme ça, on pourrait reconstruire dans la lune un nouvel engin pour revenir sur terre.

—Je veux un aller et retour, disait-il.

L'astronome, ravi, traçait déjà ses plans, et Galupin, malicieux, s'appretait à avertir Colchester qu'il comptait se mettre à jour en vingt-quatre heures et améliorer sa chance de gagner le pari, quand on vint arrêter l'astronome.

Ce n'était point un escroc, malheureusement pour Galupin. Un escroc aurait demandé l'argent, filé avec et débarrassé le père d'Anna de 1.800.000 francs.

Celui-là n'était qu'un échappé de l'asile départemental de Clermont-Ferrand. On l'y réintégra et on l'y doucha. Galupin effondré, et que l'entérite déprimait par surcroît, allait s'avouer vaincu quand la guerre éclata! Le moratorium était décrété. Alors, une inspiration lui vint.

Il écrivit à M. Colchester qui était reparti :

Mais, moi aussi, je demande le moratorium!... Je suis mobilisable! Territorial! Je ne peux pas dépenser 18.000 francs par jour, plus 2 millions de reliquat, étant simple trouffion, déjà nourri et habillé par l'Etat. Nous reprendrons le pari après la guerre. Arrêtez les comptes!

Et M. Colchester s'inclina. Et Galupin partit.

Nous ne le montrerons pas faisant la guerre. C'est un autre roman qu'il faudrait écrire. Qu'il nous suffise de dire que comme tous les territoriaux, Galupin comptait garder pacifiquement des voies, des tunnels et des usines hydrauliques, et qu'au lieu de ce service doux, il connut presque tout de suite les pires duretés de la guerre.

A Châtel-Guyon, il avait les jambes molles, il lui fallait une auto pour aller de l'hôtel du Parc au Casino qui ne sont pas éloignés l'un de l'autre de plus de 400 mètres. Et il alla à pied, sac au dos, de Charleroi à la Marne, éreinté, brisé, grognant, furieux, mais sans fléchir. Le bruit du canon allemand lui donnait des jambes. A la Marne, le bruit du canon français lui infusa une vigueur nouvelle pour marcher en avant, ce dont von Kluck exprima son étonnement, on s'en souvient. Des Galupin, il y en avait un million!

Curieuse chose, les repas étant servis pendant cette retraite avec la plus grande irrégularité, Galupin se sentit la fringale, phénomène qu'il n'avait pas observé chez lui depuis bien longtemps.

Vint la guerre de tranchées. Il eut les jambes dans l'eau, les pieds gelés, il dormit en plein air par des temps de neige, et il n'eut plus de rhumes! De gros bureaucrates, ses compagnons d'armes, habitués à vivre dans les pièces surchauffées des ministères, des banques, des Sociétés d'assurances, des contentieux, se sentaient également, comme par magie, débarrassés de leurs bronchites annuelles!... Enfin, il put avaler du pinard sans avoir mal à l'estomac, et il digéra les pires barbaques sans réveiller son entérite.

—Comme cure, ma vieille, n'y a que la guerre, écrivait-il à Ernestine. A condition de ne pas être tué, comme de juste! On en bouffe, pourtant, de la misère.

Sa fille aînée était moins gaie. Quelques semaines après la guerre, elle était sur le pavé. La maison de Belewski-Samuel était fermée. Belewski, Juif venu de Hongrie, avait été arrêté pour espionnage. Sa femme, Samuel, Juive venue de Berlin, était poursuivie pour vols au détriment de l'intendance. On n'a pas oublié cette histoire de gigots militaires. La Juive de grande couture se faisait nourrir par un radical franc-maçon qui avait été attaché au Cabinet d'un ancien ministre des Finances!

Anna avait cherché une autre place. Elle n'avait jamais pu retrouver l'équivalent de ce qu'elle était arrivée à gagner chez Belewski-Samuel par son tra-

vail assidu et son adresse presque diplomatique à rassembler une clientèle féminine qui ne voulait qu'elle comme vendeuse, et qui ne jurait que par elle. Elle eut, pendant trois ans, des salaires misérables. La clientèle américaine et étrangère s'était envolée. Le commerce de luxe était en sommeil. Les grosses maisons songeaient à fermer. A chaque instant, il était question d'une offensive allemande sur Paris, qui, cette fois, serait décisive.

Elle arriva, un jour, très découragée, anéantie, chez l'abbé Loquin.

—Mon enfant, lui dit le prêtre, vous vous exténuez à trouver une place! Vous êtes donc si gênée?

—J'ai encore des économies... Mais j'ai la maisonnée de la rue Coriolis!... Ça s'épuise! Ma mère touche l'allocation, mais elle a si peu d'ordre, la pauvre femme!... La gêne n'est pas encore à ma porte, mais j'ai une telle peur de la misère!...

—Combien étiez-vous arrivée à gagner, chez Belewski?

—Vingt mille francs par an! Cinq cents francs par mois de fixe et des tant pour cent plus ou moins élevés sur les diverses affaires que je réussissais.

—C'est joli pour une femme de votre âge!

—Je faisais des jalouses! Mes camarades m'enviaient sans imiter mon activité. Après mon affaire de Nice, elles ont dit les pires choses: que j'étais de celles qu'on enlevait, mais peut-être qu'on n'épousait pas!... Je dépensais beaucoup pour mes toilettes, peut-être trop! Nous sommes obligées à l'élégance, dans nos maisons. Les bas de soie sont de rigueur, et puis j'avais eu tant de trous à combler du côté de papa, au début... Enfin, j'ai encore de l'argent! Ne vous tourmentez pas! Et puis, j'ai une idée pour gagner quelque chose...

—Infirmière?

—Non! Je ne saurais pas. Je suis une brutale, une impatiente. Je ne saurais pas parler à des malades. Je serais mieux faite pour monter à cheval et me battre. Le hasard fait que je puisse me battre d'une autre manière. J'ai aidé à faire pincer deux espions...

—Bah!...

—Oui!... Une danseuse que j'ai habillée, chez Belewski, et un marchand de cravates allemand qui m'envoyait des clientes. Je lui envoyais, de mon côté, des maris de clientes. J'ai su, depuis, qu'il était espion. Il est resté à Paris. Alors, j'ai eu envie de me proposer au deuxième bureau pour aller faire du contre-espionnage en Suisse, voire en Allemagne. J'ai des éléments. J'ai vécu dans un milieu d'étrangères suspectes et d'espionnes élégantes.

—Ma pauvre enfant, comme c'est dangereux!...

—Ah! Je puis être fusillée, c'est vrai.

—Ce n'est peut-être pas le pire danger pour vous? Le contre-espionnage est utile; il fait une besogne patriotique, mais dans quels bas-fonds il faut descendre...

—Il faut se mettre les mains dans la sanie comme les infirmières.

—Faites-en ici, si vous voulez du contre-espionnage, mais n'allez pas à l'étranger, surtout en Allemagne, croyez-moi!...

—Si les services du deuxième bureau me demandent d'y aller, pourtant!... Si j'y fait prendre un traître ou une gueuse occupés à préparer la mort de 20,-

LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

FONDEURS

Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-
Fontaines — Soudure Électrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

Représentant demandé

Dans la ville de Québec et sa banlieue, pour s'occuper des annonces à être publiées dans "Le Terroir". Occasion exceptionnelle de se faire un revenu à Québec, soit en employant tout son temps ou une partie.

S'ADRESSER A:

"LE TERROIR", Limitée

108, rue St-Joseph,

QUEBEC

Bureau, Tél.: 2-4576 Résidence, Tél.: 2-0567 s. 3

J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR-PAPETIER

12, ST-NICOLAS -- -- QUEBEC

(Pied de la côte du Palais)

Un livre sur un sujet d'actualité : l'agriculture et la jeunesse rurale.

Nous présentons à tous les amis de l'agriculture un "Guide des Jeunes Agriculteurs". Nous exposons, dans ce livre, la manière d'intéresser et préparer, au moyen de l'Association, le jeune cultivateur à son travail et à la vie paroissiale en général.

Ce volume se vend 75 sous l'unité, en librairie et chez l'auteur. Ajoutez 8 sous, pour l'envoi par la poste.

Adrien DESAUTELS,
16, ave. Murray, Québec.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

000 soldats français, cela vaudrait pourtant la peine de risquer sa vie!...

—Sans aucun doute. Mais j'espère qu'un officier du service des renseignements préférera envoyer une personne mieux préparée que vous à ces dangereuses intrigues. Au fait... Cette danseuse que vous avez fait pincer, n'aviez-vous pas son adresse sur certain petit livre qu'un Monsieur trouva un jour dans un taxi et me rapporta?

—Oui!... C'est elle! Nada-Béric! Elle passe au Conseil de guerre dans huit jours.

—Vous n'avez jamais entendu parler de ce monsieur?

—Jamais!... Pourquoi me demandez-vous cela, Monsieur l'abbé?

—Parce que, dans l'extravagant contrat qu'il avait passé avec votre père, 10,000 francs par mois étaient prévus pour les bonnes oeuvres. Votre père était autorisé à se soulager mensuellement de cette somme. Votre mère est venue m'apporter depuis janvier, chaque mois, 10,000 francs pour les distribuer à ma guise.

—Vous êtes l'aumônier du comte Galoupine? fit-elle avec une moue de dédain et un accent mélancolique.

—Votre père est un brave homme! Ne revenez pas sur ses fantaisies! Est-il reparti?

—Non, sa permission expire aujourd'hui. Il ne partirait pas sans venir vous voir... Pourquoi me parlez-vous de ces 10,000 fr. mensuels?

—Parce que je les ai mis au fur et à mesure dans une banque et que je me suis bien gardé d'y toucher. Cette histoire est tellement folle que j'hésite à me servir d'un argent qui vient de votre père, mais sans être à lui, en somme! Je n'ai pas vu le contrat, après tout... Mais si toutefois vous étiez gênée, il me semble que vous pourriez prendre là-dessus quelques petites sommes.

—Oh!

—Emprunter, au moins!...

—Emprunter à M. Durand? Non!

—Vous le détestez toujours?

—Non! J'ai été trop dure avec lui. Au début, mon attitude était juste. J'avais le droit et le devoir de m'offusquer de ses hommages. J'ai cessé d'être juste envers lui en persistant dans mon attitude hostile, quand je me suis aperçue que son caprice pour moi était devenu quelque chose de plus. Car je m'en suis bien aperçue, c'est là ma faute. Mais je m'insurgeais contre sa richesse. Je pensais: "Tu te crois plus que moi parce que tu es milliardaire. Tu es moins que moi. On ne m'achète pas!..."

—Aujourd'hui, vous seriez sans doute moins intransigente?

—Peut-être! Je courberais le front, parce que j'ai peur de l'avenir.

—Vous courberiez surtout le front parce que l'idée de l'épouser vous serait moins pénible qu'autrefois, ou même presque agréable... Quand ce ne serait que pour faire mentir vos bonnes camarades qui disaient qu'on vous enlevait, mais qu'on ne vous épousait pas? Avouez?

—Je n'irai pas jusqu'à avouer une chose aussi énorme! Je ne me marierai jamais par gloriole!... J'ai été injuste avec lui. Cela m'a amollie à son endroit. Et puis, quand il a été parti, j'ai été toute surprise, un peu ennuyée, de sentir que j'avais une affection

de moins autour de moi... Cette affection me semblait insupportable. Quand elle m'a manqué, je l'ai regrettée.

—Il est beaucoup plus âgé que vous!... dit l'abbé avec intention. Il ne saurait être un mari pour vous!... Il pourrait être votre père, songez donc!

—Qu'est-ce que ça fait! laissa-t-elle échapper, sans remarquer qu'elle livrait sa pensée. Quand on se sent si seule, avec un avenir plutôt noir pour l'instant et une famille sur le dos, eh bien! la perspective d'avoir un mari qui serait aussi un père n'est pas pour vous effrayer tellement!... Et puis, d'abord, les hommes de son espèce n'ont pas d'âge!

—Oui!... Il n'y a plus guère aujourd'hui que les prêtres qui consentent à vieillir, dit l'abbé Loquin, avec un large rire. Eh bien! mon enfant, il serait joliment heureux s'il vous entendait!

—Nous parlons pour parler, n'est-ce pas? Il est loin, il n'entend pas, et toute cette histoire est du passé.

—Il voudrait tout de même bien être pardonné. Il prétend avoir des droits au pardon. Il viendra l'exiger, ce pardon.

—Qu'est-ce que vous dites?... Il est donc revenu!

—Il est en route. Lisez!... La lettre a mis trois mois à me parvenir.

L'abbé jeta une lettre sur les genoux de la jeune fille. Celle-ci l'ouvrit. C'était un billet très court accompagnant des coupures de journaux brésiliens.

Elle lut:

A bord du Klondike, 16 mai 1917.

Cher abbé,

Je reviens bientôt. Fortune refaite. Je fais achat pour le compte du gouvernement des Etats-Unis, qui vont se mettre en guerre contre les Empires centraux. Me voici bientôt soldat de la France, quoique Américain. Je verrai si la personne est mariée, car il sera alors intéressant pour moi d'être tué à l'ennemi. Mariée ou non, elle me doit le pardon. Au cours de voyages pour achats de ravitaillement de guerre, j'ai rencontré une petite fille gouvernée par un roi sauvage. Elle s'appelle Rahu-Baho. J'ai acheté l'île pour mon compte personnel et les droits du roi avec. Je suis roi. Le souverain ancien accepte de continuer à gouverner en mon absence. Je serai absent souvent. Mais j'ai le titre. Les journaux du Brésil en ont parlé. Je vous envoie les coupures. L'opération a été si vite faite que je n'ai pas même visité mon acquisition. Un dictionnaire m'apprend que mes sujets sont anthropophages. C'est désagréable... Nous causerons de tout cela et d'autres choses.

Affectueuse poignée de mains.

John Durant.

P.-S. — J'ai un peu désappris la langue française. Excusez ma lettre. J'ai appris la terrible affaire Belowski-Samuel, l'espionnage et les gigots! La maison pourrait-elle être rachetée? Je la lui offrirais si elle n'était pas mariée... Et sans aucune condition!

Anna cessa de lire. Elle souriait, mais elle avait les yeux humides.

—La Providence vous comble, mon enfant! dit le vicaire.

—Parce que je peux régner sur des anthropophages?

—Ne masquez pas votre émotion. Il y a l'énorme

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

Tél.: ATELIER 2-8715 Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ
Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié
Poseur d'Appareils à Eau Chaude
45, RUE DU PONT, — QUEBEC.

Fondée en 1872

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité
126, rue Prince-Edouard, — — QUEBEC.

Bandage herniaire perfectionné

"LA MAIN"

Si vous souffrez de hernie, procurez-vous ce bandage.
Homme d'expérience au bureau.

J.-B. MORIN, Enrg.

Tél.: 2-1071 412½, St-Jean QUEBEC.

J.-ROBERT TALBOT, B.S.

VIOLONISTE-COMPOSITEUR

Professeur et Secrétaire de l'école de Musique de l'Université Laval
Membre de la Société Française de Musicologie (Paris)
Brevet d'enseignement de l'Académie de Musique.

192, RUE ST-CYRILLE — QUEBEC

Maladies de la peau et du cuir chevelu

Dr RAYMOND PAQUIN

Ex-élève de l'Hôpital St-Louis, Paris
Médecin de l'Hôpital du St-Sacrement
17, rue St-Jean Tél.: 2-5843 QUEBEC

PRENEZ-VOUS DES VACANCES ? FAITES-VOUS UN VOYAGE DE NOCES ?

OTTAWA — TORONTO
NEW-YORK — ATLANTIC CITY — BERMUDES
HAVANE — PORTO RICO — NASSAU

— sont des endroits à visiter.
Demandez aussi la liste complète des croisières: — Autour du Monde, Méditerranée, Indes Occidentales, Amérique du Sud, l'Orient, Hawaï, etc., etc.

Nous représentons absolument toutes
— les compagnies de navigation. —
L'AGENCE DES VOYAGES QUEBEC RAILWAY
14, RUE DU FORT, QUEBEC, P.Q.

En face du Château Frontenac. — Tél.: 2-0082

ESSAYEZ LES

Nouveaux Charbons

"JEDDO- HIGHLAND"

Plus nets
Plus purs
Plus chauds
Plus luisants
Pas d'ardoise
Pas de mâchefer
Pas de charbons plats
Moitié moins de cendre
5 tonnes de "JEDDO"
équivalent à 6 tonnes
d'antracite ordinaire

Plus cher, mais plus
ECONOMIQUE

E.-J. CHARTIER & CIE

22, RUE ST-ROCH

Seuls distributeurs
pour Québec
TEL. 2-6559

La Banque CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et
Réserve. . . \$ 14,000,000
Actif. . . \$155,000,000



La grande banque du Canada français



255 succursales au
Canada. 215 dans la Pro-
vince de Québec, 12 dans
la Cité de Québec.



Filiale à Paris:

La Banque Canadienne Nationale

(FRANCE)

14, RUE AUBER
PARIS

Notre personnel est
à vos ordres.

excentricité de la lettre, et puis il y a le *post-scriptum* qui contient le principal, négligemment, comme une boutade dite en l'air. Mais comme l'intention est sérieuse et que vous le sentez, vous êtes tout de même émue. Il y a de quoi.

—La maison est perdue, finie, inachetable, sans espoir de pouvoir être relevée.

On sonna.

—C'est papa qui vient vous dire bonjour avant de repartir au front! s'écria-t-elle.

Elle alla ouvrir. Elle se trouva devant un colonel américain à figure ronde, grasse, toute rasée, bien pris dans son uniforme kaki, souple quoique un peu fort, qui ôta sa casquette et s'écria:

—Ah! Vous!... Bonjour! Mademoiselle! Heureuse surprise, réellement!

—Monsieur!... fit-elle confuse.

C'était John Durand.

—Comment va? fit l'abbé stupéfait.

—Bien!... Et vous?

—Nous parlions de vous avec Mademoiselle!

—Vraiment!...

Anna jeta vers l'abbé un regard suppliant où il y avait également un reproche. L'abbé était d'ailleurs extrêmement gêné, lui aussi. Et Durand, non moins.

—Un cigare? fit ce dernier. J'en ai du Brésil.

—Ah! voyons!...

—Bien reçu ma lettre?

—Bien reçu!... Oui!...

La lettre était par terre, ouverte, au pied du fauteuil où Anna s'était assise.

—Combien de temps êtes-vous resté ruiné? demanda le prêtre.

—Peu de temps... Sept ou huit semaines. Nous nous sommes entendus avec Schaw.

—Ah! le roi des peaux de lapin?

—Oui!... Il a senti qu'il fallait s'entendre.

—Ah! bon! très bien! Je comprends! dit l'abbé en allumant son cigare. S'il ne s'était pas entendu, ça lui aurait probablement coûté cher...

—Peut-être!... Miss Mary a épousé le fils de Schaw et la fille de Shaw a épousé William...

—Le Huron?

—Le Huron, oui! Peter Golden se trouve ainsi avoir une fille en trop, Biddy. Mais elle ne veut pas se marier. Elle veut être exploratrice. Elle voudrait bien découvrir à son tour un pôle, mais il n'y a pas des pôles pour tout le monde, et le pôle Nord est ouvert maintenant au public, comme le pôle Sud. Elle découvrira ce qu'elle pourra! Et voilà!...

—Et voilà!...

Un silence de plomb succéda. Anna, énervée, demanda:

—Et Mme Peter Golden?

—Elle vous attend toujours pour les fameuses robes qui lui redonneront quinze ans.

—Je n'ai plus de maison!... dit-elle.

—Fondez-en une!... Voulez-vous que je vous trouve un commanditaire?

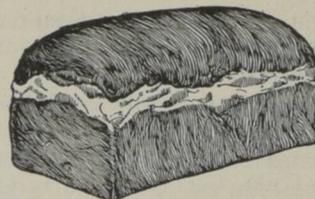
Il regardait la lettre qu'Anna n'osait ramasser.

L'abbé changea de conversation:

—Est-ce que vous avez droit officiellement au titre de Majesté!

—Moi? Pourquoi?

—A cause de l'île.



Boulangerie Modèle

HETHRINGTON

PAINS et
PETITS PAINS

Biscuits,
Pâtisseries, Gâteaux

GROS ET DETAIL

Livraison de ville et de
campagne

Demandez nos listes
de prix

T. HETHRINGTON

— Limitée —

358-364, rue St-Jean

Tél. 2-6636 -- Québec

LES OBLIGATIONS D'UTILITÉS PUBLIQUES

SONT LES

PLACEMENTS

DU JOUR

Valeurs de choix

Rendement Intéressant

Demandez notre liste

LE PRÊT MUNICIPAL

Limitée

Banquiers en Valeurs
de Placements

72, Côte de la Montagne
Tél. 2-3300. QUÉBEC

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

—Ah!... Croyez-vous que j'aie fait quelque chose d'assez stupide?...

—Idée de milliardaire!... fit l'abbé. Vous passez devant une île, vous l'achetez, ça ne sert à rien, mais c'est drôle, n'est-ce pas?

—Voilà!...

—Voilà!...

Il y eut un nouveau silence.

—Monsieur Durand! fit Anna, j'ai été injuste avec vous... comme avec beaucoup de monde, du reste, et même papa...

—Non! Mais pas du tout! Vous aviez raison!... Vous ne me connaissiez pas... Et vous ne me connaissez toujours pas.

—Je vous connais un peu mieux, si!... Mais ce n'était pas la peine d'acheter une île pour en être roi, sous prétexte que j'avais dit que si vous aviez été un roi, je vous aurais pardonné de m'avoir obsédé de vos protestations... J'ai voulu alors vous humilier. J'ai eu tort.

—Ne parlons plus de ça!... fit Durand...

On sonna de nouveau. Tous trois poussèrent un soupir de soulagement.

—Cette fois, c'est papa!... s'écria Anna.

Elle devança la femme de ménage du vicaire et alla ouvrir. C'était bien Galupin. Mais quel Galupin! Un Galupin rubicond, chevelu, barbu, à face élargie, engraisé de partout, coiffé d'un casque bleu, une pipe au bec, vêtu d'une capote décolorée, encore grise de la boue des tranchées, bardé de quatre musettes en sautoir, pleines à craquer, bondées de pain et de victuailles, et de chacune desquelles sortait le col d'un litre de vin rouge.

—T'es là, Fille!... s'écria-t-il. Je vais faire d'une pierre deux coups! T'embrasser et serrer la main de M. l'abbé Loquin... Je repars, tu vois.

Il s'avançait dans le cabinet de travail du vicaire et tomba en arrêt devant John Durand.

—Mince!... fit-il. Vous?... Ah!... Si je m'attendais!...

—Moi, cher Galupin! C'est moi!

—En général anglais!

—En colonel américain, seulement... Je viens faire la guerre avec vous!

—C'est pas de refus!... On les aura! Mais c'est pas de refus!...

Puis, se figurant que John allait parler du pari:

—J'ai demandé le moratorium; vous savez ça?... M. Colchester vous l'a dit? On remettra ça après la guerre... Au fait, on m'a dit que vous étiez ruiné... Il y a des fonds en banque, pour le pari, je dois les dépenser, mais si vous voulez que je vous prête, vous gênez pas!

—Merci!... Ma fortune est refaite...

—Tant pis!... Oh! pardon!...

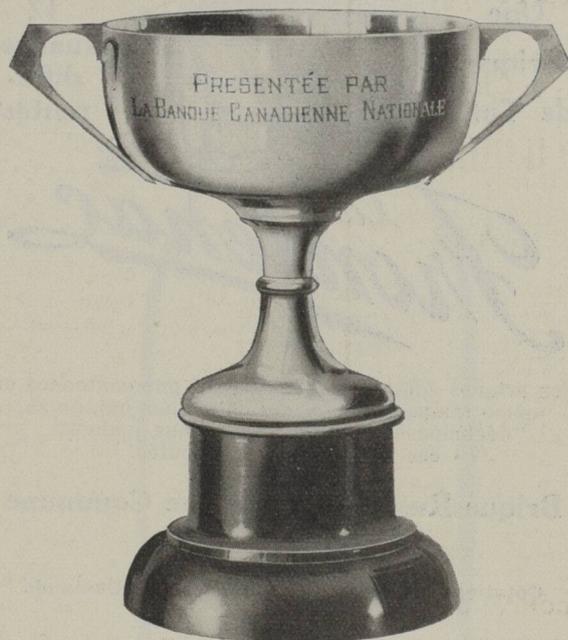
—J'ai le double à dépenser... J'ai du pétrole au Mexique, du zinc dans les Cordillères, et 300,000 hectares de bananiers au Nicaragua, sans compter une maison de couture à Paris, si votre fille veut la diriger...

—Je vous plains bien...

—Plus une île dont je suis roi...

—Oh! Misère!... Comment que vous allez faire pour mener tout ça en même temps que la guerre?

Ils causaient tous deux, à bâtons rompus. L'abbé Loquin dit à Anna:



TROPHEE De l'Exposition Provinciale, 1929

présenté à

L'École Technique de Québec,

par
LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE,

pour l'exposition de divers travaux d'ajustage, forge, fonderie et menuiserie exécutés par les élèves de cette Institution.

**FONDATION DU GOUVERNEMENT
PROVINCIAL**

RETRIBUTION:

\$1.50 par mois en 1^{ère} année

Des bourses sont accordées aux élèves méritants en 2^{ème} et 3^{ème} années.

DIPLOME OFFICIEL

Les cours sont
organisés comme suit:

- 1.—Cours Réguliers:
 - a) Cours techniques, 3 années.
 - b) Cours des métiers, 2 années.

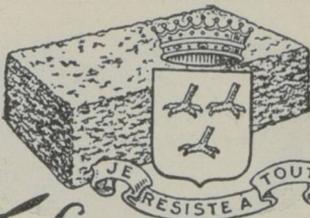
- 2.—Cours abrégés:
 - mécaniciens d'auto, 5 mois.
 - 3.—Cours du soir, comprenant de nombreux cours libres.
- Prospectus sur demande.**

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

**185, Boulevard Langelier
QUÉBEC**

PHILIPPE MÉTHÉ, Directeur

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

Une
Brique
de Tuf.  12
Nuances
diffé-
rentes.

La Frontenac

Nos briques sont fabriquées de tuf pur contenant en même temps les éléments chimiques qui, en se décomposant par la cuisson, leur donnent ces tons riches et veloutés.

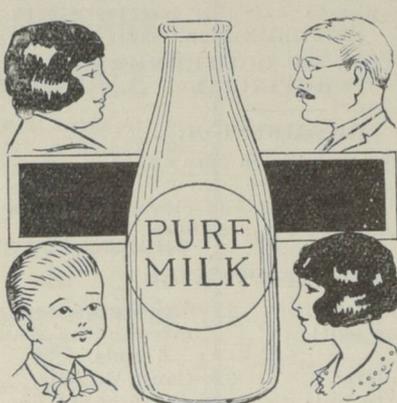
**Brique Rustique — Brique Commune
Terra Cotta**

Cotations et échantillons Gr^{at}is sur Demande

BRIQUE FRONTENAC, LIMITÉE

140, rue St-Jean, QUEBEC
TEL. 2-0980
P.-A. GALARNEAU, - - Gérant-Général

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit

**CLARIFIÉ
ET
PASTEURISÉ**

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

**MARQUE
FRONTENAC
LAIT, CREME,
BEURRE,
CREME GLACEE**

Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée
142, de l'Église, QUÉBEC Tél. 7175 - 7176

Bureau 2-7595 Développement, Impression
Téls.: Rés. 2-1011 et Agrandissement

W. B. EDWARDS
PHOTOGRAPHE COMMERCIAL
225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC
Photographie panoramique Illustration de catalogue

—C'est horriblement gênant. Il a idée de demander votre main. C'est clair! Il ne sait pas comment s'y prendre. Je ne peux pourtant pas vous lancer à sa tête!

—Ni moi me lancer à la sienne!...

Durand examinait le dos de Galupin, tout bardé de fer-blanc.

—Qu'est-ce que ceci? Une nouvelle cuirasse, pour les balles?

—Non, un plat long acheté au bazar. Un plat pour mettre au four... Un plat pour les rôtis... Je me le suis mis en bandoulière pour l'emporter. Je suis cuisinier, un cuisinier modèle. Vous comprenez, on fait la guerre ou on ne la fait pas!... Si on la fait, faut la faire sérieusement, avec tous les atouts! Il y a des morceaux de barbaque qui ne font pas bien en ragoût. Si on trouve un four sur sa route, on les met rôtir.

Et, tapant sur ses musettes:

—Le tout, c'est de remonter le moral... L'heure de la victoire, elle viendra, au besoin avec du retard. Mais l'heure du pinard, si elle retarde, ça occasionne des découragements... Vous êtes colonel de quoi?

—Du ravitaillement, pour l'instant.

—Oh! très bien! Oh! parfait!... Tout est là... C'est ce que je dis tout le temps... Le ravitaillement d'abord... On a toujours faim... Dans les tranchées, quand on ne sait pas quoi faire, qu'est-ce qu'on fait? Eh bien! Monsieur, on mange!... Le moral, c'est comme un pneu. Ça se dégonfle et ça se regonfle, mais pas avec du vent, avec du solide! Du liquide aussi, comme de juste!

La vérité, c'est que Galupin avait un peu arrosé la fin de sa perme. Il était loquace. Il embrassa sa fille, serra la main du vicaire, celle de John, et lui dit:

—Permettez! J'vas rater mon train... Un train spécial, un train de lusque, rien à payer, on se laisse voiturier et on vous fait changer et descendre où il faut, au besoin à coups de soulier. C'est encore, dans son genre, la grande vie... Seulement l'avantage, ici, c'est de ne pas se prendre le ciboulot à deux mains pour se dire chaque matin: "Comment est-ce que j'vas m'y prendre pour dépenser 18,250 francs aujourd'hui, plus l'arriéré?" Pour les balles, rien à craindre! Arnestine met des cierges à la chapelle de la Sainte Vierge... Je passe à travers... Je suis verni, comme qui dirait. Mais j'vas rater mon train... Bonjour tout le monde.

Il se sauva. L'abbé prit un parti:

—Vous lui avez parlé? dit-il à Durand.

—Vous avez bien entendu!...

—Et accorde-t-il?

—Quoi?

—Vous ne lui avez donc rien demandé?

—Rien! Non! Rien!...

—Quoi! Même pas la main de sa fille?

—Comment?... Mais je ne me suis pas cru autorisé.

—Ah! Voyons!... Vous manquez de flair! Vous! Pour un Américain!

John s'élança dans l'escalier:

—Cher Galupin! cria-t-il. Remontez donc, s'il vous plaît!...

—Qu'avez-vous fait? disait Anna à l'abbé Loquin.

—Ce que vous souhaitez, et lui aussi! Je ne sais pas si je vous envoie au bonheur, ma chère enfant,

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

mais vous êtes ambitieuse et je vous crois faite pour une haute situation. Vous serez influente et dispensatrice de bienfaits. Vous guiderez cet homme et le ramènera à la religion. Puis, réfléchissez: Qu'épousent donc ici tous ces Américains? Des comédiennes, des danseuses, des écuycères, parfois moins encore. Ils les présentent en Amérique comme l'unique espèce de Française qui existe. Ça nous fait du tort là-bas. Laissez donc un Américain présenter une bonne fois à l'Amérique une vraie Française, une Parisienne, qui sait ce que c'est que le travail, l'honnêteté, la vertu, et qui allie à une élégance qu'on dit nécessaire à New-York, de vieilles qualités chrétiennes miraculeusement conservées, et un peu de l'esprit à la fois fier, rangé, sérieux, de nos provinces. Vous avez tout cela!...

—N'en jetez plus!... fit-elle, confuse, et voulant cacher cette confusion sous une plaisanterie. J'ai aussi des défauts.

—Je le sais bien!... Mais je laisse aux Américaines le soin de les apercevoir. Elles sauront bien les découvrir tout de suite chez une Française. Tranquillisez-vous!

Un bruit de ferraille et de verre cassé retentit soudain. Galupin, en remontant, venait de s'étaler dans l'escalier. Le plat à rôti avait résonné comme un gong. Le poilu gémissait:

—J'ai cassé un litron. Qu'est-ce qu'il y a donc, mon vieux Durand? Vous me dites de remonter...

—J'avais oublié de vous demander quelque chose.

—Quoi donc?

—La main de votre fille...

—Non! fit le cuisinier en rentrant chez l'abbé, dont il arrosa la paillasse et l'antichambre d'un jus rouge. C'est une farce!... Elle me coûte un litron!...

—Ce n'est pas une farce! fit Durand.

La musette du poilu ressemblait à une pomme d'arrosoir. Il ajouta:

—Non!... Vous ne pouviez pas me dire ça plus tôt? C'est un truc à me faire rater mon train!

—Eh bien! cher Galupin! Dites oui et allez-vous-en!

—Minute!... déclara le poilu. On déchire le pari, alors? C'est une condition.

—Ça va de soi!... A votre gré.

—Parce que j'en ai marre! Secondement, je ne veux pas mener avec vous la vie de lusque... Je ne veux pas tuer mon Arnestine... Je veux pouvoir vivre dans un petit coin tranquille avec elle et mes autres gosses...

—J'ai votre affaire! dit John.

—Voyons?

—J'ai une île isolée. On n'est pas dérangé par les voisins. Voulez-vous être roi à ma place? Roi de Rahu-Baho?

—Non! Mais vous plaisantez. J'ai déjà été comte et j'ai failli ne pas m'en relever, rapport à une maladie d'estomac et une *entérique*. Et vous voulez que je sois roi? Qu'est-ce que j'attraperais? Je veux une petite maison avec un petit jardin, près de Ni-ce... Au cap Ferrat, tenez!... Faut tout de même faire quelque chose pour Arnestine, à la fin!... Elle n'a que des embêtements, dans tous nos arrangements!

—Entendu! promet Durand. Miss Anna, nous irons la choisir, la petite maison, à ma prochaine permission... Ce sera peut-être notre voyage de noces.

PAS D'HESITATION

Les premières nécessités de la vie comme

LE LAIT LA CREME LE BEURRE

doivent être de la plus haute qualité PARCE qu'ils jouent un rôle important dans l'alimentation quotidienne.

LE NOM BROOKSIDE

est une précieuse garantie de qualité et de protection.

APPELEZ

6165

PLACEMENT RECOMMANDÉ

\$300,000 d'Obligations

5%

1ère hypothèque

HOTEL-DIEU de CHICOUTIMI

Autorisation de cet emprunt pour agrandissement accordée par l'Evêque de Chicoutimi et ratifiée par Rome.

GARANTIES: 1ère hypothèque sur des propriétés évaluées à \$1,800,000, transport d'un octroi de \$100,000 du gouvernement provincial et de \$300,000 d'assurances contre l'incendie.

PLACEMENT ABSOLUMENT DE TOUT REPOS

PRIX: 100 et l'intérêt couru.

La CORPORATION de PRÊTS de QUÉBEC

Frs LETARTE, Gérant

132, rue St-Pierre -- Tél. 2-1121 -- Québec

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

PHOTOGRAVURE

VIGNETTES

Pour impressions de luxe

Notre spécialité

S
E
R
V
I
C
E
R
A
P
I
D
E

Clichés de tous
genres

Photographie

Séréos

Dessin artistique

Croquis

Artistes experts

Personnel

compétent

Ouvrage de première qualité garanti

Prix spéciaux pour contrat

DÉPARTEMENT DE PHOTOGRAVURE

L'ACTION SOCIALE

LIMITÉE

TELEPHONE: 2-8700

—Peut-être! approuva-t-elle.

Il prit la main de la jeune fille et la baisa. Tout bas, elle lui dit: *

—Il faudra choisir la petite maison pas trop près d'un marchand de vin.

—Très drôle!... dit John.

Anna, maintenant, embrassait son père tendrement. Il en était tout heureux. Elle l'avait tellement rudoyé naguère.

En cet instant où la vie s'adouçissait pour elle, elle se rendit compte que si le devoir chrétien est d'être dur pour soi-même, il n'implique pas nécessairement que l'on soit à l'égard de parents, même imprévoyants, d'une intransigeance avoisinant l'irrespect.

Père, dit-elle, j'ai de grands reproches à me faire.

—Toi? Fille?... Et lesquels, mon Dieu?

—J'ai été si méchante à ton égard, bien souvent.

—Tu n'es pas toujours bonne, ma mignonne. Mais c'est ton caractère, et on ne se refait pas... Non que je ne t'ai jamais fait de reproches, peut-être, du reste, parce que tu ne m'en as jamais laissé le temps... Mais je n'ai pas toujours été sans reproches non plus. Je me rends compte. Au fond, t'es une bonne fille, c'est le principal!

—Tu me pardonnes?

—Naturellement!... Embrasse-moi encore!... T'es une bonne fille. Ça me va au coeur ce que tu viens de faire là...

Il en avait la larme à l'oeil, mais ne voulut pas s'attendrir devant John. Il avala de la salive, renforça sa voix et déclara avec autorité:

—Ma fille! va annoncer tout ça à ta mère, et notamment que tu prends à ton compte la dépense des 600,000 francs par mois!... Elle te sautera au cou!

—1,200,000!... rectifia Durand. Je vaud le double de dollars depuis l'acquisition des bananiers du Nicaragua.

—Oh! ma pauvre fille!... je te plains bien!

Galupin partit, chantant la *Madelon*. L'abbé dit à Anna:

—Je ne sais pas mon enfant, si je vous ai poussée vers le bonheur! Je vous ai embarquée d'autorité sur un vaisseau de haut bord... A vous maintenant de bien tenir le gouvernail et d'invoquer l'Etoile de la mer.

—Je me sens la poigne nécessaire! dit-elle. Mais je laisse chez vous les cartes et la boussole. Vous serez le pilote dans les passes difficiles...

FIN

ACROSTICHE

A ma soeur M.-L.

MA soeur, j'aime à penser, lorsque parfois je rêve,
A ton pur dévouement, à ton si grand amour.
Reflétant dans ton coeur les désirs et les rêves,
Imitant de ton mieux notre mère, qu'un jour,
En son sein paternel, Dieu reprit pour toujours,
Laissant à tes bons soins la famille en bas âge:
Oubliant tout pour nous, depuis lors, sans partage,
Un chacun, tu donnas les trésors de ton coeur;
Immolant tout pour nous, toujours, avec courage,
Sans jamais te lasser, sans chercher ton bonheur,
Et sans songer à toi, tu vis pour nous, ma soeur!

LYS.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



ESSENCES SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
Employez les Essences "SUPREME",
DANS LE :
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" Entr., Québec.
Fabriquées par :



Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.